

OOOOOOOOOO



HISTOIRE
de la

1852



Paroisse de Saint-Loiguori

COMTE DE MONTCALM, P. Q.



AVEC UNE

Notice
Biographique

DU SAINT PATRON

PAR

A.-C. DUGAS, ptre

CURÉ DE SAINT-CLET



OOOOOOOOOO



1902



HISTOIRE
DE LA
PAROISSE DE SAINT-LIGUORI
COMTÉ DE MONTCALM

Enregistré en 1902, au Ministère de l'Agriculture, Ottawa, par
A.-C. DUGAS, conformément à l'Acte du Parlement du Canada
concernant la propriété littéraire.



SAINT ALPHONSE DE LIGUORI
1696-1787

1852

HISTOIRE

DE LA

PAROISSE DE SAINT-LIGUORI

COMTÉ DE MONTCALM, P. Q.

AVEC UNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DU SAINT PATRON

PAR

A.-C. DUGAS, PTRE

CURÉ DE SAINT-CLET

1902

A Sa Grandeur

Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

MONSEIGNEUR,

Je dépose aux pieds de V. G. ce livre, fruit de mes labeurs et de mes recherches ; il vous parlera, il est vrai, de l'une des plus humbles paroisses de votre immense diocèse, mais aussi de l'une des plus dévouées à sa religion, à ses curés et à l'œuvre de l'éducation.

N'ayant pas la fortune d'exploiter une mine fertile en veines d'or comme le sont les grandes, belles et historiques paroisses de la région de Montréal, je me suis efforcé davantage à recueillir et à grouper les mille et un menus faits qui n'ont qu'un intérêt local et dont le récit n'est point destiné à franchir les limites de la paroisse où ils se sont déroulés.

Mais un fils bien né n'en estime pas moins sa mère, qu'elle soit d'une naissance illustre ou d'un modeste lignage ; dans ce dernier cas, il saisit avec bonheur tous les traits qui peuvent la relever encore à ses propres yeux.

Tel est, Monseigneur, le motif qui m'a poussé à communiquer à mes co-paroissiens ces faits, pris aux archives ou conservés par la tradition et réunis dans ce livre, que mes faibles connaissances littéraires et mon peu de loisirs auraient pourtant dû m'empêcher de publier.

Que V. G. veuille bien me bénir, ainsi que mon travail !

Je demeure, avec le plus profond respect, de V. G.,
le très dévoué serviteur.

A.-C. DUGAS, ptre.

Saint-Clet, ce 10 juin 1902.

Archevêché de Montréal,
le 28 juin 1902.

*A M. l'abbé A.-C. Dugas,
Curé de Saint-Clet.*

MONSIEUR LE CURÉ,

A plusieurs reprises, j'ai demandé aux prêtres de mon diocèse de consacrer leurs loisirs à faire l'histoire de nos paroisses. Quelques-uns ont répondu à mon appel et ont déjà livré au public le résultat de leurs recherches.

Vous aussi, Monsieur le Curé, vous avez compris que l'histoire des paroisses canadiennes constitue une source féconde d'édification et vous l'avez exploitée avec profit.

C'est votre paroisse natale que vous avez choisie comme sujet de votre travail et vous y avez mis tout votre cœur : on sent en le lisant la touche délicate d'un enfant qui parle d'une mère bien-aimée.

Vous nous donnez d'abord la vie de l'auguste titulaire de Saint-Liguori et c'est là une heureuse idée. Il est bon que les fidèles apprennent à connaître et à vénérer, d'une manière particulière, les saints que l'Eglise désigne comme protecteurs des paroisses.

Dans l'histoire même de l'humble desserte que Mgr Bourget établissait en 1852, sur les bords de la rivière Ouareau, vous avez su mettre beaucoup de charmes. Vos lecteurs, et surtout ceux de Saint-Liguori, sui-

vront avec intérêt le développement du "faible rameau détaché de l'arbre séculaire de Saint-Jacques de l'Achigan ou de la Nouvelle-Acadie, qui, planté dans un sol fertile et arrosé par d'habiles jardiniers, a grandi en puissance et en heureux fruits de salut".

Aussi, Monsieur le Curé, c'est avec bonheur que je vous offre mes affectueuses félicitations, en même temps que mes meilleurs remerciements pour le bien que votre livre est destiné à faire à une portion chérie de mon troupeau.

Votre bien dévoué en N. S.,

† PAUL, arch. de Montréal.

I

ABRÉGÉ

DE LA VIE DE

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

ABRÉGÉ DE LA VIE
DE
SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

A L'USAGE DES

PAROISSIENS DE SAINT-ALPHONSE DE LIGUORI

COMTÉ DE MONTCALM, P. Q.

Alphonse-Marie de Liguori naquit près de Naples, en Italie, le 16 septembre 1696, de Joseph de Liguori, militaire distingué, et de Catherine Cavaglieri, modèle de vertu. Sa mission sur la terre fut d'évangéliser les pauvres, de raviver la dévotion à la sainte Vierge, au Saint-Sacrement et au Sacré-Cœur dont il établit la fête dans son diocèse; de réfuter les faux philosophes et de ranimer la véritable piété parmi les fidèles, en écartant les murs d'épines, à l'aide desquels l'humeur sombre des Jansénistes obstruait le chemin du ciel.

Il venait de naître, lorsqu'il fut présenté à un religieux de la Compagnie de Jésus, saint François de Girolamo, qui le bénit et dit à sa mère : " Cet enfant vivra jusqu'à quatre-vingt-dix ans, il sera évêque et fera de grandes choses pour Jésus-Christ."

Ses parents, aussi remarquables par leur piété que par leur noblesse, l'élevèrent chrétiennement; sa mère

surtout lui donna toute son attention. Mère de plusieurs enfants, elle n'avait d'autre sollicitude que celle de faire croître et grandir Jésus dans leur cœur. Ses efforts furent bénis : les vertus de ses enfants la consolèrent durant sa vie, et sa mort fut heureuse. Alphonse fut, entre tous, celui qui répondit le mieux aux tendres soins de sa mère. Jeune encore, il avait un amour singulier pour Jésus-Christ, caché dans le tabernacle, et pour la très sainte Vierge, deux dévotions qui embaumèrent sa vie de parfums célestes. Il était surtout fidèle à la récitation quotidienne de son chapelet. Un jour qu'il jouait avec des enfants de son âge, il entendit l'un d'eux prononcer des paroles peu respectueuses pour le saint nom de Dieu ; il en exprima aussitôt sa douleur avec une gravité imposante et, quittant le jeu, il se retira à l'écart. Au moment de partir, ses camarades le cherchèrent et le trouvèrent tout absorbé dans la prière, devant une image de Marie. De bonne heure, le jeune Alphonse se donna à l'étude ; il excella dans toutes les sciences, mais plus particulièrement en littérature et en musique, comme l'attestent les suaves et pieux cantiques qu'il composa plus tard en l'honneur de Jésus et de Marie. A l'âge de seize ans, il était docteur en droit canonique et en droit civil. Son père l'engagea aussitôt dans la carrière du barreau, et il devint, en peu de temps, l'un des plus brillants avocats de Naples. Il passa dix ans dans cet état, dix ans où Dieu voulut

le proposer comme un modèle de piété vraie, au milieu du monde, et montrer en même temps, combien le monde est à craindre pour quiconque veut se sauver.

Pour se conserver dans la vertu et y faire des progrès, Alphonse employa tous les moyens, particulièrement la prière, le jeûne et la fréquentation des sacrements. Il s'exerçait aux œuvres de miséricorde, en allant visiter, dans les hôpitaux, les membres souffrants de Jésus-Christ. Ensuite il se donnait aux devoirs du barreau où il avait un grand succès. Sa parole était toujours suivie d'applaudissements, et il ne perdit jamais aucune cause, si ce n'est la dernière. Cependant, malgré ses efforts pour rester bon chrétien, il ne put empêcher sa première ferveur de décliner insensiblement. Son père le conduisit au théâtre et dans les sociétés : les idées, les attrait du monde, les paroles flatteuses, à force de battre son âme, finirent par y faire brèche. Alphonse avouait plus tard que, s'il eût persisté davantage dans cet état dangereux, il serait tombé dans quelques lourdes chutes. Mais il fut assez vigilant et assez énergique sur lui-même pour éviter le péché mortel. Dieu le tira providentiellement du péril, et voici de quelle manière. Un de ses amis, jeune homme de mœurs excellentes et plein de vertus, lui proposa de venir avec lui faire une retraite. Alphonse s'y livra volontiers avec tout le recueillement et le sérieux que comportent ces

saints exercices. A la lumière de l'Esprit Saint, il déplora le refroidissement de sa piété, demanda pardon à Dieu, et sortit animé d'une ardeur toute nouvelle. Le principal fruit de cette retraite fut une dévotion plus grande à la sainte Eucharistie qui le détacha peu à peu du monde et de lui-même. Il assistait à la messe chaque matin, se confessait tous les huit jours, communiait plusieurs fois la semaine et faisait une retraite chaque année. Tous les jours, il allait adorer Notre-Seigneur dans l'église où se célébraient les Quarante-Heures. C'était un spectacle tellement édifiant de voir ce jeune homme du monde, si longuement et si saintement recueilli au pied de l'autel, que les prêtres eux-mêmes enviaient sa ferveur.

SA VOCATION

Le rang qu'occupait la famille de Liguori et la bienveillance que lui témoignait le roi de Naples, aussi bien que les talents et les vertus d'Alphonse, inspirèrent aux premières familles le désir de s'allier avec ce pieux jeune homme. Deux brillants projets de mariage se présentèrent successivement, à la grande joie du père ; mais Alphonse qui, déjà, songeait à renoncer au monde, sut les écarter avec une rare prudence et une grande fermeté. Il vit bientôt, dans un évènement providentiel, la voie où Dieu l'appelait. Un procès considérable venait d'éclater entre deux princes ; l'un de ces derniers confie ses intérêts à notre jeune mais

brillant avocat. Alphonse emploie un mois entier à en étudier toutes les pièces ; puis, se croyant assuré du succès, il se présente devant le tribunal et plaide avec une éloquence qui soulève de longs applaudissements. L'assistance croit sa cause gagnée et le président ne songe plus qu'à se prononcer en faveur d'Alphonse, quand l'avocat de la partie adverse, montrant, avec un sourire ironique, une des pièces du procès, signale au brillant orateur une circonstance essentielle qui lui a complètement échappé et qui renverse par la base toute sa thèse. L'honorable jeune homme, dont la loyauté avait toujours été si sincère, est comme frappé de la foudre. "Pardonnez-moi, Messieurs," dit-il en rougissant, "j'ai tort, je me suis trompé." Et il sort en disant : "Monde trompeur, je t'ai connu, tu n'es plus rien pour moi." Il se retira dans sa chambre et pleura longtemps. En vain, son père mit tout en œuvre pour le ramener dans le monde : "Mon père," dit Alphonse, "à d'autres les affaires temporelles, pour moi, je n'ai plus à m'occuper que de celles de mon âme." Un dimanche, pendant que, selon sa charitable habitude, il soignait les malades de l'hospice des Incurables, la salle lui parut tout à coup environnée de lumière et il crut entendre une voix qui lui disait : "Que fais-tu encore dans le monde ?"— "Vous avez raison, Seigneur", répondit-il, "me voici, faites de moi ce qu'il vous plaira." En sortant de l'hôpital, il entra dans la première église qu'il rencontra : c'était l'église des

Pères de la Merci ; le Saint-Sacrement y était exposé. Alphonse se prosterne devant la divine Victime et s'offre de nouveau à Dieu sans réserve. Comme gage de son sacrifice, il détache son épée et la suspend à l'autel de la sainte Vierge. Il va ensuite trouver son directeur, lui confie toutes ses pensées, et le saint prêtre l'encourage dans sa généreuse résolution.

Restait à triompher des résistances de sa famille : elles furent longues et ardentes. M. de Liguori surtout paraissait disposé à ne vouloir jamais céder ; il employa tous ses amis à détourner son fils de sa vocation. La première fois qu'il vit Alphonse, alors âgé de vingt-sept ans, se présenter devant lui, revêtu de l'habit ecclésiastique, il poussa un cri et tomba dans un accablement indescriptible. Il resta une année entière sans adresser la parole à son fils. On conçoit tout ce que dut souffrir le cœur aimant d'Alphonse, au milieu de ces pénibles épreuves. La noble fille du prince Prescicio, qui avait ambitionné la main du saint jeune homme, luttant de générosité avec Alphonse, imita son exemple, renonça au monde et embrassa la vie religieuse dans un couvent de Naples, où elle acheva sa vie dans la pratique des plus éminentes vertus. Joseph de Liguori finit par se soumettre au douloureux honneur que Dieu lui faisait, en lui demandant son fils, et ratifia la cession que celui-ci avait faite de ses droits d'aînesse à son frère puîné.

ÉTUDES THÉOLOGIQUES ET ORDINATION

Le jeune ecclésiastique n'avait pas attendu cette dernière victoire, pour se livrer avec ardeur aux études théologiques. La promptitude de son intelligence, les règles sévères et minutieuses qu'il se traça pour le fidèle emploi de ses heures, lui permettaient de trouver encore du temps pour des œuvres de charité et d'apostolat. C'était un beau spectacle que de voir ce jeune homme distingué, parcourant les rues pour en rassembler les enfants, les conduire à l'église et s'appliquer à leur apprendre, avec autant d'humilité que de dévouement, les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Ses vêtements étaient humbles et communs ; il jeûnait tous les samedis au pain et à l'eau, en l'honneur de la sainte Vierge ; il usait du cilice et de la discipline, enfin il s'appliquait à mortifier ses sens en toute occasion. Il eut à souffrir le dédain et les moqueries de ses anciens collègues du barreau ; mais la prière devenait de plus en plus la vie de son âme : elle soutenait son courage et il marchait avec ardeur à la suite de Jésus crucifié.

Le 21 décembre 1726, il fut ordonné prêtre par le cardinal Pignatelli, archevêque de Naples. Il fallait le voir, descendant du saint autel, tout rempli d'un feu divin, pour se convaincre qu'il ne respirait plus que le désir de se vouer au salut des âmes.

EN CHAIRE. — LA JOIE D'UN PÈRE

On peut dire qu'à dater de ce jour, sa vie ne fut plus qu'une prédication continuelle et une perpétuelle exhortation à la vertu. Dieu seul connaît le nombre d'âmes qu'il a converties et affermiées dans la vie chrétienne, ou poussées dans la perfection. La foule ne se rassasiait point de l'entendre ; on le demandait dans toutes les paroisses et dans toutes les communautés. Des prêtres, des magistrats, des gentilshommes, des dames de haut rang se pressaient à ses sermons, aussi bien que les ouvriers, les pauvres femmes et les gens du peuple. Sa parole, pleine de dignité, mais en même temps claire, simple, vive, entraînant, à la portée de tout le monde, brûlante de conviction et d'amour, était toujours comprise et ne restait jamais sans fruit. "Un prédicateur," disait-il plus tard, "qui ne prêche pas Jésus crucifié, se prêche lui-même, viole son ministère et ne fait aucun profit." Son père, passant un jour devant une église où l'on prêchait les Quarante-Heures, eut la dévotion d'y entrer. Alphonse était en chaire. Dom Joseph de Liguori fut presque fâché de l'y apercevoir : lui qui avait tant aimé les discours de son fils avocat, n'avait pas encore eu le courage d'assister à un sermon de son fils prêtre. Il resta cependant, et une douce onction, une pénétrante lumière entrent bientôt dans son âme : ce terrible père est désarmé ; il se sent ému et pleure. Après le sermon, il va rejoindre

dre son fils, l'embrasse en l'arrosant de ses larmes : " O mon fils," dit-il, " vous m'avez fait connaître Dieu ; Alphonse, je vous bénis mille fois d'avoir embrassé une si sainte carrière, et je vous demande pardon de la peine que je vous ai causée. en m'opposant si longtemps à la volonté de Dieu."

AU TRIBUNAL DE LA PÉNITENCE

Le saint missionnaire n'obtenait pas des résultats moins consolants au confessionnal. La haute idée qu'il concevait d'un ministère qui demande tant de qualités éminentes, l'avait d'abord effrayé, et il fallut que son archevêque lui enjoignît, en vertu de la sainte obéissance, d'user des pouvoirs qu'il lui avait accordés. Alphonse obéit et fit un bien immense. " Plus une âme," disait-il ensuite, " est enfoncée dans le vice et engagée dans les liens du péché, plus il faut tâcher, à force de bonté, de l'arracher des griffes du démon, pour la jeter dans les bras de Dieu." C'est ce qu'il pratiquait lui-même, et son ascendant sur les pauvres pécheurs était tel, qu'il ne se vit jamais dans la douloureuse obligation d'en renvoyer un seul, sans l'avoir réconcilié avec Dieu. Il leur indiquait les moyens de sortir du péché, les remplissait de confiance dans la miséricorde de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ, et arrivait toujours à leur inspirer un sincère repentir. C'est ainsi qu'une multitude de gens de toutes les classes de la société, dont beaucoup scan-

dalisaient la ville, par leur mauvaise conduite, furent ramenés par ses soins à la pratique de la chasteté et des autres vertus chrétiennes.

Les pénitences qu'il donnait, le plus ordinairement, étaient de revenir à confesse au bout d'un certain temps ; de se confesser et de communier souvent, d'assister chaque jour à la messe, en méditant sur les souffrances de Jésus-Christ. Sans imposer d'une manière obligatoire certaines macérations corporelles, il déployait tous ses efforts pour engager ses pénitents à mortifier leurs sens, à les amener à se soumettre d'eux-mêmes avec générosité aux expiations nécessaires. " Par la méditation," disait-il, " vous verrez vos défauts comme dans un miroir ; par la mortification, vous les corrigerez : il n'y a pas de véritable oraison sans mortification, et point de mortification sans esprit d'oraison. De tous ceux que j'ai connus vraiment pénitents, il n'y en a point qui n'aient été fort zélés pour ces deux exercices."

Il encourageait vivement à la visite du Saint-Sacrement. " Quelles délices," avait-il coutume de dire, " quelles délices que d'être prosterné devant le saint autel, d'y parler familièrement à Jésus, renfermé pour l'amour de nous dans l'auguste Sacrement ; de lui demander pardon des déplaisirs qu'on lui a donnés, de lui exposer nos besoins, comme un ami fait à son ami, de lui demander son amour et l'abondance de ses grâces !..." Qui n'a lu, sans émotion, le précieux petit

livre qu'il a composé sous ce titre : *Visites au Saint-Sacrement* ? Dans son zèle, il imagina de réunir, le soir, après le travail, les gens de la dernière classe de la société, pour leur apprendre les éléments de la religion. Des prêtres dévoués, de pieux laïques s'unirent à lui pour cette bonne œuvre. Ces réunions eurent d'abord lieu dans certains carrefours, puis dans des salles particulières, enfin dans des églises et des chapelles. Cette œuvre, imitée de celle qu'avait fondée à Rome saint Philippe de Néri, eut les plus consolants résultats et survécut à notre saint missionnaire. Naguère encore, on comptait à Naples près de quatre-vingts réunions semblables, comptant chacune de cent-trente à cent-cinquante personnes. Des instructions, des chants, des prières et ensuite des confessions, en sont le programme habituel. Il y a toujours un prêtre qui préside ces assemblées.

CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR

Un moment, l'intrépide missionnaire songea à partir pour les pays infidèles et à porter la foi jusqu'en Chine. Son directeur n'ayant pas reconnu, en ce projet, la volonté de Dieu, Alphonse y renonça. Une sainte religieuse, que le Seigneur favorisait de grâces surnaturelles, lui dit un jour : " Dieu vous appelle à fonder une congrégation de missionnaires qui procureront des secours spirituels aux âmes les plus dépourvues d'instruction religieuse." Ces paroles jetèrent

notre saint dans une grande frayeur ; il se mit à prier pour connaître la volonté de Dieu, et il fut persuadé que le Seigneur réclamait de son zèle cette immense entreprise : ce fut en effet la plus grande et la plus féconde de toutes ses œuvres. Deux ecclésiastiques zélés ne tardèrent pas à se grouper sous sa direction, pour donner des missions dans les paroisses, surtout au peuple des campagnes, alors très délaissé. Mais la nouvelle congrégation n'en prit pas moins naissance au milieu d'obstacles et de contradictions sans nombre. Le fondateur fut d'abord désapprouvé de la plupart de ses amis ; son vieux père fondit en larmes, à la nouvelle qu'Alphonse allait s'éloigner de Naples pour Scala, près de Bénévent ; il essaya tous les moyens de l'y retenir. Les premiers compagnons du saint apôtre l'abandonnèrent, à l'exception de deux. Au milieu de tant de difficultés, saint Alphonse recourut à la sainte Vierge, son refuge ordinaire. De nouveaux compagnons lui arrivèrent en foule, et au bout de trois ans, l'Institut comptait déjà quatre maisons.

Former ses missionnaires aux vertus religieuses et à l'apostolat des missions fut désormais la grande sollicitude du bienheureux fondateur. A leur tête, il évangélisa un grand nombre de diocèses, et accomplit un bien incalculable.

En arrivant en vue du lieu où devait se donner une mission, Alphonse récitait les litanies de la sainte

Vierge ou d'autres prières. Il se rendait ensuite à l'église principale où, après avoir adoré le Saint-Sacrement, il montait en chaire et adressait un chaleureux appel à la population, pour l'inviter à bien profiter des exercices spirituels qui allaient suivre. Dans un village, les habitants le voyant arriver, pauvrement vêtu et monté sur un âne chétif, le prirent pour un simple frère convers, servant de cocher aux Pères. Tout étonnés ensuite de l'entendre prêcher d'une manière si admirable, ils se disaient entre eux : " Si le cocher prêche si bien, que sera-ce des autres ? "

Pour rendre les exercices plus profitables, on les faisait durer jusqu'à quinze et même trente jours. Outre les instructions générales, il y avait des réunions et des exhortations particulières au profit des différentes catégories de personnes : pour les hommes, pour les femmes mariées et les veuves, pour les jeunes filles, pour les jeunes gens et aussi pour les enfants, à qui les missionnaires faisaient le catéchisme deux fois par jour. Le soir des trois premiers jours, les Pères allaient dans les rues les plus fréquentées, invitant, le crucifix à la main, tous les habitants à songer à leurs fins dernières et à venir aux instructions. Trois fois durant la mission, au cours de ses sermons sur le péché, sur le scandale et sur l'enfer, le saint prédicateur se flagellait du haut de la chaire, avec une grosse corde. Les auditeurs, saisis d'émotion, lui criaient de cesser, en promettant une conversion sin-

cère. La plus douce consolation du bon missionnaire était de parler de la sainte Vierge. Un jour qu'il prêchait sur ce sujet favori, en présence d'une grande foule, un rayon étincelant partit d'un tableau de Marie et vint illuminer, d'une clarté céleste, le visage de notre saint qui fut ravi en extase, et s'éleva de plusieurs coudées au-dessus de la terre. Le peuple, témoin de cette merveille, criait : Miracle ! miracle ! Des pécheresses, qui se trouvaient présentes furent saisies d'un tel repentir, qu'elles se mirent à déplorer publiquement leurs fautes ; elles quittèrent le monde et consacrèrent le reste de leur vie à la pénitence.

Le 25 février 1749 fut un jour de grande joie pour le saint fondateur : le pape Benoît XIV approuva la congrégation des Rédemptoristes, qui n'a cessé de travailler avec succès au salut des âmes, et qui se trouve heureusement répandue aujourd'hui dans l'ancien et le nouveau monde.

ÉPISCOPAT DE SAINT LIGUORI

Le saint fondateur espérait finir humblement sa vie au milieu de ses fils spirituels ; il se félicitait d'avoir échappé aux responsabilités de l'épiscopat, lorsqu'il reçut des lettres du pape Clément XIII, le nommant évêque de Sainte-Agathe-des-Goths. Sa surprise ne fut égalée que par sa douleur. Il écrivit au Souverain Pontife, le suppliant de bien vouloir agréer son humble refus. Le Pape lui renvoya, par le cardinal

Négroni, son secrétaire, l'ordre formel d'accepter la charge épiscopale. En même temps, le cardinal Spinelli écrivait au saint prêtre : "C'est la volonté de Dieu : la voix du Pape est la voix de Dieu." "Que la volonté de Dieu soit faite," dit Alphonse ; "il exige le sacrifice du reste de ma vie, il faut se soumettre. Le Pape ordonne, je dois obéir : Dieu me chasse de la congrégation pour mes péchés." Il en tomba gravement malade.

A peine rétabli, il fut sacré à Rome, dans l'église de Sainte-Marie-sur-Minerve, le 25 janvier 1762 ; il était âgé de soixante-six ans. Reçu avec enthousiasme dans son diocèse, il y parut comme un nouveau saint Charles-Borromée ; il réforma le séminaire et le clergé, fonda des confréries et fit refleurir la fréquentation des sacrements. Il visitait chaque année la moitié de son diocèse. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à le réduire lui-même à la mendicité. Un jour, en rentrant à sa demeure, il est entouré d'un groupe de pauvres gens : "Mes enfants," leur dit-il, "je n'ai plus rien : j'ai vendu ma voiture, mes mules et tout ce que j'avais ; je n'ai plus d'argent et je ne trouve personne qui veuille m'en prêter." Et il pleura avec son pauvre peuple.

Sur la fin de son épiscopat, par un miracle incontestable et appuyé sur des preuves authentiques, il assista à la mort du pape Clément XIV, dont il était éloigné de plus de quarante lieues. Dieu permit que,

dans une extase, l'âme du saint fut transportée près du pontife mourant. Voici comment ses historiens racontent ce fait. Le 21 septembre 1774, après avoir fini sa messe, Alphonse se jeta dans son fauteuil ; il y resta sans faire aucun mouvement ni prononcer une parole, durant un jour et une nuit. Le lendemain, il voulut célébrer la messe, et, à ceux qui le questionnaient sur son état de la veille, il répondit : " Vous ne savez pas que j'ai été assister le Pape qui vient de mourir ? "

SES OUVRAGES. — SA MORT

Après treize ans d'épiscopat, et une longue vie passée dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Alphonse de Liguori, exténué de fatigues, devenu sourd, presque aveugle et tourmenté d'une cruelle maladie, réussit à faire agréer sa démission par le pape Pie VI, et il rentra dans sa congrégation. Parlant de la lourde charge de l'épiscopat, il disait : " C'est une montagne que j'avais sur les épaules et dont je me suis débarrassé. Cette croix, sur ma poitrine, que je trouvais si pesante, me paraît maintenant bien légère." A l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il était tellement courbé, que sa tête lui tombait sur la poitrine. Ses infirmités le confinèrent d'abord dans sa chambre où il célébrait tous les jours la messe, puis elles le retinrent entièrement au lit. Ajoutons à cela des persécutions, des humiliations, des

tentations et des scrupules ; enfin Dieu lui rendit la paix et il mourut en bénissant ses religieux en pleurs, le 1^{er} août 1787, dans la quatre-vingt-onzième année de son âge. Il avait choisi pour sa part ce que l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* appelle "la voie royale de la sainte croix" ; il y marcha jusqu'à la fin de sa vie mortelle, avec une ferveur que rien ne refroidit, avec une persévérance qui ne se démentit jamais.

Ses obsèques furent plutôt un triomphe qu'une cérémonie funèbre ; le peuple y accourut en foule et tous s'écriaient : "Le saint est mort ! Allons voir le saint".

Cette longue carrière avait été enrichie par un vœu des plus héroïques : celui de ne jamais perdre un moment. Aussi, au milieu de tant de travaux, saint Alphonse de Liguori a-t-il trouvé le temps d'écrire un grand nombre d'excellents ouvrages de piété, de théologie morale ou de controverse religieuse, qui continuent encore son apostolat, et pour lesquels le pape Pie IX l'a déclaré docteur de l'Église universelle. Il fut béatifié le 6 septembre 1816 et canonisé le 16 mai 1830.

[Extrait de plusieurs auteurs.]

Heureuse la paroisse qui, placée sous la protection d'un si grand saint, s'applique à en imiter les vertus !

*Permis d'imprimer,
Montréal, le 4 mars 1902.*

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

II

HISTOIRE

DE LA PAROISSE DE

SAINT - LIGUORI

HISTOIRE

DE LA

PAROISSE DE SAINT-LIGUORI

COMTÉ DE MONTCALM, P. Q.

PRÉLIMINAIRES

Saint-Alphonse de Liguori, ou simplement Saint-Liguori, est une humble et petite paroisse assise au pied des Laurentides, échelonnée sur les bords de trois jolies rivières qui se nomment rivière Ouareau, rivière Rouge et rivière Blanche. Elle n'a aucune prétention à se produire au grand jour de la célébrité : son unique aspiration jusqu'ici n'a été que de remplir le rôle que la Providence lui a départi, c'est-à-dire faire le bonheur de ceux qui la composent et qui en sont les membres chéris.

Et de même que les arbres qui croissent sur le bord des rivières, deviennent forts et vigoureux, en plongeant leurs racines dans les eaux, ainsi le faible rameau détaché de l'arbre séculaire de Saint-Jacques de l'Achigan ou de la Nouvelle-Acadie, planté dans un sol fertile et arrosé par d'habiles jardiniers, a-t-il grandi en puissance et en heureux fruits de salut.

Ces jardiniers dont les mains délicates et laborieuses ont contribué à cette culture, ce sont les

prêtres qui, depuis près de cinquante ans, ont apporté leurs soins et leurs soucis au bien-être spirituel et temporel de la paroisse. Tous les curés de Saint-Liguori, chacun dans sa sphère d'action, ont travaillé à cette œuvre remarquable et difficile : M. Joseph Perrault lui a donné sa formation matérielle, en présidant à ses débuts, et M. Joseph Barrette, sa vie morale, en mettant à contribution une vie de saint et un zèle d'apôtre ; M. Prosper Beaudry a réglé les difficultés financières pendantes, et préparé les voies à la construction de l'église ; M. Alfred Larose a mené cette entreprise à bonne fin, et M. Louis Thifault travaille dans le calme à l'ornementation de ce beau temple, élevé à la gloire de Dieu. Saint-Liguori n'a donc qu'à se louer d'avoir eu pour pasteurs des hommes dévoués, désintéressés et pleins de zèle, enfin des hommes de Dieu, donnant toujours et partout le bon exemple, reproduisant fidèlement en eux les traits de Jésus-Christ dont ils ont été les ambassadeurs.

Notre paroisse est située dans la seigneurie de Saint-Sulpice, concédée à la Compagnie de Montréal, le 17 décembre 1640, et acquise en 1659 par la Société des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice.

Cette seigneurie, parfaitement bien arrosée par les rivières de L'Assomption, l'Achigan, le Saint-Esprit, le ruisseau Vacher, la rivière Rouge, le ruisseau du Point-du-Jour et la rivière Ouareau, mesure deux

lieues de front sur le Saint-Laurent et six lieues de profondeur. Elle est bornée d'un côté par le fleuve, au fond, par le township de Rawdon ; au nord-est, par la seigneurie de Lavaltrie et le township de Kildare, et au sud-ouest, par la seigneurie de L'Assomption.

Outre plusieurs décrets d'annexion agrandissant la paroisse de Saint-Liguori, il y en a deux principaux qui ont établi plus régulièrement les limites qu'elle devait avoir : l'un, en 1853, et le dernier, en 1880. Lors de sa formation, elle se composait d'une portion de Saint-Jacques, comté de Leinster, et d'une partie de Saint-Ambroise, comté de Berthier. Aujourd'hui la paroisse comprend : 1° une partie de la seigneurie de Saint-Sulpice, ou les deux côtés de la rivière Ouareau, nord et sud ; 2° une partie du township de Kildare ; 3° enfin un morceau de celui de Rawdon.

En 1853, le comté de L'Assomption ou Leinster fut divisé en deux parties : L'Assomption et Montcalm. Saint-Liguori fut enclavé dans ce dernier comté qui donna son nom au petit village du haut de la paroisse ; celui-ci, à son tour, a fait nommer *Montcalm*, la station du chemin de fer *Le Grand Nord* qui traverse la paroisse.

Le comté Montcalm appartient au district judiciaire de Joliette, formé le 6 mars 1858 ; il a son chef-lieu et son bureau d'enregistrement à Sainte-Julienne.

CHAPITRE I

LA RIVIÈRE OUAREAU. — LE MOULIN. — LE PONT. —
LE DÉFRICHEMENT DES TERRES. — LES CHEMINS DE
FER. — LE LAC OUAREAU.

L'origine de la paroisse, ou le défrichement des terres, semble remonter à l'établissement du moulin de pierre, près de l'église, sur la rivière Ouareau.

Cette rivière se jette dans l'Assomption et prend sa source dans le lac Ouareau, qui reçoit lui-même le tribut des eaux du lac Archambault, tous deux situés dans la paroisse de Saint-Donat. Sur son parcours, elle arrose Saint-Donat, Chertsey, Rawdon, Saint-Liguori, Saint-Paul et une partie de Saint Jacques; elle n'arrive à mêler ses eaux à celles de l'Assomption, qu'après avoir fait plusieurs belles chutes, donné le mouvement à un grand nombre de moulins et servi de véhicule à des millions de billots qui, chaque année, vont alimenter les grandes scieries de Rawdon, de Montcalm, des Dalles, de Charlemagne et beaucoup d'autres.

Le moulin de Saint-Sulpice, construit en 1819, selon que l'indique un linteau de pierre polie, est une immense construction en pierre solide d'au moins cent pieds de longueur, sur une largeur de soixante, à deux étages, et surmontée de trois gigantesques cheminées. D'après les termes de leur contrat, les Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, à

qui appartenait la seigneurie et les *pouvoirs d'eau*, l'avaient fait bâtir pour les besoins de leurs censitaires. Et ceux-ci, en retour, étaient obligés, sous peine d'amende, de porter leur grain, pour la mouture, à ce moulin banal. Il ne coûta pas moins de cent mille francs, somme qui en vaudrait bien cent cinquante mille de nos jours. Son toit n'eut pas d'abord la forme d'aujourd'hui : un charpentier de la ville de Montréal l'avait taillé *en croupe*, mais plus tard, ce comble venant à manquer, le procureur du séminaire, M. Joseph Comte, P. S. S., chargea M. José Ratelle, cultivateur et charpentier du *Lac Ouareau*, de défaire l'ancien toit et de le remplacer par le comble à pic qui existe encore et qui semble nous parler d'une autre époque. Ce travail fut fait en 1833, comme le témoigne une autre plaque de pierre, gravée et enchâssée dans le mur, au-dessus de la porte d'entrée, du côté nord. L'ouvrage fut bien exécuté; le procureur ne put s'empêcher d'en offrir ses félicitations au charpentier Ratelle.

M. Comte, que les censitaires aimaient tant et par lequel ils étaient si bien reçus, naquit à Montréal et fut ordonné prêtre en 1817. Il fut procureur du séminaire jusqu'à sa mort, en 1864. Doué d'une mémoire prodigieuse, il savait les noms de tous ceux qui venaient lui payer rente, et s'informait nommément de leurs parents et de leurs voisins.

Aucun de ceux qui payaient rente ne regrettèrent

son successeur, M. V. Arraud, qui mourut en 1878. M. J.-B. Larue fut ensuite procureur ; je n'ai jamais entendu porter aucune plainte contre lui. M. J.-A. Gaudin lui succéda en 1900.

Quand les censitaires voulaient désigner les prêtres du séminaire, ils disaient les *Messieurs*, faisant en cela comme les colons des autres seigneuries, qui, voulant indiquer leur seigneur, ne disaient pas, par exemple, *M. de Lavaltrie*, pour n'en citer qu'un, mais *Monsieur* tout court, ou bien *Madame*, pour mentionner sa femme, sans y ajouter le nom de leur famille.

Le pont jeté sur la rivière Ouareau fut construit en même temps que le moulin, aux frais du séminaire, et il fut entretenu jusqu'en 1846 par les Messieurs, qui vendirent alors le moulin à un nommé J.-B. Demers, de la Pointe-à-Olivier ou Saint-Mathias, près de Chambly. Après cette époque, le pont fut réparé et reconstruit au besoin, par la contribution des paroissiens.

On peut facilement se faire une idée de la lourde taxe qui pèse sur la paroisse de Saint-Liguori, pour l'entretien de ses ponts, quand on sait que trois rivières s'y promènent en tous sens et que l'impétuosité de leurs eaux, la glace, la descente du bois et les ravages du temps s'entendent à merveille pour faire œuvre de destruction.

Non content de construire ce moulin gigantesque, où toute une forêt de chênes a trouvé place, et de bâtir ce large pont, le séminaire nourrissait encore

ceux qui venaient au moulin et y attendaient la mouture ; le meunier recevait chaque année le blé nécessaire à cette dépense.

Quand il y avait presse au moulin, les meules tournaient le jour et la nuit, et ceux qui venaient apporter leur grain étaient souvent obligés d'attendre la mouture jusqu'au lendemain. Comme on se servait alors d'une poulie pour monter les sacs de farine au deuxième étage, il arrivait parfois qu'on saisissait, en guise de poches, de pauvres diables endormis et qu'on les hissait au grenier, pendant qu'ils se croyaient le jouet d'un pénible cauchemar. On le voit, là comme ailleurs, il ne manquait pas de malins pour s'égayer aux dépens des autres.

Un des premiers meuniers fut M. Jos. Beauregard, que les Messieurs avaient envoyé de Montréal à leur moulin du Lac Ouareau ; il eut pour successeur, dans sa charge, son fils Joseph. Ce second meunier devint, avec M. Narcisse Goulet, l'acquéreur du moulin, par contrat avec M. J.-B. Demers ; celui-ci quitta la paroisse vers 1851, après avoir fait subir d'importantes améliorations à son immeuble.

Quelques années plus tard, les deux associés se séparèrent : le premier, M. Beauregard, alla bâtir le moulin de pierre des Dalles et M. Goulet resta seul à sa propriété du village. Mais ce ne fut pas pour longtemps, car M. Georges Gilmour l'acheta bientôt et le posséda, conjointement avec M. Henry Ander-

son, son beau-frère ; et, après plusieurs années, M. Simon Richard en devint le propriétaire ; il le possède encore aujourd'hui, ainsi que la grande île et la maison de pierre qui en sont comme les accessoires.

MM. Alexis Bourgeois et Antoine Leblanc possédaient aussi un moulin, en vertu d'un droit acheté des seigneurs vers 1836 ; ce moulin, situé à quelques pas à l'est de la maison de pierre, sur la rive gauche de la rivière, fut en opération jusque vers 1861. Le bail de vingt-cinq ans fini, le droit des locataires se trouva par là même anéanti.

Nous avons dit tout à l'heure qu'une forêt de chênes était entrée dans cette construction ; il est à remarquer en effet que toute la charpente de ce moulin est en chêne et que les chevrons et les solives ne sont espacés que de deux pieds et quelques pouces.

Il m'a toujours fait plaisir de voir, gravé sur une des pierres du moulin, le *Maria* des armes de Saint-Sulpice, et d'en voir un autre, que le vent agite, au sommet de l'édifice ; tous deux semblent prêter leur voix au vieux moulin, qui nous dit à sa manière : " J'appartiens à Marie, j'ai été bâti par une société de prêtres consacrés à Marie, et ce même *Maria* que vous apercevez ici, vous pouvez le voir briller sur le blason et sur toutes les portes du séminaire de Montréal."

Un peu en arrière de ce moulin, on en voyait un autre destiné à l'industrie de la laine et, comme le

premier, remarquable aussi par ses vastes proportions. Ce moulin fut mis en opération vers 1830 par M. Henry Anderson, père, et fonctionna pour le mieux jusqu'au 18 septembre 1871, alors qu'un désastreux incendie le réduisit en cendres. Il ne fut pas relevé, mais M. Gilmour, à qui il appartenait, en fit transporter les machines dans son moulin à farine où elles occupent encore aujourd'hui l'étage inférieur.

Outre le grand pont, il s'en trouvait un autre nommé le petit pont, jeté sur le canal et reliant le moulin à cardes à la côte, que l'on gravissait au moyen d'un escalier assez raide; ce chemin abrégeait de plusieurs arpents la distance du moulin à la résidence de M. Gilmour — la maison rouge — le futur couvent.

M. Demers voulut aussi avoir son moulin pour le bois; il le construisit entre les deux bâtisses dont nous venons de parler. Enlevé de là pour être placé sur le canal, il fut enfin fixé sur la rive opposée. M. Jos. Bro, son nouvel acquéreur, le refit à neuf vers l'an 1867, et le transforma en une scierie de première classe. Ce moulin passa ensuite à M. Luc Arpin, puis à M. Ed. Fisk, de Joliette, qui, définitivement, en transporta le mécanisme aux Dalles. La charpente de ce beau moulin ne fut vendue qu'en ces dernières années, et maintenant on ne voit plus qu'une partie du mur de fondation sur lequel il

reposait. Mais le premier moulin à scie de la paroisse fut bâti à Montcalm, sur la rivière Rouge, par trois associés, MM. Philémon Dugas, Isaac Dugas et Pierre Richard, en 1817. Cinq ans plus tard, en 1822, M. P. Dugas construisit son moulin à farine. Ces deux moulins n'existent plus et le pouvoir d'eau qui les mettait en mouvement fut vendu par M. L.-E. Dugas à ses cousins MM. Samuel et Georges Lord qui se préparent à l'utiliser bientôt. Ce n'est pas encore tout, car deux autres moulins sont aussi en opération sur la rivière Ouareau, à trois milles environ de l'église. Ils furent construits en 1840 par M. Augustin Bro et appartiennent à présent à la *Compagnie à bois Charlemagne et lac Ouareau*. Un de ces deux moulins fut vendu en 1870 à M. Firmin Dugas qui l'exploita jusqu'à sa mort en 1889, où la susdite compagnie l'acheta comme déjà elle avait fait de l'autre.

Le premier rang de la paroisse ouvert au défrichement est le haut de la rivière Ouareau, le côté sud, qui touche aux terres de Saint-Jacques ; le reste du rang et le nord de la rivière suivirent de près. Je crois que les plus anciens colons de la paroisse sont : MM. Paul Bélisle, Joseph Ratelle, Antoine Lanoue ou *Toinon Laguerre*, et Gédéon et J.-B. Grenier. Jadis le chemin de la rivière, côté sud, n'était pas en droite ligne comme il l'est devenu dans la suite, mais faisait un angle droit chez M. Paul

Brisson, entrait dans les terres, puis suivait le cône, de sorte que la maison de M. Louis Trudeau et celle de M. Jos. Vincent se trouvaient sur le chemin passant ; ensuite il faisait encore une équerre chez M. Placide Gaudet, autrefois M. Sévère Dugas, et continuait ainsi jusqu'aux pruniers, près de la petite coulée, pour de là s'en aller, en traversant le terrain du cimetière actuel, à la rencontre du chemin de ligne qui partait du moulin et gagnait Saint-Jacques.

Vers 1840, on a corrigé les défauts de ce chemin et, en même temps, on a fait, par corvée, le pont de la grande coulée qui séparait les terres de M. Claude Dugas et de M. José Ratelle. Au sujet de ce pont, on m'a raconté une anecdote qui trouve ici sa place. Un vagabond, aimant beaucoup la liqueur de Molson, avait établi ses quartiers dans une grange, et passait ses journées à faire la navette entre son gîte et l'hôtel du coin, de sorte qu'il se tenait toujours sous l'effet de la liqueur de feu et, comme l'on dit, " rond comme un pois ". Sans s'en douter le moins du monde, il fut victime d'un malin complot de la part des hommes qui travaillaient au pont. Ceux-ci, voulant, à leur manière, lui donner une leçon, le saisissent et le plongent dans l'eau froide à plusieurs reprises. Pour se venger, le brutal mendiant prend une pièce de bois, la lance au hasard, frappe à la tête M. Claude Dugas, le plus sage de la troupe, et l'étend par terre privé de connaissance. Aussitôt tout

le monde de courir après l'ivrogne, de l'empoigner et de le conduire chez l'aubergiste pour lui faire son procès : le délinquant fut condamné à être dix fois plongé dans un puits. L'exécution de la sentence suivit de près et, malgré ses jurements, il dut subir sa peine dans toute sa rigueur.

Le *Grand Nord*, dont la construction remonte à 1894, n'est pas la première voie ferrée de Saint-Liguori ; en 1853, le chemin de fer de M. Joliette fut poussé jusque près du village de Montcalm, où sa gare se voit encore ; mais il ne fut en opération que quelques mois, durant l'année de la nomination de M. Barrette à la cure de Saint-Liguori.

Comme on a dû le remarquer, le mot *Lac Ouareau* s'est déjà présenté souvent dans ces lignes. On appelait, à cette époque, *Lac Ouareau*, le territoire de Saint-Jacques qui longeait les bords de la rivière Ouareau ; c'était, sans doute, une abréviation de la rivière du lac Ouareau. A ce nom s'attachait une signification plus ou moins agréable. Je ne parle ici, bien entendu, que du territoire qui devint plus tard la paroisse de Saint-Liguori. Le Lac Ouareau, c'était la pauvreté, et, pour un bon nombre, l'ignorance, la misère, la paresse et l'amour du plaisir ; c'était un peu le repaire, non pas directement du vice, mais des familles nécessiteuses qui, ne pouvant guère fréquenter l'église, se trouvaient par là même privées des enseignements et des consolations de la religion.

Les loups-garous et les bêtes à *grand' queues* y avaient établi domicile et comptaient une troupe entière d'adhérents.

M. Barrette, qui avait connu le ci-devant Lac Ouareau, fut toujours très sensible à cette appellation ; elle lui tombait sur les nerfs et le piquait au vif. Aussi fit-il d'incessants efforts pour la faire disparaître, et il a réussi. Le Lac Ouareau a disparu comme par enchantement, ainsi que ses hypothèques de misères, pour faire place à Saint-Liguori, avec son peuple modèle, industrieux et religieux.

CHAPITRE II

LES ÉCOLES

Il n'y avait, lors de la formation de la paroisse, qu'une seule école, celle du village, située en arrière de l'école actuelle, à peu près à quatre arpents du chemin, sur la terre de M. Jean-Romuald Paré, curé de Saint-Jacques. Disons en passant que cette terre fut donnée, dans la suite, aux Dames du Sacré-Cœur qui l'échangèrent contre celle de M. Moïse Bourgeois, du bas de Saint-Jacques ; on nomme encore aujourd'hui cette dernière terre *La ferme des Sœurs*.

C'est M. Paré qui a établi la première école, il y a environ soixante-deux ans, c'est-à-dire vers 1840, pour y faire enseigner le catéchisme et les éléments de la langue française. D'après ce que l'on peut voir, c'est encore lui qui contribuait pour une très large part, sinon pour le tout, aux dépenses d'entretien ; il y fournissait jusqu'aux maîtres, comme on le dira plus tard. Auparavant, Mlle Marie Bonin faisait la classe dans la maison de sa mère, précisément à l'endroit où demeure aujourd'hui M. Ludger Brisson. Cette demoiselle avait passé douze ans chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, au couvent de Terbonne ; elle est restée dans la suite chez M. Magloire Limoges, curé de Rawdon, puis chez M. Damien Laporte, curé de Saint-Ambroise, où elle est décédée.

Après Mlle Bonin, sont venus comme professeurs,

MM. Ovide David,* Léon Mercure et Narcisse Bourgeois, envoyés par M. Paré ; Mlle Julie Dupuis,—Sœur Marie-Joséphine, des Sœurs de Sainte-Anne—et Adéline Dupuis—Mme Paul Brisson—et Mme Parthenais ; MM. Placide Renaud et William Houle ; Mlles Christin et Perrault ; MM. Léon Mercure, pour la seconde fois, Elie Brault, Urgel Marion, Norbert Laporte, Joseph Caisse et plusieurs autres. M. Laporte a fait l'école un grand nombre d'années ; il est le dernier maître qui ait enseigné aux filles et aux garçons réunis,—cent à cent-dix élèves,—car au mois de mars 1869, les Sœurs ouvrirent une école de filles.

L'école du village, dominant les moulins, les chutes, les rapides, le pont et les îles, est bien le site le plus charmant que l'on puisse voir dans les environs. Elle fut bâtie par M. Gédéon Grenier, et reconstruite ces années-ci, avec des proportions un peu moindres.

La descente des billots fournissait chaque printemps, aux enfants d'école, leurs plus belles récréations. Rien n'est plus agréable, en effet, que de suivre du regard les longues pièces qui descendent la rivière, de les voir sauter les chaussées, courir à travers l'écume des flots grossis par la fonte des neiges, bondir, se frapper les unes contre les autres, disparaître dans le bouillon des rapides, et reprendre plus loin une course moins effrénée sur la surface de l'eau. Que de fois, assis en groupe sur la côte,

* M. David vit encore au Sault-au-Récollet ; il a quatre-vingt-six ans.

n'avons-nous pas oublié, à l'époque de la *drave* ou du flottage, l'heure de rentrer en classe, ce qui, pourtant, nous valait bien, à l'occasion, des pensums ou des coups de fêrule.

En parlant de cette école, il convient de faire une mention spéciale de la prison de l'établissement ; c'était un coin noir destiné d'abord à recevoir le bois de chauffage, puis servant de vestiaire aux élèves, et enfin de lieu de châtiment et d'expiation. Il faut le dire, il y avait là, bien souvent, des pleurs et des rages d'enfant. La *règle* et le martinet jouaient aussi, de mon temps, un rôle qui s'est heureusement effacé dans la suite.

La deuxième école fut fondée en 1854, à la suite de l'annexion d'une partie de Rawdon ; la troisième fut ouverte au Rang-double, en 1855, et porte le No 3. La quatrième est celle d'En-bas, désignée sous le No 4, et mise en opération en 1858. Il y avait bien des années que les contribuables de ce rang réclamaient cette école, ce qui prouve que la cause de l'instruction fut toujours chère à nos co-paroissiens. L'école des Sœurs commença au mois de mars 1869, et porte le No 5. Nous lisons, dans le cahier des délibérations de la commission scolaire, que le 16 avril de la même année, on décida de faire transporter à l'école du couvent "les tables, bancs, tableau noir, qui, désormais, sont devenus inutiles à l'école du village, par suite de la division des garçons et des filles".

CHAPITRE III

PAROISSE CANONIQUE

Entre temps, les terres se défrichaient, les colons devenaient plus nombreux et prenaient de l'importance ; de sorte que la question d'une paroisse distincte de celle de Saint-Jacques commença à s'agiter. La première requête qu'on trouve aux archives de l'archevêché de Montréal, concernant notre paroisse, porte la date du 11 février 1848. Je la cite en entier, ainsi que les noms de tous les signataires. C'est, on le comprend, un document de la plus haute importance.

“ A Sa Grandeur l'Illustrissime et
Révérendissime Ignace Bourget,
Evêque de Montréal.

“ MONSEIGNEUR,

“ L'humble requête des tenanciers de la paroisse connue sous l'invocation de Saint-Jacques, comté de Leinster, dans le district de Montréal, professant la religion catholique, lesquels représentent respectueusement à Votre Grandeur : Que la distance de sept milles où la plupart d'entre eux se trouvent de l'église de la dite paroisse de Saint-Jacques qui les a desservis variablement jusqu'à présent, dont ils font actuellement partie, la difficulté que leur présentent les chemins, surtout pendant le printemps et l'automne,

et la presque impossibilité d'envoyer aussi loin leurs enfants aux instructions chrétiennes, d'y transporter leurs nouveau-nés pour le baptême, leurs défunts pour la sépulture et de s'y rendre eux-mêmes régulièrement pour accomplir leurs devoirs religieux, sont de puissants motifs qui leur ont fait sentir depuis longtemps le besoin de former une paroisse à part. Vos suppliants déclarent de plus que l'église de la dite paroisse de Saint-Jacques est maintenant trop petite pour contenir la foule qui s'y rend dans les jours consacrés au culte. Que leurs habitations et terres établies dans la dite paroisse de Saint-Jacques, dans l'endroit vulgairement appelé Lac Ouareau, relèvent de la seigneurie de Saint-Sulpice de Montréal, comprenant une étendue de terre de neuf milles de longueur et trois milles de largeur, etc., etc. ;

“Que l'on remarque, dans le territoire-ci-dessus désigné, plusieurs espèces de moulins, notamment le moulin banal sur la rivière du Lac Ouareau, bâti par Messieurs les Séminaristes de Montréal, près duquel moulin il y a une école actuellement en opération ;

“Que leurs familles forment une population de neuf cents âmes et de cinq cents communians, lequel nombre ne peut qu'augmenter, à proportion du défrichement tant des dites terres habitées que de celles qui ne le sont pas encore ;

“Que vos suppliants présentement établis sur les dites terres pourraient fournir actuellement, pour leurs dîmes, une somme d'argent nécessaire pour la subsistance du prêtre qui leur serait donné ;

“D'après un tel exposé, vos suppliants se croient plausiblement fondés à demander et solliciter avec

un profond respect à Votre Grandeur, le détachement du territoire ci-dessus désigné ou avec plus grande étendue, s'il est nécessaire, de la paroisse de Saint-Jacques, pour en former une paroisse séparée, dans laquelle ils s'engagent de construire les bâties nécessaires, ainsi que de donner gratuitement un terrain convenable en pareil cas. Ce considéré, Monseigneur, ils vous supplient de vouloir bien effectuer le détachement du dit territoire avec une étendue convenable, de la dite paroisse de Saint-Jacques, et l'ériger en paroisse sous l'invocation du mystère qu'il vous plaira. Et ne cesseront de prier pour la conservation de vos jours si précieux dans ce siècle.

“ Lac Ouareau, ce 11 février 1848 :

Théophile Beauregard	Olivier Lepage
Narcisse Leblanc	Jos. Venne
James Haney	Veuve Bastien
Louis Neveu	Louis Dulong
Paul Bélisle	David Mireau
Veuve Lepage	Xavier Houle
Simon Lépine	Léon Mercure
Jos. Brisson	Médard Marion
Antoine Roy	Jos. Brault
Félix Riquier-Laverdure	Nazaire Ratelle
Pierre Jeansonne	Pierre Caillé
François Desourdis	Michel Lapointe
Narcisse Dugas	François Mireau
Elie Brien	Cyrille Ayotte
Théophile Brault	J.-B. Belleville, fils
Germain Brisson	J.-B. Guernon
J.-B. Belleville	J.-B. Tessier

Basile Belleville	Jos. Bourgeois
Jules Bourgeois	François Rivet, fils
Pierre Thibodeau	Etienne Mercier
Jean Bastien	J.-B. Langlois
François Parent	Abraham Gagnon
Antoine Parent	Charles Pellerin
Pierre Marois	Elie Langlois
Alexis Perreault	Moïse Landry
François Chevalier	André Charland
Narcisse Gaudette	François Beauregard
Pierre Guibord	Jean-B. Dusablé
Bénoni Jodoin	Pierre Fortin
Louis Dupras	Jos. Desserres
Jérôme Cantin	François Rivet
Louis Grenier	François Rivet (Paul)
Félix Landreville	Joseph Basinet
Alexis Bourgeois	Toussaint Prud'homme
Louis Rivet	Gédéon Grenier
Pierre Mousseau	Antoine Lanoue
Jean-B. Parent	Jos. Ratelle
Louis Rivet	Moïse Bourgeois

“Certifié par J.-B. Demers et Jos. Forest.”

En examinant cette liste considérable de noms, je trouve que ceux qui les portaient, à l'exception de MM. Narcisse à Antoine Leblanc et Toussaint Prud'homme, sont tous au nombre des morts ; leur dernier survivant, à part MM. Leblanc et Prud'homme, me paraît avoir été M. Pierre à Baptiste Thibodeau, qui vient de mourir à l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans.

Le 29 septembre 1849, une nouvelle requête,

signée par cinq citoyens seulement, est encore envoyée à Monseigneur. La persistance de ce peuple, qui ne se lasse de demander un prêtre, nous touche et nous rappelle la scène de l'Evangile où il nous est raconté qu'un homme va importuner son ami, pour en recevoir trois pains qu'il veut emprunter. Cette nouvelle demande s'appuie sur des raisons majeures et de beaucoup plus fortes que les précédentes. Elle met le doigt sur les plaies les plus vives du Lac Ouareau et requiert avec instance les soins du médecin des âmes.

Les signataires demandent la messe de temps en temps et une petite instruction, soit à l'école, soit dans le moulin, à cause des maisons scandaleuses, de la profanation de la sainteté des familles et de la violation de la loi du dimanche : elle se termine par cette comparaison qui ne manque pas d'actualité : " Allons-nous être comme le malade de la piscine de Siloé, et demeurer là sans guérison des années entières, n'ayant personne pour nous y jeter, afin d'être guéris ? " Au bas de cette demande figurent les noms de M. Etienne Parthenais et de son épouse, maîtresse d'école, qui a dû écrire elle-même cette requête ; de MM. Moïse Bourgeois, Gilbert Brisson, François Beauregard et Pierre Thibodeau.

Je suis porté à croire que ce placet est l'œuvre de MM. Maréchal et Perrault, tous deux vicaires chez M. Paré. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est

que, la veille de la confection du document dont nous venons de parler (28 septembre 1849), les deux vicaires adressaient à Monseigneur une lettre dans laquelle ils répètent les mêmes allégués et entrent dans des détails plus intimes qu'ils ont recueillis dans leurs visites au Lac Ouareau. Ils disent que "la jeunesse, partie précieuse mais bien malheureuse du troupeau, est négligée et que des enfants de dix et onze ans n'ont jamais vu l'église." " Les habitants ne peuvent bâtir maintenant," ajoutent-ils, " mais l'école ou une autre grande maison inoccupée pourrait suffire ; ils ont demandé la messe, mais on leur a répondu : " Bâissez une église".

En effet, le 25 octobre . . . , M. Paré avait répondu aux intéressés qu'ils ne pourraient pas avoir la messe dans la maison d'école, qu'ils ne sont pas capables de former une paroisse ; cependant il termine en disant : " Bâissez une chapelle de trente à quarante pieds, sur le terrain de l'école, et vous aurez la messe une fois par mois." Ils répondent à ces conditions : " Nous sollicitons encore la messe à l'école ou au moulin ; nous pouvons bâtir une église et avoir un prêtre, si Monseigneur le veut."

Ces procédés n'aboutissent pas encore à un résultat satisfaisant. On voit bien que Monseigneur envoie M. Alexis-Frédéric Truteau, le 3 décembre 1850, à la suite d'une requête. Ce monsieur préside une assemblée à Saint-Jacques, le 21 juin, pour y vérifier les

signatures et voir si les allégués sont fondés, mais son rapport ne fut pas favorable au démembrement. Il y avait alors six cent quatre-vingt-onze communiant dans le territoire à séparer.

Le fruit ne paraissant pas suffisamment mûr pour le détacher de l'arbre, Monseigneur résolut d'attendre encore.

Deux mois après la dernière assemblée, un des principaux citoyens revint à la charge auprès de Monseigneur qui venait de détacher de Saint-Jacques la *Grand' Ligne* ou Saint-Alexis. Il lui écrivit la lettre suivante qui n'est pas un modèle à suivre, en pareil cas, pour s'attirer les faveurs de l'autorité diocésaine. Afin de ne froisser personne, je supprime le nom du signataire :

“ A Sa Grandeur

Mgr Ignace Bourget,

Evêque de Montréal.

“ MONSEIGNEUR,

“ Maintenant qu'une nouvelle paroisse vient d'être détachée de Saint-Jacques, sous l'invocation de Saint-Alexis, dans l'endroit appelé la *Grand' Ligne*, je me pense de plein droit autorisé à vous demander l'accomplissement de la promesse que vous m'avez faite, savoir : Que lorsque les gens de la *Grand' Ligne* auraient le permis de construire une église, vous accorderiez aux habitants du Lac Ouareau une chapelle succursale. Je ne sais si vous êtes encore dis-

posé à donner la permission de bâtir cette chapelle, laquelle les dits habitants du dit Lac Ouareau désirent avoir au plus vite et ce, pour des raisons purement religieuses. Monseigneur, je dois vous dire que tous les gens du Lac Ouareau sont jaloux du succès qu'ont eu les gens de la Grand'Ligne de Saint-Jacques, et, sans trop murmurer, nous avons été éconduits dans notre demande, sans de trop bonnes raisons; mais n'importe, le passé est oublié presque chez tous, et nous espérons cette fois que vous permettrez qu'une chapelle soit érigée au Lac Ouareau, et que vous ordonnerez de faire les procédés en pareils cas, ou bien que vous nous prescrirez ce que nous devons faire, par devant Votre Grandeur, pour arriver à la construction de cette église. En attendant, je suis de Votre Grandeur,

“ Votre diocésain, N. N.,
agissant au nom des autres.

“ Lac Ouareau, 29 septembre 1851.”

En réponse, ce monsieur reçut la lettre suivante, où l'énergie de Mgr Bourget brille dans tous les mots :

“ Montréal, 30 septembre 1851.

“ MONSIEUR,

“ Mgr l'évêque de Montréal me charge de vous écrire, en réponse à votre lettre du 29, que la raison pour laquelle il n'a pas jugé à propos de faire procéder pour le Lac Ouareau comme pour la Grand'Ligne, c'est qu'il n'a pas trouvé qu'il y eût, dans le premier

endroit, autant de moyens que dans le second, pour faire les frais des bâtisses nécessaires à une paroisse. Sa Grandeur me charge d'ajouter que le ton de votre lettre ne paraît pas être celui d'un diocésain humble et respectueux.

Votre, etc.,

J. O. PARÉ, chan. secrétaire."

Après cette lettre suivit une nouvelle requête des habitants du Lac Ouareau, en date du 29 avril 1852 ; ce fut la dernière : elle devait être exaucée. Elle est à peu près dans les mêmes termes que celle de 1848, à savoir : 1° que leurs habitations et leurs terres comprennent deux lieues et demie de long sur trois quarts de large ; 2° qu'ils sont à deux lieues et demie de l'église paroissiale ; 3° que la paroisse projetée renferme deux mille âmes. Après ces considérants, les signataires demandent respectueusement : 1° une chapelle succursale ; 2° et à cette fin, ils s'engagent à donner le terrain requis, près de l'ancien chemin de ligne, entre la terre de M. Paré et celle des Dames du Sacré-Cœur, en bas de ce chemin, ou à la place que l'on trouvera la plus avantageuse pour bâtir cette chapelle.

Tout le Lac Ouareau de Saint-Jacques, depuis le haut jusqu'en bas, a signé ; voilà pourquoi on demande de placer la chapelle au centre du rang.

Les cent vingt-quatre noms qui figurent au bas de ce document sont les suivants :

Octave Morin	François Gagnon
Michel Perrault	Antoine Tremblay
Pierre Thibodeau	Abraham Bourgeois
François Parent	Germain Brisson
Jean-Baptiste Grenier	Pierre Caillé
Théophile Thibodeau	Vve A. Bro
Paul Bélisle	Cyrille Morin
Alexis Bourgeois	Antoine Parent
Régis Bourgeois	Joseph Chevalier
Louis Nepveu	Gilbert Brisson
Pierre Ratelle	François Raymond
Nazaire Ratelle	Antoine Lanoue
Charles Belleville	J.-B. Lajeunesse
Xavier Bro	Moïse Bourgeois
Narcisse Dugas	Félix Gauthier
Antoine Parent	Maxime Guildry (Labine)
Louis Sourdif	Jos. Guernon
Vve Alexandre Perrault	Olivier Bro
Narcisse Grenier	Laurent Arbour
Louis Rivet	Basile Belleville
Jos. Bolle	André Charland
Michel Lapointe	Jos. Bro
Firmin Guibord	Jos. Ratelle, fils
Charles Chevaudier	Claude Robitaille
Jos. Brien	Elie Brien
Jos. Brisson	Léon Mercure
Baptiste Brisson	Pierre Guibord
Vve François Miron	Narcisse Monette
Médard Melançon	Etienne Mercier

Jos. Grenier	François Lachapelle
Félix Riquier (Laverdure)	Louis Froment
Henri Fleury	Narcisse Gaudette
Jos. Bastien	Jos. Beauregard
Jos. Moisan	Sifroid Hébert
Théophile Bro	Joseph Brisson
Jos. Ratelle, père	Olivier Lépine
Moïse Landry	Antoine Bolle
Médard Marion	Jos. Guibord
Jean Parent	J.-B. Guernon
André Jodoin	J.-B. Paquet
Jean-B. Langlois	Paul Brisson
Jean-Louis Basinais	Vve Bonin
Urgel Jobin	David Mireau
Louis Langlois	Pierre Guernon
Louis Desmarais	Siméon Dulong
Paul Rivet	Théophile Belleville
Narcisse Goulet	Vve François Bastien
Jules Bourgeois	Cyrille Ayotte
Charles Belleville	Jérôme Cantin
Jean-Simon Lépine	Pierre Belleville
Louis Bolduc	J.-B. Dusablé
Andrew Gordon	Charles Bricault
Narcisse Lépine	Narcisse Leblanc
François Beauchamp	Claude Bourgeois
Louis Brisson	Siméon Dupuis
J.-B. Brisson	Jos. Plouffe
Jean M. Mireau	François Chevalier
Vve P. Personne	Charles Froment
Louis Dulong	Léon Plouffe
J.-B. Guernon	Louis Brunelle
Narcisse Beaubien	Théophile Beauregard
Jos. Venne	Sévère Dugas

Le permis de procéder suivit de près cette requête, mais nulle trace de décret canonique ne se trouve aux archives avant 1853. Ce qui est certain, c'est que l'érection de la paroisse fut décidée du 5 mai au 29 juin 1852. M. Paré, dans une lettre du 5 mai 1852, parle du projet comme d'une affaire pendante. " Monseigneur, dit-il, si vous avez l'intention d'accorder une chapelle au Lac Ouareau, que ce soit plutôt en haut ; ceux du bas peuvent facilement venir ici, parce que c'est proche ". Et, d'autre part, la plantation de la croix se fit le 29 juin 1852.

Le Lac Ouareau est donc devenu Saint-Liguori sans laisser aucune trace de décret canonique, avant 1853, bien que l'on parle de Saint-Liguori dès 1852. M. Brassard, dans son rapport, en 1853, dit lui-même qu'il n'y avait pas d'érection canonique.

Mgr Bourget écrivit à M. Paré le 29 juillet 1852 et lui annonce qu'il va confier la nouvelle desserte à M. Joseph Perrault, vicaire à Saint-Jacques, avec résidence en cette même paroisse ; mais M. Paré, dans sa réponse du 1^{er} août, conseille à Monseigneur de donner un curé résident au Lac Ouareau : " Vous " m'informez, dit-il, dans votre lettre du 29 juillet, que " vous donnez la desserte du Lac Ouareau à M. " Perrault. Je crois qu'il serait plus avantageux qu'il y " résidât, même comme curé ; il en est capable. Mais " ce ne doit être qu'à la Saint-Michel, pour que les " gens se dépêchent plus à bâtir ; les choses sont

“ bien parties et sont déjà bien avancées. En attendant la Saint-Michel, les gens peuvent partager les soins de leur vieux curé.

J.-R. PARÉ, curé.”

Monseigneur se rendit aux représentations de M. Paré et la desserte projetée devint paroisse, à la tête de laquelle fut placé M. Perrault.

Voici ce que l'on raconte de cet événement de la formation de Saint-Liguori et de la construction de son église.

La séparation des habitants du Lac Ouareau d'avec Saint-Jacques n'avait pu en arriver là sans causer de blessures. M. Paré, le bon pasteur qui, depuis plus de trente ans, était curé de Saint-Jacques, ayant baptisé et marié une grande partie de sa population, était opposé à toute division ; il ne pouvait s'accoutumer à la pensée d'être un jour ou l'autre séparé de ses enfants, même des plus pauvres qu'il affectionnait davantage. Tout au plus, il permettrait une desserte au Lac Ouareau à laquelle il enverrait de temps à autre un de ses vicaires ; il consentait à donner à cette fin un morceau de terrain détaché de sa propriété adjacente au chemin de ligne, ou chemin d'hiver. Cependant, malgré cette répugnance connue, on persistait, comme on l'a vu, à presser le démembrement final.

Les dernières requêtes couvertes de noms furent déposées, paraît-il, chez M. Paré, avec prière de les

transmettre au premier pasteur du diocèse ; mais les procédés n'aboutissant à rien, on confia ces commissions délicates à M. Thomas-Léandre Brassard, curé de Saint-Paul. Cette fois, la poste fut prompte messagère : Monseigneur reçut les documents et voulut bien y faire droit, en donnant à l'un de ses chanoines, M. Adolphe Pinsonnault, plus tard évêque de London, Haut-Canada, la mission de se rendre sur les lieux, pour vérifier la requête avec ses allégués, marquer la place de l'église et y planter la croix, signe précurseur de l'érection d'une chapelle.

En vue de la plantation de la croix qui devait fixer irrévocablement le site de la nouvelle église, il se forma trois courants d'idées différentes ; ce fut, à proprement parler, une question de clocher : les premiers, ceux du bas de la rivière Ouareau, ayant à leur tête MM. Narcisse Dugas et Pierre Guibord, voulaient l'église sur la terre de M. Paré ; les autres, qui comptaient dans leur rang MM. Paul Bélisle, José Ratelle, Sévère Dugas et Jos. Dugas, travaillaient à la mettre à la place qu'elle occupe maintenant ; puis le troisième groupe, parmi lequel figuraient MM. Gilbert Brisson, Jean-Baptiste et Gédéon Grenier, plaidait pour la bâtir près de l'école, côté nord de la rivière ; mais bientôt ce dernier parti, lâchant prise, se rallia au second groupe, et ensemble ils finirent par l'emporter.

M. Pinsonnault, remplissant la charge d'archidiacre

dans cette opération, s'en vint à Saint-Paul, chez M. Brassard qui, comme on l'a dit, avait présenté la requête des francs-tenanciers à Mgr de Montréal. Il y séjourna durant huit jours, et, dans cet intervalle, il fit plusieurs voyages au Lac Ouareau. Le peuple intéressé lui fit une très jolie réception : les paroissiens endimanchés, les maisons pavoisées et les chemins nettoyés, tout fut mis à contribution pour attirer les bonnes grâces du délégué de l'évêque qui prit son logement au moulin, dans des appartements laissés à sa disposition par M. Jos. Beau-regard.

Après avoir entendu le pour et le contre des parties en cause, avoir rendu justice au groupe des environs du moulin, qu'on avait tenté de frustrer d'une assemblée, M. Pinsonnault décida de planter la croix à l'endroit où est l'église actuelle. Le parti lésé fit entendre des protestations, mais le délégué ne les crut pas suffisamment fondées et passa outre. Il ne restait plus qu'à fixer un jour propice pour la plantation de la croix ; on choisit la fête de saint Pierre. Le père José Ratelle ayant cédé, moyennant la modique somme de cinquante dollars, huit arpents de sa terre, pour y construire les bâtisses nécessaires et pour un jardin à l'usage du futur curé, il fallait voir si les titres du terrain offert étaient en règle ; on trouva que la terre elle-même était grevée d'hypothèques, de sorte que, tout d'abord, un cautionnement s'imposait. Deux

citoyens, MM. Paul Bélisle et Sévère Dugas, se présentèrent en garantie; le dernier seul fut accepté, l'autre n'étant pas jugé requis. Donc, le 29 juin 1852, la croix, préparée par les fidèles, fut apportée par M. Gilbert Brisson et plantée par M. Pinsonnault. On vint protester de nouveau, mais les opposants furent congédiés. Un des citoyens promit même de ne jamais venir à cette église; en réponse, M. le délégué lui assura qu'en effet il n'y viendrait pas. C'est ce qui arriva, car cet homme mourut avant la construction de la chapelle. Dieu avait frappé de cette manière, l'année précédente, un paroissien de Saint-Alexis qui avait osé faire les mêmes menaces.

Il paraît que le bon M. Paré ne savait encore rien, ou plutôt faisait mine d'ignorer ce remue-ménage, puisque le jour même de la plantation de la croix, il dit, par plaisanterie, à un habitant du Lac Ouareau, qui présentait un enfant au baptême: "Cet enfant aura les cheveux blancs avant que votre paroisse soit formée". "Mais, répartit le paroissien, ne savez-vous pas qu'aujourd'hui même M. Pinsonnault est venu marquer la place de l'église, au nom de Mgr de Montréal?"

Désormais la paroisse va porter un nom canonique, mais comme on l'a dit plus haut, le décret d'érection, lui donnant son existence complète, ne sortit que plus tard.

Voici la teneur de la requête rédigée pour deman-

der à Monseigneur le décret régulier qui devait déterminer le territoire à ériger en paroisse.

“ A Sa Grandeur

Mgr Ignace Bourget,

Evêque de Montréal.

“ MONSEIGNEUR,

“ L'humble requête des soussignés tenanciers catholiques romains de la paroisse de Saint-Liguori, composant la majorité, dans le comté de Leinster, district de Montréal : Très respectueusement expose à Votre Grandeur que leurs habitations et terres composant la dite paroisse de Saint-Liguori, faisant autrefois partie de la paroisse de Saint-Jacques, comprenant une étendue d'une lieue de front, sur environ deux lieues de profondeur. Que ce terrain est borné au sud, partie par la base de Saint-Jacques et l'autre par la continuation du haut, aussi de Saint-Jacques ; à l'est, par les nommés Cyrille Morin, Daniel Dugas, François Rivet, ces deux derniers compris, et Médard Perrault, exclusivement de la paroisse de Saint-Jacques ; au nord, partie par la ligne qui sépare la seigneurie de Saint-Sulpice d'avec celle de Lavaltrie, et l'autre partie par le township de Kildare ; à l'ouest, par la ligne qui divise la dite seigneurie de Saint-Sulpice d'avec le township de Rawdon.

“ Que vos dits requérants ressentent le besoin où ils sont que leur dite paroisse de Saint-Liguori soit bornée et érigée d'une manière régulière et canonique.

“ Pourquoi vos requérants appellent instamment la prompt attention de Votre Grandeur sur l'exposé

ci-dessus et concluent en conséquence à ce qu'il lui plaise de fixer les démarcations de la dite paroisse de Saint-Liguori, et simultanément lui donner l'érection canonique dans le plus bref délai. Et ferez justice.

"Saint-Liguori, ce 28 décembre 1852.

" Jos. Beauregard	Louis Guilbault
Elie Brien	Jos. Gauthier
Léon Mercure	François Charette
Narcisse Grenier	J.-B. Paquet
Jos. Grenier	J.-B. Grenier
Firmin Guibord	Maxime Labine
Gédéon Grenier	Narcisse Leblanc
Jos. Batte	Jos. Jeansonne
Jérôme Cantin	Michel Lapointe
Sifroid Hébert	Charles Belleville
Olivier Lépine	Jos. Brisson
Sévère Dugas	Moïse Personne
Xavier Brault	Simon Lépine
Jos. Belleville	Jos. Goulet
J.-B. Belleville	J.-L. Basinai
J.-B. Belleville, fils	Moïse Bourgeois
Louis Brisson	Louis Rivet
André Charland	Médard Melançon
Siméon Dupuis	David Amireau
Louis Dufresne	Pierre Caillé
Thomas Parent	François Desourdis
Basile Belleville	Siméon Dulong
Jos. Brisson	Ignace Beauregard
Gilbert Brisson	Paul Bélisle
Jos. Ratelle, père	Paul Rivet

Charles Lépine	Jos. Brisson
Pierre Fortin	Xavier Houle
Narcisse Goulet	Pierre Belleville
François Beauchamp	J.-B. Magneron-Lajeunesse
Félix Gauthier	Antoine Lanoue
Théophile Beauregard	Narcisse Gaudet
Nazaire Ratelle	Abraham Gagnon
Jos. Ratelle, fils	Claude Bourgeois
Xavier Vigneux	Louis Bolduc
Antoine Batte	Louis Chevalier
Jos. Brien	François Parent
Charles Bricault	Lambert Dulong
Nicolas Piquette	Isaïe Forest
Alexis Bourgeois	

“ Assermenté à Kildare par Jules Bourgeois, N. P., et Sévère Dugas.”

Le même jour, les tenanciers du Rang-double, c'est-à-dire le deuxième et le troisième rang de Kildare, ont aussi signé une requête à peu près semblable, demandant à être annexés à la nouvelle paroisse de Saint-Liguori. Au bas de cette requête, on lit les noms suivants :

“ Stanislas Laporte	Jos. Rivet
Michel Laporte	Louis Saint-Jean
Ambroise Langlois	Antoine Marion
Venant Héroux	Basile Desautels
François Jolicœur	Narcisse Auger
Louis Parent	Xavier Mercure
Louis Jetté	Louis Auger
Venant Rivet	J.-B. Jetté

Louis Langlois	Bénoni Saint-André
Joseph Desrosiers	Joseph Riopel
François Perrault	J.-B. Desautels
Paul Rivet	

“ Assermenté à Kildare devant Jules Bourgeois et Sévère Dugas, le 28 décembre 1852.”

Sur ces cent deux signataires, il n'en reste plus que huit : tous les autres ont joué leur rôle dans la vie ; les survivants sont :

Sévère Dugas	Narcisse Leblanc
Paul Rivet	Jos. Brisson
Louis Bolduc	Charles Lamarche
Venant Héroux	Jos. Desrosiers

Pour faire droit à ces deux requêtes, Mgr Bourget, en date du 19 février 1853, nomme M. Brassard, curé de Saint-Paul, son délégué spécial, pour procéder légalement et canoniquement, selon que de droit. Après trois avis spéciaux publiés à Saint-Jacques, à Saint-Ambroise et à Saint-Liguori, M. Brassard tient une assemblée le 10 mars 1853, à Saint-Liguori, près de la chapelle, et, dans son rapport, il dit qu'il convient de faire droit aux requêtes du 28 décembre 1852 ; il ajoute que la paroisse a neuf milles en superficie, compte mille cinq cents âmes et environ huit cents communians.

A la suite de ce rapport favorable, Monseigneur lance le décret d'érection canonique de la paroisse ; en voici le résumé :

A tous ceux que les présentes verront, savoir faisons que : 1^o vu les deux requêtes ci-dessus ; 2^o vu la commission donnée à M. Brassard ; 3^o les notices légales ; 4^o le rapport de notre délégué ; en conséquence, le saint Nom de Dieu invoqué, nous établissons cette paroisse et cette cure, et nous la plaçons sous le patronage de saint Alphonse de Liguori dont la fête se célèbre le 2 août ; le présent décret sera publié aux trois paroisses intéressées, savoir : Saint-Jacques, Saint-Liguori et Saint-Ambroise.

Donné à Saint-Colomban, le 16 mars 1853.

† IGNACE, év. cath. de Montréal.

Par Monseigneur

J. O. PARÉ, chan. sec.

Après l'incendie de l'évêché de Montréal, Mgr Bourget s'était retiré quelques mois dans la paroisse irlandaise ci-dessus nommée, chez M. Falvey, pour y apprendre la langue anglaise ; voilà pourquoi il signe à Saint-Colomban le décret concernant Saint-Liguori.

Dès l'automne suivant, une partie de la paroisse de Rawdow voulut s'annexer à Saint-Liguori ; la requête des tenanciers est datée du 16 novembre 1853, et est signée par

François Caisse

Pierre Caisse, fils

David Girard

Pierre Caisse, père

Charles Belouin

Léon Ratelle

Jos. Caisse

Charles Mireau

Louis Landreville

Eugène Perrault

Fabien Landreville	Jos. Labrecque
Alexandre Labrecque	Jos. Foisy
Jérémie Brault	Pierre Leblanc
Jos. Deshaies	Jos. Saint-Jean
Louis Valois	Pierre Chiquette
Toussaint Gareau	J.-B. Grégoire
Gonzague Labrecque	Cyrille Ayotte

Ils allèguent, entre autres choses, qu'ils seront plus près de l'église et avec des compatriotes et des coreligionnaires. M. Brassard fut encore nommé pour régler la question, le 5 avril 1854 ; il vint opérer le 4 mai suivant, et fit un rapport dans lequel il dit que, malgré l'opposition qui ne semble pas suffisamment fondée, il est d'avis que la requête doit être reçue. En effet, par un décret en date du 9 mai 1854, cette partie décrite dans la requête est annexée à la nouvelle paroisse.

La paroisse s'agrandissait, mais elle ne put jamais englober le bas du Lac Ouareau. Dès l'année 1857, il y eut une première tentative de l'annexer à Saint-Liguori ; c'est ce que l'on apprend par une lettre du bon M. Paré à son évêque.

" MONSEIGNEUR,

" Hier, j'étais dans mon Lac Ouareau ; je l'ai trouvé
" dans la peine ; ils sont encouragés de me laisser
" pour Saint-Liguori, par les anciens mécréants. Ah !
" je vous en prie, cher évêque, laissez-moi tout mon
" monde que j'ai élevé et que j'aime.

" J. R. PARÉ, Ptre."

Trois ans plus tard (1860), deux citoyens de Saint-Liguori, MM. Octave Morin et Sévère Dugas, sont allés au bas du Lac Ouareau pour faire signer une requête aux intéressés, demandant leur annexion ; mais une contre-requête, en date du 15 décembre 1860, fut envoyée à Monseigneur, priant Sa Grandeur de ne pas les détacher de leur vieille paroisse. Cette pièce, écrite de la main même de M. Maréchal, curé, termina la fameuse question du Lac Ouareau, qui appartient encore à Saint-Jacques.

Il y eut annexion de quelques terres de Saint-Charles-Borromée, en 1861 ; M. Moreau vint faire les opérations nécessaires. Par contre, quelques habitants de Kildare annexés à Saint-Liguori, sur leur demande, veulent retourner à Saint-Ambroise, à cause de certains inconvénients, tels que ponts emportés par la crue des eaux et mauvais état des chemins ; mais la paroisse tout entière s'opposa à cette démarche puérile qui fut rejetée par l'autorité diocésaine.

Enfin, pour terminer l'histoire de la formation de notre paroisse, il faut ajouter que si, déjà, elle existait canoniquement, elle n'avait cependant pas encore d'existence civile ; il devenait donc absolument nécessaire d'obtenir celle-ci, pour procéder à la répartition légale, en vue de rebâtir l'église.

Le 11 février 1880, une requête fut signée par les francs-tenanciers, exposant à Mgr de Montréal que :
1^o la paroisse de Saint-Liguori, érigée en 1853, a été

agrandie dans la suite par d'autres décrets, mais n'a pas encore de reconnaissance civile; 2° que Sa Grandeur veuille bien lancer un nouveau décret canonique pour aider les procédés civils. Le 21 février, Monseigneur délègue M. H. Moreau, vicaire général, pour procéder; l'assemblée eut lieu le 18 mars suivant. M. le Vicaire général, dans son rapport, affirme: 1° que la susdite requête est véritablement de ceux qui l'ont signée; 2° qu'ils forment la grande majorité des habitants francs-tenanciers; 3° qu'il est convenable d'accorder l'objet de leur demande. En même temps, une autre requête supplie Monseigneur d'annexer à Saint-Liguori un territoire de trois cents arpents, faisant partie de Saint-Paul et appartenant à trois propriétaires dont l'un désire rester à sa paroisse. M. Moreau conclut affirmativement à cette demande comme aux autres et sollicite, en faveur de tous les intéressés, le décret canonique qui fut lancé le 22 mars 1880 et reconnu civilement par une proclamation officielle le 26 juin de la même année. Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, dans son décret, se sert à peu près des mêmes termes que Mgr Bourget dans celui de 1853; il donne le même patron à la paroisse et lui assigne ses limites actuelles qui se lisent ainsi dans la proclamation du 26 juin 1880:—L'étendue de terre bornée et décrite comme suit comprenait le territoire détaché de Saint-Paul.—
“1° au nord, les lots Nos 28, 27, 26, 25 et la

moitié est du No 24 du 2^{ième} rang du canton de Rawdon, les lots Nos 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19 et 18 du premier rang du canton de Rawdon, moins la partie des lots 18 et 19 qui se trouve sur la rive sud du Lac Ouareau ; 2^o à l'est, 3 lots du premier rang, 4 lots et un quart du 2^{ième} rang et 3 lots et demi du 3^{ième} rang du canton de Kildare, à partir de la grande ligne qui sépare le dit canton de la seigneurie de Saint-Sulpice ; 3^o dans la seigneurie de Saint-Sulpice, les deux rangs qui se trouvent sur les rives nord et sud de la rivière Ouareau, à partir du canton de Rawdon en descendant sur la rive nord jusqu'à et y incluse la terre de Médard Dufresne et Onésime Brouillet, propriété qu'ils occupent conjointement et, sur la même rive sud, à partir du même canton, en descendant jusqu'à et y comprise la terre d'Edmond Caisse, sur laquelle il demeure et sera bornée au sud, partie par la paroisse de Saint-Paul et partie par la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan ; et, à l'ouest, partie par la dite paroisse de Saint-Jacques et partie par la paroisse de Sainte-Julienne."

Le décret canonique donna pourtant lieu à un procès, entre les municipalités de Saint-Paul et de Saint-Liguori, au sujet de la dernière annexion. Ce procès se termina à l'avantage de Saint-Liguori, mais dura plusieurs années ; c'est ce qui retarda longtemps la marche de la construction de l'église.

CHAPITRE IV

CONSTRUCTION ET BÉNÉDICTION D'ÉGLISES.—CIMETIÈRES.—CLOCHES.—CHEMIN DE CROIX

Libres de toutes entraves ou oppositions, après la plantation de la croix, les nouveaux paroissiens se mirent en frais de se construire une chapelle ; chacun fit sa part sous la direction de MM. Gédéon et Jean-Baptiste Grenier : les uns gagnèrent le bois, pour y abattre, équarrir et apporter la charpente ; quelques-uns fournirent et charroyèrent la pierre ; d'autres, le sable et la chaux, le bardeau et le ferblanc, tant et si bien, qu'au mois d'octobre 1852, l'église, quant à l'extérieur du moins, était prête à servir au culte. On avait pourtant éprouvé un sérieux contretemps : lorsque la charpente fut debout, on s'aperçut que, dans son ensemble, la bâtisse était trop courte, ce qui prouve que malgré leur bonne volonté nos architectes n'étaient pas très experts. On abattit aussitôt la façade, et l'on ajouta quinze pieds à la longueur totale de l'édifice, qui en eut alors quatre-vingts. Les châssis primitifs étaient à angles droits ; Monseigneur les fit remplacer par des fenêtres en ogive, fabriquées par M. Francis Archambault.

Durant la première année, il n'y eut ni bancs fixes, ni jubé ; chacun se payait le luxe d'un siège portatif, de sa propre fabrique. En 1853, M. François Mer-

cier fut chargé de faire les bancs qui, sans ornementation ni peinture, ont toujours servi dans la première église.

Cette demeure du bon Dieu était bien nue : un seul pauvre autel en bois, recouvert de papier peint, au-dessus duquel prenait place une image de la sainte Vierge, dessinée par les Dames du Sacré-Cœur, à qui le docteur Gauthier donnait des leçons de dessin. Ce petit tableau, qui avait d'abord orné l'oratoire des Enfants de Marie, dans leur couvent de Saint-Jacques, représente la Vierge immaculée couronnée d'étoiles et foulant aux pieds le serpent infernal. Le ton de cette image est grisaille, et le serpent tranche sur le fond par une teinte naturelle. Ce tableau est à présent dans l'une des petites sacristies, du côté du couvent ; on ne l'a enlevé du maître-autel que pour y placer le patron de la paroisse. On reçut encore du couvent de Saint-Jacques la balustrade qui entourait le chœur, addition aussi simple que possible et qui répondait parfaitement à la sainte pauvreté de notre église.

Malgré son dénûment, la nouvelle église, élevée par le zèle et la piété des paroissiens, attendait la bénédiction du prêtre pour donner asile à Notre-Seigneur. Il appartenait au vénérable M. Paré de bénir ce temple ; aussi Mgr Bourget le chargea-t-il de cette consolante mission. La cérémonie eut lieu au mois d'octobre 1852, et le cahier des délibérations indique

la date du 15 au 20, mais des témoins oculaires m'ont affirmé qu'elle se fit le 9 octobre.

Quoi qu'il en soit de la date, M. Paré arriva à l'église avec des sabots, qu'il porta lui-même dans ses mains jusqu'à la sacristie; on finissait à peine de balayer les copeaux et autres déchets. Après avoir donné la bénédiction, M. Paré célébra la première messe qui se soit dite à Saint-Liguori, pendant laquelle il consacra la sainte Eucharistie pour la consolation des fidèles et l'usage des malades.

Un nouveau foyer d'amour divin était établi : la lampe du sanctuaire, gardienne vigilante du saint tabernacle, allait s'allumer pour ne plus s'éteindre et la charité du divin Prisonnier envahissait déjà ce temple, en attendant la conquête de tous les cœurs.

M. Paré a aussi béni, paraît-il, le premier cimetière, placé en face de l'église, à l'endroit où l'on a planté des pieux, plus tard, pour y attacher les chevaux. Ce cimetière n'a servi qu'une année; on jugea qu'il valait mieux déposer les morts autour de l'église et, dès le 30 octobre 1853, il y eut une assemblée qui décida dans le même sens; une requête fut donc adressée à Monseigneur le 5 novembre, puis à un juge de la Cour Supérieure, le 11 du même mois. A peine le permis fut-il accordé de part et d'autre, qu'on se mit en frais d'exhumer les cadavres de sept ou huit personnes enterrées dans le cours de l'année. Ce fut encore M. Paré qui donna la bénédiction solennelle au nouveau cimetière, le 20 septembre 1854.

Suivons maintenant le développement de l'église. Dès l'année 1854, on fit faire les enduits par M. Antoine Parent (Tétaine), et on ajouta un jubé soutenu par des colonnes cannelées qui, avec leurs chapiteaux d'ordre composite, venaient de l'église de Saint-Paul, à laquelle on avait fait subir d'importantes améliorations. Plusieurs autres objets, tels que la chaire, le banc d'œuvre et quelques armoires, devant servir au vestiaire, avaient la même provenance. Le banc d'œuvre de la vieille église sert aujourd'hui d'autel d'hiver à la sacristie.

A part ses revenus ordinaires, la fabrique avait reçu quelques dons qui lui permirent d'achever l'intérieur de la chapelle. On voit figurer dans les recettes de 1853 une somme de trois cent soixante francs (\$60.00), donnée à l'église par les Messieurs du Séminaire.

Le banc d'œuvre se trouvait adossé au mur, du côté de l'épître, entre le quatrième et le cinquième banc de la première rangée. Autrefois—les anciens s'en souviennent—il y avait dans toutes les églises, sur la table du banc d'œuvre, un crucifix et une paire de chandeliers ; on y venait asperger Notre-Seigneur en croix, avant la messe, et l'encenser à la messe et à vêpres. Pour se conformer aux usages de Rome, Mgr Bourget, en 1858, fit enlever ce crucifix ; malgré cela, quelques bonnes vieilles femmes, jalouses de conserver les anciennes coutumes, ont longtemps

salué le banc par une demi-génuflexion, usage que nous, jeunes enfants, trouvions curieux et inexplicable. Nos mères en profitaient pour nous donner la leçon d'histoire qu'on vient de lire.

Aux Quarante-Heures et dans les grands concours, on fixait une grille au banc voisin, et un prêtre s'asseyait dans le banc officiel pour y entendre les confessions.

Etant jeune enfant de chœur, j'aimais à parcourir les allées de l'église, une sébile à la main, pour y faire la collecte du dimanche. Je me souviens que, souvent, ça ne mordait guère : les monnaies se faisaient rares pour sonner au fond de la bourse et faire chorus avec les trois sous des marguilliers. On ne paraissait pas m'en vouloir, car partout sur mon passage ce n'étaient que gracieux saluts, pour m'inviter, sans doute, à tenter fortune ailleurs. Comme la bourse nous était donnée au banc, les marguilliers versaient d'abord leurs sous et, après la tournée, nous la remettions à celui qui nous l'avait confiée ; je crois qu'alors chacun reprenait son offrande pour le dimanche suivant, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année. Le fait est qu'on ne donnait presque rien à ces collectes. Une personne, à qui je faisais cette remarque, me raconta qu'un jour faisant la quête à un mariage, elle avait recueilli, parmi les gros sous, un vingt-cinq cents qui avait dû se tromper d'adresse. Tout heureuse de sa recette, elle allait la déposer chez M. le curé, lors-

qu'on vint réclamer la monnaie blanche en prétextant une erreur.

Jusqu'en 1857, il n'y eut à l'église qu'un seul autel ; mais à partir de cette époque, deux autels latéraux sont venus prendre place dans le chœur de l'église, pour permettre à deux prêtres de célébrer en même temps, surtout pendant les Quarante-Heures.

Le mot autel implique ordinairement une idée de richesse dans la forme et l'ornementation ; mais pour les nôtres, il n'y a que la hache et la scie qui aient servi à la préparation du bois, avec du papier peint et un peu de colle pour en assurer les parements extérieurs. Ils sont restés là de longues années, attendant avec impatience l'arrivée des trois nouveaux autels sculptés et dorés, qui sont enfin venus, ainsi qu'une belle chaire, au mois de juillet 1900, ayant été fabriqués sur l'ordre de M. Dostaler, par M. Rheault, de L'Assomption, au prix de \$1900.00.

Les garnitures qui entouraient les premiers autels en cachaient à nos yeux la pauvreté. Chacun d'eux reposait sous un dais, aux côtés duquel pendaient de longs rideaux de dentelle, dont les extrémités, arrêtées au niveau de la table par de *somptueuses* boucles de ruban, se prolongeaient jusque sur le marchepied. Il y a longtemps aujourd'hui que ces tentures ont été mises dans les oubliettes.

Si nous continuons à suivre le cahier des délibérations et des comptes de fabrique, on verra qu'en

1861, après bientôt dix années d'existence, l'église n'avait pas encore, tant s'en faut, les objets nécessaires au culte ; on adopta alors une résolution à l'effet d'acheter un ostensor, une croix de procession, un encensoir et un bénitier. La bénédiction du Saint-Sacrement se donnait toujours, avant cette époque, avec le ciboire et même, paraît-il, avec un ostensor en carton doré ; pour la procession de la Fête-Dieu et les Quarante-Heures, M. Barrette empruntait un ostensor au collège Joliette. Mgr Bourget vint en visite, quelques jours après cet arrêté en conseil ; il ordonna d'acheter les objets mentionnés plus haut, et de remplacer, au-dessus du maître-autel, l'image de la sainte Vierge, dont nous avons déjà parlé, par un tableau du titulaire de la paroisse,—saint Alphonse de Liguori,—qui, pourtant, ne fit son apparition que bien longtemps après.

A l'autre extrémité de l'église, deux bénitiers en pierre, taillée par M. Théodule Levêque, mais n'ayant en réalité aucune prétention artistique, ni dans la forme ni dans l'exécution, étaient dus à la générosité de M. Claude Dugas.

A l'arrivée des Sœurs, M. Barrette s'empessa de faire l'acquisition d'un harmonium pour l'usage de l'église et du couvent. Cet instrument, bien que de rencontre, était fort et harmonieux ; il ne fut remplacé qu'en 1899 par un autre plus retentissant, qui a coûté \$255.00.

Le 27 mars 1870, il fut question de construire deux galeries latérales, et d'en donner une aux élèves du couvent dont le nombre toujours croissant ne pouvait plus trouver place, comme la première année, sur les marches de la balustrade. L'entreprise fut donnée à M. Kensella, de Rawdon, moyennant une somme de quatre cents dollars que la fabrique devait fournir, à condition d'en être remboursée par la rente annuelle des bancs nouveaux. Le jubé du côté du couvent fut donc exclusivement consacré aux élèves internes et externes, et l'autre destiné au placement des bancs à vendre.

Durant la même année, l'église se procura des reliques, parmi lesquelles figurait une parcelle du bois de la vraie Croix, enchâssée dans le croisillon d'une jolie croix de bois noir, et, le 3 mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, le peuple put vénérer pour la première fois cette relique si précieuse.

Les galeries dont nous avons parlé tout à l'heure ont été inaugurées pour la fête de Noël 1870. Cette solennité promettait beaucoup : il y avait parure neuve, chandeliers d'argent pour le maître-autel, canons aux cadres dorés, riches candélabres en cuivre, plusieurs paires de chandeliers de moindre importance, une magnifique corbeille de fleurs artificielles, offerte par M. Firmin Dugas, un beau prie-Dieu que M. le curé avait gagné à je ne sais plus quelle loterie, tout enfin contribuait à rehausser

l'éclat de cette fête de la naissance de Notre-Seigneur, y compris un Enfant-Jésus tout flambant neuf dont le toit de chaume était couvert de givre et de glaçons. Si vous ajoutez à cela l'illumination *splendide* que quatre chandelles de suif, placées de vingt pieds en vingt pieds, produisait, vous aurez une juste idée de la surprise causée aux enfants par cette mise en scène inaccoutumée.

L'année qui précéda l'arrivée des religieuses, il y eut dans l'ornementation des statues une amélioration notable, à notre point de vue du moins. Il s'agissait de couvrir la statue de la sainte Vierge d'un long voile de tulle, bordé de papier doré et d'affubler saint Joseph d'un manteau de mérino vert. Aussitôt fabriqués, ces ornements furent placés sur nos deux saints qui parurent s'en contenter pour le moment, quitte à s'en débarrasser plus tard.

Outre les représentations de la sainte Vierge et de saint Joseph, M. Barrette installa dans le chœur une statue de Notre-Dame de Pitié, qui fut bénite le 8 décembre 1869, en même temps qu'une autre de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Le sermon de circonstance fut prêché par le Révérend Père Lajoie. Une petite statue de sainte Anne, don de Mme U. Desrochers, fut ensuite ajoutée et, plus tard, M. Beaudry acheta les statues du Sacré-Cœur et de saint François d'Assise, auxquelles un généreux bienfaiteur adjoignit le saint patron et un nouveau Saint-Joseph. M.

T. Richard avait déjà pensé à renouveler la sainte Vierge par une belle copie de Murillo ; cette dernière fut bénite le 20 juin 1886 ; M. C. Dugas fit le sermon.

M. Thifault orna la nouvelle église d'un beau Saint-Antoine de Padoue, avec lequel il trouve moyen de soulager les pauvres de sa paroisse. La première image de sainte Anne fut donnée en ex-voto à l'église, par Mme Sévère Dugas, après la guérison d'Anna, sa fille aînée, en religion, Sœur Marie de Sainte-Amélie. Ce tableau, qui mesure bien quatre pieds carrés, représente la bonne sainte Anne, enseignant à lire à la Mère de Dieu ; autour de ce pieux sujet, court une guirlande de fleurs tout à fait symboliques. Il fut exécuté au couvent de Saint-Jacques, en 1868, par celle qui, plus tard, fut guérie au moment de prononcer ses vœux perpétuels.

Un des premiers soins de M. Perrault fut de doter sa paroisse d'une cloche, pour convoquer le peuple à la prière, annoncer le mariage des époux, chanter la naissance des enfants et pleurer sur la tombe des morts.

Cette cloche, coulée à la manufacture de Troy, E.-U., fut apportée à Montréal et de là à Lavaltrie où M. F.-X. Vigneux alla la chercher de la part de M. le curé. Notre commissionnaire était si content de son glorieux fardeau, qu'en entrant dans la paroisse il fit sonner la cloche en passant devant chaque mai-

son, jusqu'à l'église. La bénédiction en fut donnée par M. T.-L. Brassard, curé de Saint-Paul. Rien dans les registres n'en marque la date ; cependant quelques signatures, au bas d'une page blanche, indiquent qu'il s'est agi du baptême de la cloche.

M. Louis-Léandre Pomminville, curé de Rawdon, MM. Marcel Poirier et Jos. Marion, un des plus dévoués promoteurs de la paroisse naissante, ont fait les frais du chant à cette cérémonie. Il y eut vingt-quatre parrains et marraines, de plus un garçon et une fille d'honneur—M. Prosper Lanoue et Mlle Émérance Goulet, plus tard Mme Pierre Guibord—pour faire la quête et diriger les sonneurs. La collecte a procuré la jolie somme de cent dollars. Mme M. Poirier avait apporté à sa filleule un voile huméral ; Mme S. Dugas, une aube confectionnée au couvent de Saint-Jacques, par sa sœur, Marguerite Martin, et Mme docteur Gauthier, quelques fleurs naturelles. J'ai pu, grâce à l'heureuse mémoire de Mme S. Dugas et de Mlle Olive Grenier, refaire la liste des parrains et marraines qui furent : MM. et Mmes Paul Bélisle et Mary Jane Kirkwood (Mme Beauregard), Frs Foucher et Sophie Auger (Mme Gauthier), Salomon Bélanger et Adéline Lapointe (Mme Lesage) Sévère Dugas et Rosalie Martin, sa femme, Siméon Lesage et Mélanie Pellerin (Mme Bélanger), Marcel Poirier et Euphémie Dugas, sa femme, J.-Bte Grenier et Marguerite Auger, sa femme, Médéric Dorval et

Agathe Dambourgès (Mme Cloutier), Narcisse Auger et Louise Fontaine (Mme Jolicœur), Eugène Ecrément et Henriette Guyon, sa femme, Joseph Chevalier et Angèle Lapointe, sa femme, Johnny Copping et Anna Dugas (Mme Lord). Cette cérémonie, qui a laissé de si profonds souvenirs dans la paroisse, a eu lieu à la fin de l'année 1852. On n'a pu me nommer que deux saintes sous le patronage desquelles la cloche a été placée : Marie et Sophie. Le dîner fut servi chez M. Perrault, dans la maison actuelle de M. Edmond Grenier.

Cette cloche fut seule au clocher jusqu'en 1897, époque où l'on fit l'acquisition d'un beau carillon ; elle reçut alors son congé et on la céda à la ville de Joliette, pour l'école des Frères, et elle ne sert plus aujourd'hui qu'à appeler les enfants à l'école et à leur annoncer la fin des classes.

Ainsi, avec une église neuve et un beau clocher, tout le monde voulait avoir des cloches dont la voix fut entendue jusqu'aux extrémités de la paroisse. Bien souvent, il en avait été question dans les conseils des paroissiens, mais rien d'officiel n'amenait le résultat désiré. Enfin, le 21 février 1897, dans une assemblée régulière, la fabrique décida d'acheter des cloches et de les faire venir des célèbres manufactures anglaises de Mears et Stainbank, à Londres. La cérémonie du baptême ne se fit pas longtemps attendre, car le 23 septembre 1897, Mgr Maxime Decelles,

évêque de Druzipara et coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe, vint à Saint-Liguori pour bénir les trois cloches qui arrivaient d'Angleterre. La première, qui pèse 1260 livres, se nomme Marie-Anne, Alphonse de Liguori ; la deuxième, du poids de 964 livres, fut mise sous le patronage des SS. Léon (Léon XIII), Paul (Bruchési) et Maxime (Decelles) ; la troisième, de 813 livres, porte les noms de Joseph, Prosper, Alfred et Louis (MM. Perrault, Barrette, Beaudry, Larose et Thifault, tous curés de la paroisse). La cérémonie fut très solennelle ; cette fois, il y eut affluence de parrains et de marraines ; quarante et un couples ou quatre-vingt-deux personnes formaient une couronne magnifique autour des intéressantes baptisées et suffisaient amplement aux fonctions à remplir. Mais sur un si grand nombre, je n'en vois que deux qui aient assisté, en qualité de parrain et marraine, à la bénédiction de la première cloche, ce sont M. et Mme Sévère Dugas.

Je me rappelle encore ce refrain tant aimé qui se chantait autrefois par les élèves du couvent ; je le cite, car il déborde de souvenirs tendres et joyeux :

“ J'aime la cloche vibrante,
“ De notre clocher natal,
“ C'est un souvenir qui chante
“ Et donne un cœur au métal ;
“ Son timbre semble nous rendre
“ Notre enfance qu'il berça ;
“ Et l'on croit encore entendre
“ La voix de ceux qu'on aima.”

L'érection du premier chemin de croix eut lieu à la clôture d'une retraite qui fut prêchée par le R. P. Vignon, S.J. Les croix et les images furent achetées à Montréal par M. Gilbert Brisson, et la bénédiction en fut faite par M. Pomminville, curé de Rawdon. Mgr Bourget avait signé le décret d'érection le 16 novembre 1852, et la cérémonie d'installation se fit le 10 décembre de la même année, en présence du P. Vignon, de M. J.-Damien Laporte, curé de Saint-Ambroise, de M. Perrault, curé de la paroisse, et de tout le peuple réuni. Il est curieux de voir, dans le décret, le mot Lac Ouareau défiguré au point de s'écrire *Nacouareau*.

Un temple aussi beau que l'église actuelle allait exiger un autre chemin de croix. M. Larose proposa à ses paroissiens de donner, à chaque banc, cinq centins tous les dimanches, et ainsi le zélé pasteur arriva bientôt à son but. Mais si ce digne prêtre amassa de quoi payer un nouveau chemin de croix, il n'en vit pas l'installation : elle était réservée à son successeur, qui la fit le 29 décembre 1892, après en avoir obtenu le décret obligatoire le 6 décembre de la même année. L'ancien chemin de croix est aujourd'hui dans la sacristie, en vertu d'un décret daté du 10 mars 1891.

Maintenant, puisqu'il me faut faire entrer dans ce même chapitre la construction de nos deux églises, j'aborde aussitôt la question des longs procédés de la dernière, comme prélude à cette importante affaire.

Pour en arriver là, il faut remonter jusqu'à l'administration de M. Beaudry, c'est-à-dire à neuf ans au moins avant le parachèvement de l'ouvrage.

Construire une église est une entreprise importante, qui exige de longs procédés, des assemblées nombreuses, des déboursés considérables et des démarches de toutes sortes. Souvent, il faut le dire, chez nos compatriotes si attachés à leur foi, si dévoués à leur religion, si respectueux vis-à-vis de l'autorité religieuse, c'est une époque redoutable et grosse de conséquences. Il s'en trouve malheureusement quelques-uns qui prennent une mauvaise voie et se laissent égarer par les raisonnements faux, les prétentions orgueilleuses de leurs co-paroissiens mal équilibrés du côté de l'esprit droit, incapables de se guider avec sagesse et encore plus impropres à conduire les autres ; ils se prononcent imprudemment dans un sens et puis, la parole donnée, ils ne veulent plus en démordre et ils s'éloignent du bercail pour n'y revenir que plus tard ou jamais.

Mais ici, rien d'affligeant n'est venu assombrir cette époque mémorable, — le procès entre Saint-Paul et Saint-Liguori n'est pas imputable à notre paroisse, — au contraire, le calme, l'entente, l'union et les procédés les plus aimables n'ont cessé de régner entre le curé, les syndics, les paroissiens et les entrepreneurs ; chacun, dans sa sphère, voulut remplir parfaitement son rôle et ainsi tout marcha comme sur des roulettes.

Aussi, le Seigneur bénit visiblement l'entreprise, en éloignant tout accident fâcheux, au point que pas le plus léger contretemps ne s'est rencontré pour entraver la marche des travaux de construction.

Puis une fois de plus, on fit l'heureuse expérience que les sacrifices offerts au bon Dieu, avec un cœur généreux, se changent en bénédictions multiples : bénédiction des familles où règne la paix, bénédiction des terres où fleurit l'abondance, et bénédiction de la paroisse entière sur laquelle planent la concorde et le bonheur. Et cette bénédiction de la Providence continue à protéger notre paroisse. Ce n'est plus la pauvre mission d'autrefois, mais une paroisse qu'on peut appeler riche, qui figure avec honneur parmi ses voisines, tant pour la culture du grain, du tabac que pour l'industrie laitière ou l'élevage du bétail.

Je crois même que si les richissimes y sont rares, les cultivateurs à l'aise et sans dettes sont plus nombreux que dans les paroisses où les terres sont plus fertiles. On n'y voit pas, non plus, ces groupes de familles pauvres, nécessiteuses, parasites que l'on rencontre infailliblement dans les grandes paroisses que la renommée proclame si riches. Précisément à cause de l'infériorité du sol, on s'est mis en garde contre les emprunts et les hypothèques et l'on a évité l'abîme qui a englouti tant de nos compatriotes. Et, malgré les familles nombreuses, vraiment canadiennes, la cause de l'instruction n'est pas négligée et, chaque

année, les collèges de Joliette et de L'Assomption reçoivent un bon contingent d'élèves de Saint-Liguori, et le couvent de la paroisse est constamment fréquenté par un intéressant essaim de jeunes filles qui viennent s'y préparer un avenir.

Mais revenons à la construction de notre église. L'affaire fut mise en marche dès l'hiver de 1880, comme on l'a raconté plus haut et, le 6 septembre de la même année, une requête des paroissiens, demandant la construction d'une église et d'une sacristie en pierre, fut présentée à Mgr de Montréal qui, pour y faire droit, chargea M. le chanoine Lesage de se rendre à Saint-Liguori pour vérifier les allégués de la requête et les signatures et pour marquer, au besoin, le déplacement de l'église. Le rapport du délégué est daté du 30 septembre 1880 et porte les principales lignes du plan de la bâtisse dont " la façade sera 18 " pieds en arrière de la vieille église ; l'édifice projeté sera en pierre, aura 115 pieds de long sur 52 " pieds de large et 30 pieds de hauteur au-dessus des " lambourdes ; quant à la sacristie, elle aura 34 x 26 " pieds et 11 pieds de hauteur." Le 8 octobre suivant, le décret faisant droit à la requête et au rapport de l'enquêteur est signé à Montréal par Mgr E.-C. Fabre.

Déjà, la veille, les commissaires civils autorisaient l'élection des syndics qui, en effet, furent choisis le 11 novembre ; ce furent MM. Louis Langlois, Onésime Ratelle, Simon Richard, David Lapointe et Ephrem

Dufresne ; toute la paroisse s'y trouve représentée : le nord, le sud, l'est, l'ouest et le centre. M. O. Ratelle étant mort avant la fin des opérations, il fut remplacé en 1889 par M. Urgel Chalifoux.

Jusqu'ici, les affaires marchent rondement, mais le procès intenté par Saint-Paul va mettre une entrave qui ne sera levée qu'en 1886.

Alors commencèrent les paiements de la répartition homologuée depuis peu, lesquels se poursuivent tous les huit mois, jusqu'en 1894, pour former la somme de 21,000 dollars.

En même temps, on demande des soumissions basées sur le plan fait sur l'ordre de M. P. Beaudry, par le R. P. Michaud, moyennant la somme de cent dollars et approuvé par l'autorité diocésaine. Finalement, on confia l'entreprise à M. Emmanuel Lecavallier, de la paroisse Saint-Laurent, île de Montréal. La pierre commune fut extraite du lit de la rivière Ouareau, près du pont du moulin et des îles, et la pierre de course et de taille fut apportée des Dalles.

Il ne fut d'abord question que de faire l'extérieur de l'église, mais il tardait aux paroissiens de la voir achevée et ils avaient parfaitement raison. Quand on pense aux quarante années écoulées dans cette vieille chapelle construite à la hâte, pour quelques années tout au plus, on n'est pas surpris de voir le peuple de Saint-Liguori pousser les syndics à parachever aussitôt le temple en construction. A cet

effet, les syndics autorisent M. le curé à faire un emprunt de trois mille piastres pour terminer l'intérieur.

Cependant notre église n'est pas tout à fait conforme au plan. En prévision de l'accroissement de la population qui pourrait survenir par l'établissement de manufactures, il fut décidé de changer quelques lignes du plan de l'église et de faire disparaître le rond-point, afin de faciliter tout agrandissement dont le besoin se ferait sentir.

Avant de commencer à bâtir, il était prudent de faire examiner le terrain, et de juger s'il pouvait supporter une lourde construction ; le R. P. Michaud vint le 3 septembre 1887, et trouva le sol assez solide pour y asseoir l'édifice projeté.

Comme la nouvelle construction devait occuper le même endroit que l'ancienne, on poussa la vieille église plus avant sur le terrain de la fabrique ; c'est le 8 juin 1888, un vendredi, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, qu'elle laissait ses fondations, et le dimanche suivant, elle se trouvait déjà à la place qu'elle devait occuper deux ans.

Sur la fin de 1890, l'église était terminée. La bénédiction en fut faite par Messire P. Beaudry, curé de Joliette, que son titre d'ancien curé désignait naturellement à cette honorable fonction. L'autorisation en fut accordée par M. le Vicaire général, administrateur du diocèse, durant l'absence de Mgr

Fabre, qui se trouvait à Rome. M. Isaïe Clairoux, professeur au collège Joliette, chanta la première grand'messe, et M. Magloire Légaré, du collège de L'Assomption, fit le sermon de circonstance ; treize prêtres assistaient à la cérémonie qui fut *impressionnante*.

L'entrepreneur est déchargé de ses hypothèques le 3 décembre 1893, et les syndics sont aussi libérés le 28 octobre 1894, vu la fin des travaux et des paiements de la répartition.

Je crois que le coût total de l'édifice peut se noter entre 25,000 à 26,000 dollars. A l'heure qu'il est, tout est payé, et le surplus des recettes servira désormais à l'ornementation de ce beau temple.

CHAPITRE V

PRESBYTÈRE.—AUTRES DEMEURES CURIALES

Le village, en 1852, étant très pauvre en maisons spacieuses et bien construites, n'offrait au curé que des logements fort misérables. Dans ces conditions, on comprend que l'habitation curiale ait manqué de stabilité; elle était presque sur des roulettes et le curé fut obligé, en attendant la construction d'un presbytère, de changer souvent de résidence. Cette époque de changement dura bien huit années, c'est-à-dire depuis 1852 à 1860. M. Perrault loua d'abord la maison de M. Jos. Beauregard—celle de M. Edmond Grenier—vendue dans le même temps à M. Octave Bélisle. Comme ce nouveau propriétaire revenait précisément de la Californie et désirait occuper sa maison sans délai, M. Perrault prit à loyer une autre maison appartenant à M. Anderson, celle que M. Ernest Caillé habite aujourd'hui.

En arrivant dans la paroisse, M. Barrette fut mieux favorisé que son prédécesseur; il logea dans la maison rouge, en face du couvent actuel; M. Perrault l'avait louée le 10 février 1853, pour en prendre possession à la Saint-Michel, à raison de dix louis par année. Cette maison appartenait alors à Madame Russell Twiss,—Poméla Hall,—femme de l'un des fabricants de nos fameuses horloges en bois, qui portent ce

nom. A la mort de son mari, victime d'un accident de chasse, cette dame, songeant à quitter la paroisse, vendit une partie de son mobilier au nouveau curé, en lui cédant sa maison qu'il habita de 1853 à 1859. Après ce laps de temps, M. Georges Gilmour, ayant acheté la maison rouge, voulut venir y résider avec sa famille. Ainsi M. Barrette dut céder son logement, comme il en avait été notifié par M. Gilmour lui-même, le 18 juin 1859. Il fut convenu que la fabrique louerait un logis provisoire pour M. le curé, en attendant que le presbytère, en construction, fut achevé. On voulait le loger chez M. Ed. Arseneau, au coin de la grand'rue et du chemin de Saint-Jacques ; mais il répugnait à M. Barrette d'habiter en face d'un hôtel, — M. Oct. Bélisle tenait alors auberge — ; il aima mieux s'éloigner un peu et profiter de la bonne aubaine offerte par M. Louis Trudeau, — un logement gratuit —, dans une maison située à dix arpents de l'église, bâtie sur la terre voisine de celle de M. Joseph Vincent. Ce n'est pas dans une telle maison qu'il fallait chercher ses aises et le confort auquel avait droit M. le curé ; aussi, le séjour dans cette maison de vingt pieds carrés, à peine, sans arbres alentour, ni commodité aucune, fut un temps de tristesse pour le curé et une époque d'humiliation pour la paroisse. Heureusement que ça ne dura qu'une année. En 1860, le presbytère étant achevé, M. le curé put se rapprocher de son église et offrir désormais à ses confrères, une hospitalité convenable.

Cependant, tout n'avait pas marché au gré du pasteur dans l'entreprise du presbytère : les tiraillements avaient été nombreux et pénibles ; c'est ce que nous allons voir en quelques mots. Ce presbytère fut bâti par contributions volontaires ; toute répartition légale devenait impossible, tant que la paroisse n'aurait pas reçu son existence civile, et les promoteurs de l'œuvre déclaraient que la mise en loi coûterait plus cher que la construction elle-même. La première assemblée, ayant trait à cette construction, eut lieu le 30 mai 1858, on y proposa de demander aux citoyens, des billets promissoires, afin de défrayer le coût de la bâtisse. Pour en arriver là, on élut syndics, MM. Firmin Dugas, Stanislas Laporte, Antoine Parent, Nazaire Ratelle et Joseph Dugas. A la même assemblée, on fit une requête, demandant à Mgr Bourget la permission de bâtir au moyen de souscriptions volontaires. Monseigneur, pour faire droit à la susdite requête, nomma M. le chanoine H. Moreau, le 21 juin 1858, pour procéder à Saint-Liguori. L'assemblée eut lieu le 8 juillet ; le député approuva la requête, marqua la place du presbytère, donna pour dimension à la bâtisse, qui devait être en pierre, 36 x 32 pieds, avec une cuisine extérieure de 20 x 16 pieds. Le 16 juillet, Monseigneur approuva le tout ; mais les billets ne furent ni assez élevés ni assez nombreux, de sorte que, le 15 août suivant, on fit une nouvelle assemblée dans laquelle on proposa de

prendre sur les deniers de la fabrique de quoi compléter la somme nécessaire à la construction ; le partage des voix étant égal, M. le curé, comme président, fut obligé de donner son vote qui fit pencher la balance du côté de la mesure proposée. Des citoyens remuants finirent par s'attaquer à la résolution de l'assemblée, par rapport aux billets promissaires, et la déclarèrent entachée d'irrégularité ; puis, comme la fabrique allait être appelée à fournir sa quote-part, on proposa de substituer les marguilliers aux syndics.

M. Barrette fait part de ses craintes dans une lettre à Monseigneur, en date du 15 novembre 1858 ; il paraît pressentir un insuccès, en avouant que l'acte des délibérations n'est peut-être pas tout à fait légal ; il craint qu'on ne le fasse annuler, comme les billets. Pour obvier à cet inconvénient, il demande encore un délégué, afin d'aplanir toutes les difficultés pendantes. M. Moreau revint en effet, et réussit à mettre tout le monde d'accord. Le séminaire de Montréal voulut encore, cette fois, placer son nom en tête de la liste des souscripteurs, pour le montant de soixante dollars.

Le presbytère fut entrepris par M. Narcisse Goulet, et a coûté près de deux mille dollars. Les syndics avaient été congédiés et les devis primitifs, mis de côté ; le presbytère fut parachevé, mais la cuisine ne fut jamais construite.

M. Barrette travailla beaucoup pour l'amélioration

du terrain de l'église et du presbytère ; il y fit même de très riches plantations qui, avec le temps, ont fini par disparaître.

Avant longtemps, ce presbytère sera réparé ou rebâti car, tel qu'il est, il ne convient ni à la paroisse ni au curé.

CHAPITRE VI

DES MARGUILLIERS.—VISITE DE PAROISSE

Le premier curé ne tarda pas à s'occuper de l'organisation de sa paroisse, et le 21 novembre 1852, on voit qu'il présida l'élection de trois marguilliers, pour former le bureau de la fabrique : ce furent MM. Jean-Baptiste Grenier, du rang de la rivière, côté nord, en haut ; Michel Lapointe, rang sud de la rivière, et Narcisse Gaudet, en bas de la rivière, côté sud. Pour les années subséquentes, les marguilliers furent :

1853	MM. Moïse Bourgeois
1854	Augustin Cantin
1855	J.-B. Langlois
1856	Louis Langlois
1857	John Copping
1858	Simon Richard
1859	Stanislas Laporte
1860	François Rivet
1861	Narcisse Goulet
1862	Gilbert Brisson
1863	Michel Laporte
1864	Louis Dufresne
1865	Nazaire Ratelle
1866	François Léveillé
1867	François Jolicœur
1868	Joseph Perrault
1869	Maxime Rivet

1870	MM. Narcisse Grenier
1871	Bénoni Saint-André
1872	François Perrault
1873	Jos. Dugas
1874	Paul Rivet
1875	J.-B. Rivet
1876	Léon Ratelle
1877	Charles Lépine
1878	Urgel Lapointe
1879	Joseph Desrosiers
1880	Venance Landry
1881	Onésime Laliberté
1882	Jos. Brisson
1883	Bénoni Perrault
1884	Narcisse Caillé
1885	Urgel Chalifoux
1886	Elzéar Parent
1887	Charles Beauséjour
1888	Paul Brisson
1889	Joseph Ratelle
1890	Urgel Grenier
1891	Louis Langlois
1892	Ephrem Dufresne
1893	Médéric Robert
1894	François Léveillé
1895	Honoré Auger
1896	David Lapointe
1897	William Cantin
1898	Urgel Jetté
1899	Narcisse Auger
1900	Avila Lachapelle
1901	Edouard Ratelle

Lorsqu'un territoire veut s'organiser en paroisse, on commence par élire un ou plusieurs syndics dont le rôle consiste à prendre soin des biens de la communauté et à les remettre aux mains du curé et des marguilliers, lorsque plus tard, la paroisse est légalement formée. Alors commence à se faire, d'année en année, l'élection des marguilliers, de manière que le banc soit sans cesse occupé par trois marguilliers élus par les paroissiens tenant feu et lieu. Le marguillier comptable porte le nom de marguillier en charge, et le banc de ces officiers qui, avec le curé, forment le bureau de la Fabrique, s'appelle le banc de l'œuvre ou simplement le banc d'œuvre. L'élection des marguilliers se fait d'ordinaire au mois de décembre, mais son installation n'arrive que le premier de l'an, par la cérémonie suivante qui peut varier : A peine le *Gloria* de la messe est-il entonné, que le bedeau, en grande tenue, se rend au banc d'œuvre, salut profondément le marguillier sortant de charge et tous deux s'en vont au banc du nouvel élu, ils lui font une belle révérence, en l'invitant à les suivre, et le conduisent au banc d'honneur, et le bedeau ramène l'ancien marguillier à l'endroit d'où il est parti, trois ans auparavant.

Autrefois, avant son intronisation, le marguillier, agenouillé à la balustrade, prêtait serment sur l'Evangile de remplir fidèlement ses fonctions ; mais cette formalité n'est plus qu'un souvenir du passé. L'u-

sage voulait aussi que l'ancien marguillier, en sortant du banc, donnât un beau pain bénit à sa paroisse ou un cadeau à son église ; malheureusement, il n'y a plus de pain bénit, et on a fini par oublier ces cadeaux qui pourtant servaient à perpétuer le souvenir d'une charge bien remplie.

Comme c'est aux marguilliers d'accompagner M. le curé, dans la visite de paroisse, nous allons profiter de l'occasion pour rappeler, en quelques mots, ce qu'était jadis cette visite connue partout sous le nom de *quête de l'Enfant-Jésus*. Pour nos marguilliers, c'était un grand honneur, en même temps qu'un certain fardeau ; mais l'honneur et le fardeau n'effrayaient nullement nos braves ancêtres.

Bien des fois, ce sujet fut traité et peint sur le vif ; cependant chacun a sa manière d'envisager les choses, et c'est précisément de cette variété de descriptions, faites à différents points de vue, que le peuple se formera des idées claires sur ces poétiques promenades, sur ces visites antiques et nouvelles à travers nos paroisses, visites toujours les mêmes quant au but, mais souvent variées, selon les temps et les lieux.

M. le curé annonce d'avance sa visite, son objet, ses fins, ses consolations et ses fruits. Et, d'un autre côté, comme un bon pasteur, il doit connaître tous ses paroissiens, leur état moral et religieux, leurs besoins spirituels et temporels ; pour cela, il fait son recensement et profite de son passage pour bénir tous

les objets pieux qu'on lui présente et offrir lui-même une médaille aux enfants qui n'ont pas communiqué, et qui viennent avec timidité, lui présenter leur petite main tremblante. Mais n'anticipons pas, et avant de dire ce qui va se passer à la visite, assistons d'abord à la scène du départ du presbytère. Dans plusieurs endroits, un seul marguillier accompagne M. le curé dans sa visite, et, au lieu de recevoir des dons en nature, comme autrefois, on n'offre plus aux visiteurs que de l'argent. Mais ce n'est pas là la coutume générale, car en plusieurs endroits, les coutumes du bon vieux temps se continuent dans tout leur charme. Ce sont ces visites-là qu'il faut raconter, pour la raison qu'elles sont abolies dans notre paroisse, ainsi que dans beaucoup d'autres. Donc, à l'heure convenue, vers 7 heures, les trois marguilliers sont à la porte du presbytère, avec leurs voitures prêtes à la course. Déjà le *cri* de la neige, le bruit des grelots sonnants, le claquement du fouet dans l'air et les brefs commandements de nos hommes nous ont prévenus de leur arrivée.

On entre, juste le temps de prendre un verre de Jamaïque ou de rhum—ne pas oublier qu'on est dans l'ancien temps—et on précipite le départ. Pendant que les chevaux renâclent et piaffent d'impatience, le marguillier prépare sa carriole, dispose ses deux robes, fait l'officieux autour de M. le curé qu'il enveloppe de son mieux, saisit les guides de son coursier qui part

au galop, et le dirige vers l'une des extrémités de la paroisse, chez le paroissien le plus éloigné et dont le terrain confine à la paroisse voisine. Nos trois marguilliers—n'oublions pas les deux autres—portent le long capot d'étoffe grise ou bleue, avec capuchon très pointu sur la tête, ceinture *fléchée* et pantalons à clapet ou *bavaloise*, taillés dans la même pièce que le capot, le tout fabriqué à la maison. Un peu en arrière du *berlot*, viennent les deux autres marguilliers dans des voitures de charge, destinées à recueillir ce que les paroissiens offrent à M. le curé pour l'Enfant Jésus. Dans la première de ces deux voitures prendront place les menus objets : des volailles, des briques de lard, de la chandelle, de la filasse, des plumeaux, etc., etc., tandis que la seconde est réservée au grain, aux patates, etc., etc.

C'est pour nos marguilliers le moment favorable de faire valoir leurs chevaux tant vantés ; coûte que coûte, il faut suivre de près la première voiture et, malgré les lourdes charges, il est d'usage d'arriver en même temps aux maisons visitées : l'honneur est engagé, la réputation est en jeu. Quel affront si l'une des bêtes était rendue avant d'arriver à destination ! Mais il n'y a aucun danger de ce côté, car les chevaux sont choisis et préparés avec soin ; dans tous les cas, il peut y avoir lieu de reprise et tel qui, l'année précédente, était préposé aux charges, se trouve maintenant à se carrer à côté de son curé.

En ce jour de visite, tout le monde reste à la maison pour recevoir M. le curé ; le père de famille est là, sur le seuil de sa porte, qu'il ouvre à deux battants devant les distingués visiteurs. Dans les familles où fleurissent encore les traditions anciennes et religieuses, tout le monde tombe à genoux pour recevoir la bénédiction du pasteur de la paroisse, puis l'usage veut que le prêtre, comme un bon père de famille, tende la main à tous ses paroissiens, depuis le chef de la maison jusqu'au poupon que la mère porte dans ses bras.

Cette cérémonie de la bénédiction est si belle et si fructueuse, qu'on ne devrait pas la laisser tomber en désuétude.

Le trait suivant servira à nous édifier et accentuera davantage notre manière de voir.

C'était au mois de janvier 1879, au Sault-au-Récollet, où demeurait, dans sa solitude, le vénérable Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis. La visite de paroisse s'ouvrait, et, comme il convenait, la première visite fut au distingué prélat. Le jeune vicaire d'alors, M. Joseph Lévêque, décédé à Sainte-Sophie, entre chez Monseigneur, qui l'attend au salon, avec tous les prêtres de son palais. Intimidé d'abord en présence de ce beau vieillard de quatre-vingts ans, il fut ensuite comme frappé de stupeur en voyant ce prince de l'Eglise tomber à genoux devant lui, ainsi que ses compagnons, pour lui demander et

en recevoir la bénédiction. Aux yeux de Mgr Bourget, ce jeune prêtre est le représentant de Dieu, dans la visite de paroisse, et Sa Grandeur le reçoit comme tel ; Monseigneur veut aussi faire revivre la tradition de nos pères et la pratique de sa famille, à Saint-Joseph de Lévis, en donnant à tout le diocèse une excellente leçon de respect dû au sacerdoce et faire connaître au peuple la place que le prêtre doit occuper dans les familles catholiques. Malgré ses objections bien fondées, le vicaire fut obligé de céder et de lever la main pour bénir celui qui lui-même bénissait depuis soixante ans. Quel bel exemple à mettre sous les yeux de nos bonnes familles ! Quel beau tableau digne du regard des anges !

Les Canadiens sont très hospitaliers, et ne peuvent recevoir un ami, sans lui *offrir quelque chose*. En effet, si je regarde sur la table de chaque famille, j'y vois des plateaux avec des *beignes* et des carafes pleines de rhum ou d'*étouffe du pays* (whiskey blanc). Après avoir *salué* M. le curé, on en vient aux offrandes : la mère va chercher la monnaie déposée sur la corniche du miroir ou de la cheminée, la présente à M. le curé, en la faisant passer par la main de l'un des petits enfants, tandis qu'un des garçons va mettre dans les voitures les objets destinés à l'*Enfant-Jésus*.

Cette visite est longtemps attendue : le grand ménage est fait, le métier à tisser est démonté, tout reluit dans la maison, les enfants sont jolis dans leurs toilettes ; ils savent leur catéchisme et répondent har-

diment, tant que la timidité ne s'empare pas d'eux ; enfin, un gros soupir plus profond que les autres s'échappe de leur poitrine, et annonce que leur épreuve est finie ; pour eux ils se précipitent dans les bras de leur mère.

Ce métier, que je viens de nommer, meuble suranné de nos jours, jouait jadis un grand rôle dans la vie domestique ; il servait également à l'industrie de la laine et du lin. Chaque année, nos mères faisaient deux pièces, au moins, d'étoffe et de toile. “ On “ n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à “ moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de “ draps et que le jeune homme ne pût faire une paire “ de roues.”

Mais ces travaux domestiques ne causaient aucun ennui ; au contraire, ces deux industries fournissaient l'occasion de faire deux ou trois corvées, par exemple, pour le *brayage* du lin, le filage de la laine et le foulage de la flanelle. Dans toutes ces réunions, le plaisir est le même qu'aux noces : là domine la note gaie, avec ses historiottes, ses bons mots, ses joyeuses chansons, dont la mesure s'accorde parfaitement aux mouvements des bras des ouvriers.

Le mot *braye*, dans le sens employé au Canada, n'est pas français, mais essentiellement canadien, et sert même de terme de comparaison : on dit “ visage étroit comme un couteau de braye ”. Mais revenons à la quête de *M. le curé*.

Après une bonne avant-midi, on dîne chez l'un des

trois marguilliers, ou bien chez l'ancien marguillier du rang que l'on visite. La table est mise de bonne heure ; le poêle est littéralement couvert, les viandes mijotent dans les lèchefrites, et les *tourtières*, rebondies, sourient aux estomacs affamés des voyageurs. Tout est prêt, le dîner est servi dans la belle vaisselle bleue des grandes fêtes, l'*angelus* se récite, le *benedicite* se dit, et chacun se met au jeu.

C'est bien à ces dîners qu'on peut juger de l'habileté de nos femmes de cultivateurs canadiens, nos mères, dans la préparation et la cuisson des aliments. Elles ne sont pas *battues* pour préparer des volailles farcies et rôties, des ragoûts de poulets, de pattes et d'échinée, des pâtés *chauds*, pâtés à la viande, du bœuf à la mode, des crêpes au lard, enfin toutes les viandes, si j'en excepte le bifteck et le rosbif, qui nous viennent plutôt des Anglais, à la langue desquels la France a même emprunté ces deux mots.

Que dire de nos *beignes*, des *galettes au beurre* qui faisaient rarement défaut dans nos familles de cultivateurs ?.. Et tous ces mets sont apprêtés simplement à la *canadienne*, ou bien, si vous l'aimez mieux, à la *Jean-Baptiste* et à la *Joséphite*, et ont, à cause de cela, une saveur très appréciée de nos compatriotes. Mais suivons les convives.

Le rôti de porc ou le fricot de boulettes ont l'honneur de l'attaque ; puis vient le tour des dindes ou des poulets rôtis ; enfin, comme entremets, on se lance à l'assaut des *tourtières* ou pâtés à la viande qui,

dans nos campagnes, tiennent le milieu entre les viandes et les desserts. Ce n'est pas tout : le service de la table change, les pâtés aux pommes, les tartes à la bouillie, aux œufs, au sirop d'érable ; les confitures, la compote de pommes et les fameux beignes saupoudrés de sucre blanc, font irruption au milieu du festin, au point de couvrir les tables entièrement. La honte aurait étouffé une maîtresse de maison incapable de tenir tête aux appétits ; aussi toute pièce de pâtisserie engloutie, était-elle remplacée par une autre de même valeur.

Mentionnons en passant la tasse de thé, car pas un dîner ni un souper ne se donne, chez nos cultivateurs, sans qu'on nous serve une tasse de thé auquel on ne décerne un bon certificat, que s'il est assez fort *pour porter une patate !* Dans les dîners de visite de paroisse, la maîtresse de la maison ne trouve pas le moyen de se mettre à la table ; elle se contente de surveiller, d'offrir les mets et de servir ses hôtes, aidée de ses filles et de ses brues, pendant que son mari, ses fils et ses gendres prennent leur repas avec M. le curé.

Ainsi se fait cette visite de paroisse ; puis quand elle est finie, le curé, à son tour, invite les marguilliers à venir souper et fumer la pipe avec lui et passer ensemble une agréable veillée.

C'est encore aux marguilliers qu'il appartient de surveiller l'organisation des préparatifs de la procession de la Fête-Dieu, l'honneur de porter le dais et de conduire Mgr l'évêque et sa suite à la visite pastorale.

Monseigneur et M. le curé prennent place dans la voiture du marguillier en charge, le prédicateur et le secrétaire montent dans la deuxième voiture et la troisième est réservée au familier de l'évêque et aux colis.

Quoique dans la modeste position de cultivateurs, nos Canadiens savent bien vivre et au besoin, dire des bons mots. En 1882, Mgr Fabre allait de Saint-Jean de Matha à Saint-Damien, à travers les montagnes et les mille côtes qui se succèdent comme les grains du rosaire. Le marguillier, dont j'oublie le nom, pour soulager son cheval dans un "chemin montant, sablonneux, malaisé", saute à terre, puis, en bon Canadien, prend sa pipe et l'allume aussitôt. Mgr Fabre, dont la tenue fut toujours irréprochable, détestait le tabac et même un peu les fumeurs, si jamais on peut dire qu'il ait détesté quelqu'un ; à cette vue, il me dit à l'oreille : "Prenez garde qu'il continue à fumer en montant en voiture." En arrivant au haut de la colline, notre marguillier décharge sa pipe sur un caillou et la remet en lieu sûr. Un peu plus loin, il répondit aux prêtres qui le pressaient d'aller plus vite : "Pensez-vous, dit-il, que je vais faire mourir ma bête, pour me priver plus vite d'une compagnie que je n'ai jamais eue et que je n'aurai jamais."—"Bien dit ! bien dit !" répéta Monseigneur à plusieurs reprises.

Que de choses à ajouter encore à ce chapitre ; mais ce que j'en ai cité me paraît suffisant pour le cadre donné à cet ouvrage.

CHAPITRE VII

BEDEAUX—GARDIENS—CHANTRES—SYNDICS DES AMES
DU PURGATOIRE

Les bedeaux méritent une mention honorable, à cause du poste de confiance qu'ils occupent. " A tout seigneur, tout honneur " : il convenait à la paroisse d'avoir, pour premier bedeau, un fils de bedeau ; aussi, M. André Charland, originaire de Lavaltrie, étant dans ce cas, fut-il le premier titulaire de cette position honorifique. Après lui, vinrent M. Antoine Paquet, dont le terme d'office se termina le 31 décembre 1862 ; M. Jos. Brisson, qui se distingua entre tous comme très fidèle employé et ami particulier de M. Barrette ; celui-ci l'adopta pour le soigner dans sa dernière maladie ; et enfin, M. Isaïe Barrette, neveu de M. le curé, notre bedeau actuel. Ainsi, durant près de cinquante années d'existence, la paroisse n'a pris à son service que quatre bedeaux dont elle n'a eu qu'à se louer.

Tous les bedeaux remplissent les mêmes fonctions, dans les églises où ils sont employés, mais leur costume varie d'une paroisse à l'autre. Ici, c'est l'habit de chœur : la soutane et le surplis ; là, c'est le surtout galonné d'or ; ailleurs, c'est un large manteau noir, descendant jusqu'aux pieds et à courtes manches

écarlates. Dans les offices, le rôle du bedeau bien discipliné consiste à ouvrir la marche du clergé qui entre au sanctuaire ; de conduire le prédicateur en chaire et de le ramener au chœur, après l'avoir attendu, assis sur les marches de la chaire ; de voir à l'installation du nouveau marguillier au banc d'œuvre, au Jour de l'An, et de reconduire à son banc celui dont le terme expire ; enfin, de marcher en tête des processions extérieures. Pour ces diverses fonctions, il doit tenir, devant sa poitrine, avec ses deux mains, une sorte de hallebarde, un bâton d'ébène, long de trois pieds, garni au bas d'un cercle d'argent et portant au sommet une fleur de lis du même métal. L'origine de cet insigne du bedeau doit nous venir de France, et on n'en trouve guère que dans les paroisses établies sous le régime français.

Il était d'usage, pour les bedeaux, de faire chaque année, la visite de toutes les familles de la paroisse et d'en recevoir un quart de blé, sans compter les autres dons. Cette ration de blé fut commuée à peu près partout en une monnaie de vingt-cinq centins, que le bedeau collecte ou bien reçoit de la fabrique là où les quêtes sont abolies. Dans certaines paroisses, le bedeau passe dans les rangs, en même temps que M. le curé, ou bien immédiatement après lui.

Comme on le voit, la paroisse s'organisait lentement, mais sûrement ; elle va maintenant se donner le luxe d'un gardien, qu'à tort ou à raison, on appe-

lait *connétable*. M. F.-X. Vigneux fut nommé le 15 janvier 1861, et aussitôt investi de tous les pouvoirs et insignes de sa dignité. Il me semble le voir encore dans sa petite taille, avec son baudrier écarlate sur lequel brillait, d'une épaule à l'autre, le nom de Sa Majesté la reine Victoria, et son énorme bâton à la main ; puis l'entendre, à l'entrée du célébrant au sanctuaire, pousser deux formidables " En avant ! " qui annonçaient partout le moment précis d'entrer dans le lieu saint. C'était surtout pendant les processions qu'il déployait beaucoup de zèle et d'éloquence, pour le maintien de l'ordre et de la discipline ; on l'entendait dans tous les rangs, crier : " En avant les femmes *du sexe* ! " et à lui seul, il faisait marcher toutes les congrégations. Il vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans. Comme employé de l'église, il avait son banc près de la porte, duquel il dominait tout le peuple et faisait bonne garde.

Depuis une vingtaine d'années, un autre système pour le choix d'un constable est en usage à Saint-Liguori : M. Beaudry, dans une assemblée tenue le 14 décembre 1879, proposa de désigner, chaque année, après l'élection d'un marguillier, le citoyen qui devra être élu l'année suivante au même poste ; par là même, celui-ci devient gardien de l'ordre dans l'église jusqu'à sa propre élection comme marguillier.

Si, de ce banc, je passe à celui des chantes, je rencontre des figures bien connues, et j'entends deux voix qui me sont tout à fait familières ; ce sont des

ouvriers de la première comme de la onzième heure. Dès la formation de la paroisse, deux jeunes gens, désirant contribuer à relever l'éclat des offices, vinrent offrir le concours de leurs voix, dont la première culture remontait à M. Paré, chantre très renommé. On les accepta avec plaisir.

La fabrique s'était d'abord assuré les services de Maître Placide Renaud, notaire public, qui, moyennant une somme de soixante piastres par année, avait agréé la charge de maître-chantre ; mais ce ne fut pas pour longtemps, car cet engagement fut la source de grandes difficultés. On alléguait, 1° que la paroisse était trop pauvre pour payer si cher ; 2° que le notaire Renaud, comme instituteur, se trouvait par là même obligé de chanter à l'église et de donner des leçons de chant ; 3° que, parmi les paroissiens, on ne manquerait pas de chantres capables de faire honneur aux exigences du culte. A la sortie du chœur de M. Renaud, la fabrique se trouva heureuse d'utiliser la voix et d'escompter la bonne volonté des nouveaux chantres qui, par leur âge, semblaient promettre une longue carrière. Aussi, depuis cette époque déjà lointaine, MM. Sévère Dugas et Simon Richard ont fait tous les frais du chant, et chanté à bon marché, pour l'amour de Dieu, car la fabrique n'a jamais voulu leur donner le moindre salaire, pas même l'usage gratuit de leurs bancs dans l'église, quoiqu'ils aient demandé cette faveur à plusieurs reprises. Elle s'est crue suffisamment généreuse, sans

doute, en leur laissant le revenu d'un maigre casuel ; malgré cela, nos deux chantres ont rendu, de l'aveu de tous, un excellent service à l'église, tant par leur assiduité que par leur bonne tenue dans le banc des chantres. Avec 1901 finit la carrière publique de nos deux employés ; elle avait duré plus de quarante-huit ans.

Tous deux n'ont pas seulement aimé à servir l'église, mais aussi à servir la cause de l'éducation ; pendant de longues années, ils ont fourni au couvent de la paroisse et à différents collèges, un énorme contingent d'élèves. Ils ont encore ce trait de ressemblance, outre celui d'avoir marché côte à côte durant près d'un demi-siècle, d'avoir chacun un fils prêtre et quatre filles religieuses.

Qu'on me pardonne d'avoir rappelé des services rendus de si bon cœur ; mais je ne pourrais cacher ces choses, sans manquer à la sincérité de l'historien. Aux deux noms que j'ai cités, qu'on me permette d'ajouter ceux de MM. L. Mercure, W. Houle, Joseph Dugas, Ulric B.-Desrochers et Alfred Laporte, pour ne mentionner que les anciens.

A leur entrée dans l'église nouvelle, les chantres abandonnèrent les stalles du chœur où ils chantaient depuis l'origine de la paroisse, ainsi que la soutane et le surplis, pour occuper, dans la tribune de l'orgue, l'espace qui leur est réservé.

Avant de clore ce chapitre consacré aux employés de l'église, je dois mentionner d'autres fonctionnaires

de la fabrique. Ce sont les syndics des âmes, citoyens honorables entre tous. D'après un ancien usage venu probablement de la mère-patrie, on apportait à l'église, le dimanche, en venant à la messe, certains articles de commerce, par exemple : des volailles, des petits animaux, du bœuf, du lard, du savon, de la filasse, des plumeaux, des melons, etc., etc., et le tout était mis à l'enchère par deux citoyens—syndics des âmes—dont l'un criait les objets et l'autre en recevait le paiement. Et l'argent provenant de ces dons était porté chez M. le curé par les syndics, et chaque dimanche, une messe était annoncée pour les âmes du purgatoire, et les honoraires en étaient payés par le trésor mis par les syndics, entre les mains de M. le curé.

Rien ne nous rappelle plus les temps apostoliques, que cette coutume d'apporter à l'église les prémices des biens que le Seigneur sait distribuer ! Malheureusement cette louable pratique tend à disparaître de nos mœurs ; elle est abolie ou plutôt tombée en désuétude, dans une infinité de paroisses. Pourtant, elle fut autrefois en honneur partout, au point que, dans nos statuts, il se trouve une clause de loi qui autorise ces ventes le dimanche.

De grâce, conservons religieusement cette vieille coutume là où elle aurait résisté au souffle destructeur qui balaye devant lui, les unes après les autres, toutes nos plus chères traditions. Et, s'il est possible, ressuscitons-la, si elle s'est trop tôt envolée !

CHAPITRE VIII

RETRAITES

M. Perrault, dont le zèle est encore proverbial, ne fut pas plutôt installé, qu'il sentit le besoin de faire prêcher une grande retraite à ses nouveaux paroissiens.

La compagnie de Jésus recueillit les prémices de cette mission de zèle, et c'est le R. P. Vignon, un Français, qui vint en présider les exercices spirituels. Les prédications de ce Jésuite furent couronnées d'un grand succès, et jamais, paraît-il, plus belle mission ne fut donnée dans le demi-siècle suivant. Les RR. PP. Oblats sont aussi venus à Saint-Liguori partager la moisson avec les Pères jésuites, et tout le monde se rappelle les fructueuses et pieuses missions données par les Pères Royer, Lagier, Brunet, Dédébant et Lecompte, O. M. I., en 1854, 55-56-57-63-68-72-73 et 95; la congrégation de la sainte Vierge fut établie à la suite d'une des premières retraites. Les RR. PP. Jésuites sont revenus en 1874, où le P. Raynel produisit tant de bien en établissant l'Apostolat de la Prière. Le même Père revint une seconde fois en 1877; puis les Pères de Saint-Viateur, surtout les Pères Lajoie et Laporte, ont aussi dirigé quelques missions ou jubilé. Enfin, les RR. PP. Catulle, Musely, Caron et Gotts, Rédemptoristes, ont prêché deux grandes missions, sous l'administration de M. Larose, en 1885 et en 1886. M. Maréchal a prêché avec succès le jubilé de 1879, et le R. P. Prince, S. J., celui de 1901.

CHAPITRE IX

VISITES D'ÉVÊQUES ET D'ARCHEVÊQUES

Mgr Bourget vint à Saint-Ligouri dans l'été de 1853. C'était vraisemblablement le premier évêque qui traversait la paroisse et bien certainement le premier qui la visitait depuis son érection. Les visites de Mgr Bourget laissaient des traces profondes dans les esprits et dans les cœurs ; elles faisaient longtemps le sujet des conversations avant et après la venue de cet évêque illustre qui portait, durant sa vie même, une auréole de sainteté sur son front, et sur sa figure, un certificat de thaumaturge. Monseigneur, voyant tout le bien opéré dans cette paroisse naissante et ce qui s'y préparait pour l'avenir, ne put s'empêcher de reconnaître que sa formation était urgente et répondait à un besoin réel de la population. Sa Grandeur a même été jusqu'à dire à M. J.-B. Grenier, qui le conduisait : " Si j'avais connu les choses telles qu'elles sont, vous auriez une église depuis six ans. "

Mgr Bourget revint le 15 septembre 1857, et il alloua les comptes de la fabrique pour les années 1853-54-55 et 56. Sa troisième visite eut lieu le 5 juillet 1861. Monseigneur ordonna d'acheter certains objets nécessaires aux offices et de remplacer, comme on l'a déjà dit, le tableau de la Sainte-Vierge du

maître-autel, par un tableau ou une statue du saint titulaire de la paroisse. A la visite du 14 juillet 1866, Monseigneur permet l'achat de la terre de M. Georges Gilmour, voisine de l'église, car M. Barrette poursuivait sans cesse la pensée de faire venir des religieuses et de leur confier le soin des enfants. A cette fin, il avait fait proposer, dans une assemblée tenue le 22 octobre 1865, une motion à l'effet d'engager la fabrique à acheter cette terre, afin de pouvoir offrir aux sœurs une place convenable pour un couvent. Voici ce que Monseigneur met pour condition dans son permis : " Que cet achat soit avantageux et que les revenus puissent en payer les intérêts". Cependant cette terre, sur laquelle était bâtie la *maison rouge*, ne fut jamais achetée par la fabrique, mais bien par M. Octave Bélisle qui, comme on le dira plus loin, donna par contrat, le terrain du couvent. Dans son ordonnance de visite, Monseigneur ajouta quelques mots qui sont comme l'origine de notre couvent. Rien de relatif à ce projet, dans les archives, ne précède les paroles de cet illustre prélat. " Notre désir, dit-il, serait que la maison, sise et construite sur la dite terre, devînt un jour un couvent, pour y élever les jeunes filles de la paroisse et les préparer à devenir de bonnes mères de famille."

A part ces bienveillantes paroles, les termes de l'ordonnance sont très sévères. Le marguillier comptable ayant prêté l'argent de la fabrique, sans l'auto-

risation du bureau, Monseigneur exige que cet argent soit retiré sans délai, et qu'on décide, en assemblée régulière, si la fabrique peut le prêter et à qui elle doit faire le prêt.

Deux ans plus tard, le 5 octobre 1868, Mgr Bourget voulut bien anticiper sa visite, en prévision du Concile du Vatican qui se préparait. Il pourrait ainsi demeurer à Rome toute la durée du Concile, sans que son absence fût trop préjudiciable à son troupeau. Il fit alors un règlement pour le paiement des bancs, et recommanda de préparer les deux autels latéraux pour y dire la messe. Il revint le 8 octobre 1870, comme nous l'apprennent les chroniques du couvent, et ce fut là sa dernière visite, comme évêque de Montréal ; il ne reviendra plus à Saint-Ligouri qu'en 1882, avec le titre d'archevêque de Martianopolis. Désormais, jusqu'en 1876, les visites se feront par l'entremise de son coadjuteur, Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Gratianopolis, qui vint l'année même de sa consécration, en 1873. Depuis cette époque, Mgr Fabre n'a pas cessé de visiter son diocèse à temps fixe, jusqu'à sa mort arrivée le 30 décembre 1896. Dans sa visite du 10 juin 1875, Mgr le Coadjuteur fait la déclaration suivante, au sujet de la chapelle et des autels du couvent :

“ Nous déclarons que dans le couvent qui est à se bâtir, il y aura une chapelle et que le maître-autel sera dédié à saint Joseph ; celui du côté de l'épître

au Sacré-Cœur et l'autre à Notre-Dame des Sept-Douleurs."

La visite suivante eut lieu le 15 juillet 1878 ; Mgr Fabre était devenu évêque de Montréal, par la résignation du vénérable titulaire, en date du 19 septembre 1876. Le mandement de démission de Mgr Bourget, après un épiscopat de trente-neuf années, est très célèbre, et rappelle, à juste titre, le beau monument d'éloquence de saint Grégoire de Nazianze faisant ses adieux à son église, à son clergé et à son peuple. Le 25 du même mois parut le mandement d'entrée de son successeur.

Dans sa visite, Monseigneur ordonne qu'on lui présente un état exact des comptes du couvent ; puis il déclare privilégié le maître-autel de l'église, met l'autel du côté de l'épître sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et l'autre, sous celui de saint Joseph. A la demande de M. le curé, Monseigneur voulut bien présider une procession dans le village, pour obtenir de la pluie qui ne se fit plus guère attendre.

Le 11 juillet 1882, Mgr de Montréal, faisant de nouveau la visite pastorale, laisse ces mots, dans le cahier des ordonnances : " Nous félicitons les marguilliers de la bonne volonté qu'ils ont manifestée, en se chargeant de payer les douze cents piastres empruntées de M. Venne, moins les billets souscrits qui sont bons."

Le lecteur exigera quelques explications sur cette affaire qui fut une des plus épineuses dont la fabrique ait eu à s'occuper. Commencée en 1876, elle dura jusqu'à la fin de l'année 1882.

Voici l'enchaînement de cette affaire : dans une assemblée régulière tenue le 7 avril 1876, on passa une résolution, à l'effet de mettre au coffre de la fabrique, des billets volontairement souscrits par les paroissiens et payables en cinq versements, en retour desquels, la fabrique s'engageait à faire un emprunt immédiat pour couvrir les susdits billets, au montant de douze cents piastres, afin de solder la dette contractée pour le couvent, et la même résolution autorisait M. J. Dugas, marguillier en exercice, de faire le dit emprunt. M. Barrette, comme il le devait, en fit la demande à son évêque qui lui répondit le 19 avril 1876.

“ A. M. J. Barrette, curé.

Monsieur le curé,

Avant de vous donner la permission que vous demandez pour votre fabrique, je désire savoir si les billets qui doivent en assurer le remboursement ont été passés en bonne et due forme. A cette fin, envoyez-moi une copie de ces billets, afin que vous puissiez faire toutes choses sûrement. Je remercie Dieu de la prospérité de votre couvent et je demeure.

† IG., ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.”

Après avoir reçu copie des billets, Monseigneur

écrit le 30 avril : " Je vous permets de faire l'emprunt dont vous m'avez parlé, lequel sera remboursé à la fabrique par des billets qui seront déposés dans les archives, pourvu que toutes les précautions soient prises, pour qu'il n'y ait pour elle aucun risque.

Je suis bien sincèrement,

† IG., EVÊQUE DE MONTRÉAL."

L'argent fut emprunté de M. P. Venne, le 19 janvier 1877 ; mais les billets en garantie, pour une cause ou pour une autre, ne sont pas tous entrés dans la caisse de la fabrique et par suite n'ont pas été payés en entier, de sorte que les fabriciens, après plusieurs années, consentirent à solder la balance de la réclamation de M. Venne, ce qui leur attire les éloges de Mgr Fabre.

Quelques mois avant la visite de Mgr Fabre, la paroisse reçut une faveur extraordinaire de la part de Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis, qui fit une visite le 20 février 1882. Monseigneur était venu en 1870, mais on ne l'avait pas revu depuis douze ans, et l'on avait perdu tout espoir de le recevoir encore une fois ; de sorte que l'annonce de sa venue fit déborder les cœurs d'enthousiasme, de joie et d'allégresse. MM. Nazaire Piché, curé de Lachine, et A. Faubert, vicaire à Longueuil et aujourd'hui curé du Côteau-du-Lac, se partageaient le bonheur d'accompagner Sa Grandeur et de prendre soin du vénérable octogénaire.

Mais, pourquoi Monseigneur l'Ancien venait-il re-

voir ses paroisses et ses anciennes ouailles ? Il prêtait ses forces et son courage à l'œuvre du rétablissement des finances de l'évêché ; en un mot, il venait tendre la main. A la vue de ce vénérable et beau vieillard qui se faisait mendiant, tous les cœurs s'épanouissaient, et les bourses se déliaient d'elles-mêmes. Rien qu'à Saint-Liguori, la collecte atteignit le chiffre de deux cent trente-huit dollars. M. J.-B.-Trefflé Richard, député de Montcalm, présenta une adresse à Monseigneur à laquelle répondit M. Piché, interprète officiel de Sa Grandeur.

Quelques heures avant le départ, une tempête affreuse se déchaîne ; les flocons de neige épaississent l'atmosphère et remplissent bientôt les chemins ; cependant il faut partir pour Rawdon. Les trois marguilliers, les sieurs Jos. Desrosiers, Venant Landry et Onésime Laliberté, sont au poste à l'heure convenue, et malgré les représentations les plus pressantes, Monseigneur et sa suite quittent Saint-Liguori vers deux heures de l'après-midi. En montant la côte de Roches, les chevaux ne peuvent plus avancer et s'embourbent ; Monseigneur veut descendre de voiture, mais on ne lui en donne pas le temps ; on détèle, les prêtres saisissent les *travails* et disputent aux chevaux l'honneur de porter le saint évêque. Ainsi aidées, les bêtes reprennent courage et remplissent ensuite leur mission jusqu'au presbytère de Rawdon, où l'on n'osait plus attendre Monseigneur, à cause de la tempête qui rageait sans répit.

Mgr Fabre fit encore la visite le 9 juillet 1885, puis le 9 juillet 1888 ; dans cette dernière, il ordonna que tous les bancs vendus à l'avenir fussent payés comptant. Notre saint-père le Pape venait de lui conférer le titre d'archevêque, en érigeant le siège de Montréal en métropole ecclésiastique, le 8 juin 1886. Il revint le 13 juin 1891, ainsi que le 16 juin 1894. Sa Grandeur ne devait plus revenir, car la mort frappa notre archevêque bien-aimé, le 30 décembre 1896, à l'âge de soixante-neuf ans, dans la vingt-troisième année de son épiscopat.

Après la dernière visite de Mgr Fabre, Mgr Maxime Decelles, coadjuteur de Saint-Hyacinthe, vint faire la bénédiction de trois cloches, comme nous l'avons raconté plus haut. Ce digne prélat voulut bien donner le sermon de circonstance, lequel laissa dans tous les cœurs d'impérissables souvenirs. Enfin, le 9 juillet 1898, Mgr Paul Bruchési, successeur de Mgr Fabre, vint à Saint-Liguori, où il fut l'objet d'une réception très enthousiaste et très brillante. Entre autres désirs, Sa Grandeur exprima celui de voir bientôt l'église ornée de nouveaux autels et d'une chaire ; ce qui fut scrupuleusement exécuté ; de sorte qu'en 1901, à sa seconde visite, Monseigneur put célébrer les saints mystères sur de beaux autels sculptés et dorés, et parler à son peuple du haut d'une chaire également dorée et digne de sa grande éloquence.

CHAPITRE X

QUARANTE-HEURES — CONGRÉGATION DE LA SAINTE
VIERGE POUR LES FEMMES MARIÉES ET LES FILLES
— APOSTOLAT DE LA PRIÈRE — TIERS-ORDRE —
SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE — PAIN BÉNIT

La belle dévotion des Quarante-Heures remonte à près de quarante-cinq ans, ayant été établie en 1857 ; auparavant elles étaient le privilège de certaines paroisses, mais à partir de cette époque, elles se font partout à tour de rôle. Elles partent de la cathédrale, de l'église-mère du diocèse, le premier dimanche de l'Avent, pour y revenir l'année suivante, après avoir répandu la chaleur de l'amour de Dieu dans tous les cœurs ; c'est une magnifique couronne offerte à Notre-Seigneur, couronne dont les fleurs se renouvellent sans cesse et s'épanouissent, dans chaque paroisse, au fur et à mesure que se déroule l'année ecclésiastique.

A l'époque de son établissement, on disait que cette dévotion, qui soulevait tant d'enthousiasme, ne pourrait vivre longtemps, qu'elle ne serait qu'un feu de paille, à la durée éphémère ; mais aujourd'hui, après une longue expérience, on peut dire que les Quarante-Heures ont été un des plus beaux legs que Mgr Bourget ait laissés à son troupeau.

Depuis nombre d'années, il existe dans la paroisse une congrégation de la sainte Vierge, divisée en deux

branches : l'une pour les mères de famille, et l'autre pour les jeunes personnes. Je me rappelle toujours qu'après la grand'messe de chaque dimanche, le cha-pelet se récitait alternativement par les femmes et les filles.

L'Apostolat de la Prière a été établi en 1874, par le R. P. Raynel, qui, prêchant une mission de dix jours, voulut bien établir cette ligue de prières qu'on appelle l'Apostolat.

Le tiers-ordre de saint François d'Assise fut établi dans la paroisse par M. Beaudry, qui acheta lui-même la statue du fondateur de cet ordre si admirable. On voit que M. Larose demande un diplôme pour cette confrérie, le 5 octobre 1885. La paroisse compte aujourd'hui un bon nombre de tertiaires.

Non contents d'établir cette société pour réprimer le luxe et faire fleurir les vertus chrétiennes, les curés voulurent aussi avoir la société de Tempérance, dont le décret d'érection, dans la paroisse, fut signé le 12 novembre 1885 ; ses quatre principales fêtes sont : celles de saint Liguori, de la Présentation, de Notre-Dame de Bon-Secours et des saints apôtres Pierre et Paul. Il va sans dire que les confréries des scapulaires du Mont Carmel, et de l'Immaculée Conception, du saint Rosaire, ainsi que l'archiconfrérie, sont en honneur depuis bien longtemps dans notre paroisse. Le scapulaire date du 11 novembre 1853.

L'archiconfrérie au très saint et immaculé Cœur de

Marie est une pieuse association de prières, pour obtenir de la sainte Vierge la conversion des pécheurs. Elle fut érigée dans le diocèse de Montréal par lettre de Mgr Bourget, le 2 février 1841. Dans les villes, l'exercice de l'archiconfrérie avait lieu le soir, mais à Saint-Liguori, c'était aussitôt après vêpres. M. le curé, à genoux devant l'autel de Marie, récitait la consécration suivante avec la salutation angélique et l'invocation : *Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous !*

ACTE DE CONSÉCRATION AU CŒUR DE MARIE

O Cœur sacré de Marie toujours Vierge et immaculée, Cœur le plus saint, le plus pur, le plus parfait, le plus noble, le plus auguste que la main toute puissante du Créateur ait formé dans une pure créature ; source intarissable de grâce, de bonté, de douceur, de miséricorde et d'amour ; modèle de toutes les vertus, image parfaite du Cœur adorable de Jésus-Christ, qui brûlâtes toujours de la charité la plus ardente, qui avez aimé Dieu vous seul plus que les Séraphins, plus que les Anges et les Saints, qui avez donné plus de gloire à la suprême Trinité que ne lui en ont donné les autres créatures par leurs actions les plus héroïques ; Cœur de la Mère du Rédempteur, qui avez ressenti si vivement nos misères, qui avez tant souffert pour notre salut, qui nous avez aimés avec tant d'ardeur et de tendresse, et qui méritez, par tous les motifs possibles, le respect, l'amour, la reconnaissance et la confiance de tous les hommes, daignez agréer mes faibles hommages.

Prosterné devant vous, Cœur sacré de la Mère de miséricorde, je vous honore avec le plus profond respect dont je suis capable. Je vous remercie des sentiments de miséricorde et d'amour dont vous avez été si souvent touché à la vue de mes misères ; je vous rends grâces de tous les bienfaits que m'a obtenus votre maternelle bonté ; je m'unis à toutes les âmes pures, qui trouvent leurs délices et leur consolation à vous honorer, louer et aimer.

Vous serez, ô Cœur tout aimable, vous serez désormais, après le Cœur de votre cher et divin Fils, l'objet de ma vénération, de mon amour et de ma plus tendre dévotion. Vous serez la voie par où j'irai à mon Sauveur, et ce sera par vous que je recevrai ses grâces et ses miséricordes. Vous serez mon refuge dans mes afflictions, ma consolation dans mes peines, mon secours dans tous mes besoins. J'irai apprendre de vous la pureté, l'humilité, la douceur, et puiser dans vous l'amour du sacré Cœur de Jésus-Christ votre Fils. Ainsi soit-il.

Le pain bénit est un pain qu'on offre à l'église, pour le faire bénir, le partager entre les fidèles et s'en nourrir avec dévotion, tous les dimanches à la messe paroissiale. C'est un souvenir de l'ancienne coutume où tous les fidèles, assistant aux saints mystères, y faisaient la sainte communion. Cette fraction du pain, entre les fidèles, nous enseigne que nous sommes tous frères, enfants d'une même famille.

Ce fut d'abord l'offrande d'un pain sans appareil et sans dépense superflue ; celui qui l'offrait recevait souvent en même temps la sainte eucharistie, afin de joindre ensemble le symbole et la réalité. Mais dans la suite des temps, chacun voulut y introduire de la vanité et du luxe, de sorte que cette coutume de donner le pain bénit finit par disparaître, avec l'assentiment de l'autorité.

Le pain bénit s'offrait à l'église à tour de rôle ; tout le monde y passait : les pauvres comme les riches. Celui qui venait de le donner allait porter à son voisin le chateau, c'est-à-dire, l'entame du pain dépecé, pour lui signifier que son tour de le donner était

arrivé. Outre ce pain d'obligation, il y avait encore le pain béni de dévotion, ou celui qu'une famille donnait volontiers, chaque année, à une fête de son choix. Les pauvres n'avaient souvent à offrir que deux petits pains de boulanger, mais les riches, c'était tout autre chose : un immense pain de Savoie à cinq ou six étages, avec ornements et drapeaux.

Voici maintenant comment se fait la cérémonie de la bénédiction, quand elle a lieu. Le pain béni se place dans le chœur, près de la balustrade. Après la récitation du *Gloria*, le prêtre s'avance pour en faire la bénédiction ; la personne qui représente le donateur et qui doit faire la collecte, s'approche avec un cierge et une offrande, puis le célébrant lui fait baiser le crucifix d'argent qu'on apporte sur un plateau. On emporte alors le pain béni à la sacristie, on le dépèce, en enlevant d'abord la tête, qui appartient à M. le curé, à qui on va la porter après la messe ; à l'Offertoire, on distribue les morceaux au chœur et dans les bancs, en commençant au banc d'œuvre. En le recevant, chacun fait le signe de la croix, en prend une bouchée et apporte le reste à sa famille, où, en le mangeant, on fait la même cérémonie qu'à l'église. Comme ornement et surtout comme supplément, il y avait autrefois ce qu'on appelait des *cousins* ou des brioches, de différentes formes, souvent en fleurs de lys, en étoiles, destinés au clergé, aux chantres, aux marguilliers et autres personnes de distinction.

CHAPITRE XI

BAPTÊMES D'ADULTES — NOCES D'OR

En feuilletant les pages jaunies de nos registres, je trouve les actes de trois baptêmes d'adultes faits à Saint-Liguori. Le premier date du 29 août 1863, et le nouveau baptisé est un vieillard de quatre-vingt-un ans, M. Philémon (Firmin) Dugas. Né aux Etats-Unis d'un père acadien, il fut malheureusement élevé dans le protestantisme, par suite de l'inclémence des temps, de l'absence de prêtre et de la persécution dont le peuple acadien fut comme enveloppé. Jeune encore, il vint avec son épouse, Martha Edwards, à Saint-Jacques où il avait des oncles et des cousins qui l'ont amené au Lac Ouareau dont il fut un des pionniers. Sa femme fut baptisée à Saint-Jacques, le 21 avril 1828, à l'âge de quarante-deux ans et sept mois. Tous leurs enfants furent baptisés, mais le père remettait toujours son entrée dans le giron de l'Eglise, et ce ne fut que quatre mois après la mort de son épouse qu'il reçut le baptême des mains de M. Ls Pominville, curé de Saint-Chrysostôme. Son parrain fut son petit-fils (par alliance) M. Médéric Dorval, et sa marraine, sa fille Julie Dugas, Mme Johnny Copping. Il mourut l'année suivante en 1864.

Son frère Joseph, époux d'Hannah Morgan, fut baptisé à Saint-Jacques à la grande retraite de 1842.

On dit que les extrêmes se touchent ; après ce premier baptême d'un homme au seuil de la tombe, eut lieu celui d'une jeune pensionnaire du couvent, nommée M.-Hélène-Délia Brown, fille de M. Chs Brown et de Délia Brault, et baptisée par M. J.-A. Larose, curé, le 13 mars 1889. Le parrain et la marraine furent M. Théodore Rivard, de Joliette, et sa femme Lucie Duquette.

Le troisième baptême fut fait le 6 mars 1896, par M. F.-A. Baillargé, curé de Rawdon ; la nouvelle chrétienne, âgée de trente-neuf ans, s'appelait Annie Burns, fille de feu M. John Burns et de Mary Ann Peyton. Son parrain fut M. Théophile Blouin et sa marraine Exzilda Mailhot. Cette conversion s'opéra en vue du prochain mariage de Mlle Burns à un Canadien du haut de la paroisse. Toutes ces cérémonies, imposantes en elles-mêmes, éveillent aussi des sympathies profondes dans le cœur des paroissiens qui voient, dans ces recrues, de nouveaux frères s'adjoindre à la famille catholique.

Une autre solennité, d'un caractère différent, réunissait la paroisse au pied des autels, le 20 octobre 1900, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Sévère Dugas (Rosalie Martin). Un double attrait poussait la foule vers l'église : jamais la paroisse n'avait été témoin de

noces d'or, et ceux qu'elle acclamait en ce jour comp-
taient parmi les ouvriers de la première heure et
avaient vu la paroisse à son berceau. Au chœur, on
remarquait MM. Thifault, curé, P. Beaudry, curé de
Joliette, le R. P. C. Beaudry, supérieur du Collège
Joliette, et M. L.-G. Melançon, vicaire à Saint-Jean
de Matha (neveu des jubilaires), qui tous entouraient
l'autel où célébrait la sainte messe M. A.-C. Dugas,
curé de Saint-Clet, fils des vénérés époux, dont le
mariage fut autrefois célébré par le vénérable M. Paré.

CHAPITRE XII

MAIRES — PRÉSIDENTS DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES —
DÉPUTÉS

Il nous reste à parler des conseils municipaux et des commissions scolaires pour compléter le cercle de la paroisse canonique, municipale et scolaire. Pour ce faire, nous mettrons à profit deux études faites sur ces sujets par deux hommes d'une rare compétence en ces matières : M. M. Tellier, avocat de Joliette, et l'hon. M. B. de Labruère, surintendant de l'Instruction publique.

La formation des conseils municipaux date de 1855 et se fit en vertu de l'*Acte des municipalités et des chemins*. Auparavant, un seul officier municipal supérieur, ayant des subalternes, légiférait sur les travaux de voirie, cours d'eau et ponts. C'était le grand voyer dont la juridiction couvrait la province entière ; dans chaque district se trouvait un député grand voyer qui tenait ses pouvoirs de son chef. La loi de 1855 changea cette organisation et plaça la direction et le contrôle des affaires municipales entre les mains des conseils. Ce fut une mesure tout à fait bien-faisante.

Le conseil municipal qui est un petit état indépendant et libre de se gouverner à sa guise, se compose du maire ou du chef du conseil, aidé de six

conseillers choisis et élus, pour trois ans, le deuxième lundi de janvier, par les électeurs de la municipalité. Le conseil est le roi de la paroisse civile, c'est lui qui gouverne, qui est chargé de voir aux besoins de la paroisse, qui est le gardien et le protecteur naturel et légal des intérêts locaux.

Outre ces conseils de paroisse, il y a les conseils de comté qui se composent de tous les maires des municipalités locales du comté, sous la présidence d'un préfet ou du président du conseil, choisi, chaque année, parmi les maires des paroisses.

Voici, par ordre chronologique, le nom des maires de notre paroisse, depuis 1855 jusqu'à nos jours :

MM. J.-Bte Leblanc (Johnny),	1855 à 1860
Firmin Dugas,	1860 à 1862
Théop. Brault,	1862 à 1864
Mélasippe Robert,	1864 à 1866
Urgel Grenier,	1866 à 1868
Stanislas Laporte,	1868 à 1870
Cyrille Ayotte,	1870 à 1872
Pierre Guibord,	1872 à 1875
Simon Richard,	1875 à 1887
Jos. Ratelle,	1887 à 1888
David Lapointe,	1888 à 1890
Simon Richard,	1890 à 1894
Joseph Laporte,	1894, etc.

Pendant de longues années, M. S. Richard fut préfet du comté, ou président de tous les maires des municipalités rurales dont les séances se tiennent à Sainte-Julienne, chef-lieu du comté Montcalm.

Si j'examine ensuite le discours de l'hon. M. de Labrière, prononcé à Halifax, en 1898, je puis en déduire les notions suivantes qui coulent d'une source tout à fait autorisée. A la tête de notre système d'éducation se trouve le Conseil de l'Instruction publique composé, pour les catholiques, de tous les évêques de la province et d'autant de membres laïques. Ce conseil, établi en 1859, fut modifié en 1875 et divisé en deux sections, l'une pour les catholiques et l'autre pour les protestants. Le président de ce conseil est le surintendant de l'Instruction publique. En vue de pourvoir à l'administration des écoles dans les paroisses, le lieutenant-gouverneur en conseil érige des municipalités scolaires qui sont ensuite partagées en arrondissements que les commissaires désignent sous les numéros 1, 2, 3, etc. Ces commissaires, au nombre de cinq, sont élus pour trois ans, par les propriétaires de biens-fonds inscrits au rôle d'évaluation municipale ; ils doivent se choisir un président et un secrétaire-trésorier.

Toutes les écoles catholiques peuvent être visitées par les prêtres résidant dans la municipalité et les curés ont le droit exclusif de choisir les livres qui ont rapport à la religion et à la morale, pour l'usage des enfants des écoles catholiques de leur paroisse. Pour être en état de faire la classe, il faut subir un examen devant un bureau d'examineurs afin d'obtenir un brevet de capacité ; il y en a de trois sortes : 1^o pour

écoles élémentaires, 2^o pour écoles modèles, 3^o pour académies.

Les présidents de la commission scolaire de Saint-Liguori, depuis sa première séance, 1^{er} août 1853, se sont succédé dans l'ordre suivant :

MM. Théop. Brault,	1853 à 1855
Pierre Guibord,	1855 à 1858
Stanislas Laporte,	1858 à 1859
J.-Bte Leblanc (Johnny),	1859 à 1860
Firmin Dugas,	1860 à 1861
Frs Rivet (Sancine),	1861 à 1862
F.-X. Vignault,	temporairement
Gilb. Brisson,	temporairement
Pierre Guibord,	1862 à 1865
Firmin Dugas,	1865 à 1868
Sévère Dugas,	1868 à 1877
Simon Richard,	1877 à 1880
Guill. Houle,	1880 à 1883
Simon Richard,	1883 à 1886
Louis Langlois, fils,	1886 à 1889
Jos. Vincent,	1889 à 1890
Jos. Laporte,	1890 à 1892
Alf. Laporte,	1892 à 1898
Jos. Laporte,	1898 à 1901
Euclide Beauséjour,	1901

Le secrétaire-trésorier du bureau des commissaires, ainsi que du conseil municipal, est le docteur Jos. Pichette, qui pratique à Saint-Liguori depuis 1894.

A ce chapitre de l'instruction, qu'on me permette d'ajouter ici l'éloge fait par deux anciennes religieuses

de Sainte-Croix, à l'adresse de deux époux qui ont bien mérité de l'œuvre de l'éducation. (Pardon de l'intérêt personnel que je semble y mettre, mais la vérité historique doit pourtant l'emporter sur ce sentiment intime qui me pousse à taire ces détails).

“ Je suis persuadée, dit l'une d'elles, que, sans l'intervention de M. Sévère Dugas, alors président des commissaires d'écoles, et le bras droit de son dévoué pasteur, le couvent de Saint-Liguori n'existerait pas. Votre vertueuse mère a aussi contribué efficacement à notre fondation, par ses judicieux conseils à ses co-paroissiens qui, reconnaissant en elle les fruits de la bonne éducation donnée au couvent de Saint-Jacques, par les Dames du Sacré-Cœur, souhaitent posséder, dans leurs familles, une imitatrice de la dame aussi modeste que distinguée.”

Et dans le *Diocèse de Montréal*, je lis le paragraphe suivant, qui ajoute encore à mon sujet : “ A l'exemple de M. Barrette, plusieurs paroissiens se sont dévoués à l'établissement du pensionnat. Dieu les a bénis d'une manière visible, en appelant leurs enfants à la vie religieuse et même au sacerdoce ; telles sont les familles Barrette, Dugas, Laporte, Richard et Lachapelle.”

Saint-Liguori eut aussi l'honneur de fournir pendant plus d'un quart de siècle des députés à Ottawa ou à Québec, dans les personnes de MM. Firmin Dugas, J.-Bte-Trefflé Richard et Louis Dugas, fils de M. Firmin.

CHAPITRE XIII

LE COUVENT — LA MAISON ROUGE

Si l'on veut donner un aperçu lumineux et fidèle de la paroisse de Saint-Liguori et de ses œuvres, il est nécessaire d'ouvrir un chapitre spécial pour le couvent.

Grâce aux archives de la communauté des sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, mises à ma disposition, cette histoire sera complète.

Cette maison ne prit naissance, en réalité, qu'en 1869 ; mais elle germait depuis longtemps et même existait en entier dans l'esprit de M. Barrette depuis au moins seize années, c'est-à-dire depuis l'époque déjà lointaine où il quittait Saint-Jacques et ses fonctions de chapelain, pour venir dans le Lac Ouareau travailler à la même vigne du Seigneur, avec cette différence, cependant, que là c'était la vigne cultivée et rapportant de belles et riches moissons, tandis qu'ici, c'était la vigne sauvage, avec ses espérances, je le veux bien, mais négligée, amaigrie et périssant au milieu des ronces et des épines. Il avait vu de ses yeux, et palpé pour ainsi dire, les heureux résultats de l'éducation chrétienne et l'influence salubre et féconde des religieuses sur le caractère de leurs élèves ; il s'était alors promis de procurer les mêmes bienfaits aux familles de la paroisse

qui lui viendrait en héritage. A son arrivée dans la pauvre paroisse de Saint-Liguori, son plan lui parut irréalisable, et, d'année en année, il vit la réussite d'un rêve bien cher fuir devant ses plus légitimes espérances. Jusqu'en 1860, il n'a pas seulement de logis pour lui-même, et pendant sept années, il passa d'une maison à l'autre, en attendant un domicile qui se fait trop longtemps désirer. Et pour un couvent, aucune maison du village n'en avait la coupe ni la taille ; puis la fabrique était pauvre et la municipalité en dette ; enfin comme dernier obstacle, — un des plus difficiles à vaincre et qui pourrait nous dispenser de nommer les autres, — il ne pouvait pas trouver de religieuses.

Naturellement, il devait compter sur les filles de Sainte-Anne, qu'il était allé chercher lui-même à Vaudreuil, dans un voyage mémorable où il faillit mourir ; elles étaient du reste ses voisines. Mais s'il pouvait porter des regards confiants sur cette communauté, il devait aussi compter avec le supérieur ecclésiastique de ces religieuses, M. L.-A.-D. Maréchal, curé de Saint-Jacques, lequel s'opposait complètement à la fondation d'un couvent à Saint-Liguori, comme devant être préjudiciable à celui de sa paroisse. La suite a prouvé que cette crainte était chimérique et que les deux couvents pouvaient exister simultanément, et prospérer l'un à côté de l'autre. Frustré dans ses espérances et blessé au cœur, le bon curé attend le moment propice ; alors il tourne

ses regards vers son évêque, le grand Mgr Bourget, car à tout prix, il veut avoir son couvent qui l'aidera dans son œuvre capitale, sa mission à lui : la régénération morale de sa paroisse. Après bien des instances, il voit l'horizon s'agrandir devant lui, il aperçoit la réalisation de son rêve et, dans un regard prophétique,—si j'ose parler ainsi,—il contemple le bien opéré, compte les vocations religieuses qui éclosent et se développent ; les nombreuses vierges qui se donnent à Dieu et les familles de sa paroisse dans lesquelles est infusé un sang nouveau et vivificateur.

Mgr de Montréal, répondant aux appels réitérés de M. Barrette, lui dit qu'enfin ses vœux vont être exaucés, qu'il aura son couvent, sa communauté. Au commencement de l'année 1869, il l'envoie à Saint-Laurent, frapper à la porte des sœurs Marianites de Sainte-Croix, établies en cette paroisse depuis 1847, et dont la maison-mère, au Mans, avait été fondée en 1839, par le R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau, avec la coopération de la vénérée Mère Marie des Sept-Douleurs, qui s'est endormie dans le Seigneur, au Mans, le 29 janvier 1900, à l'âge de quatre-vingt-un ans et onze mois. M. Barrette est accueilli favorablement à la maison provinciale, où il se présente le 14 janvier. La communauté comprit à quel saint homme elle avait affaire ; Mgr Bourget avait parlé de son prêtre, et ce prêtre lui-même parlait éloquemment par ses vertus, sa figure profondément ascétique, ses bonnes

manières, frappées au coin de la plus exquise politesse et de la charité chrétienne, dans ce qu'elle a de plus délicat, de sorte que les négociations s'ouvrirent aussitôt, en laissant entrevoir une heureuse issue.

Peu après, le 21 du même mois, deux religieuses, la Mère Marie de l'Immaculée Conception, supérieure provinciale, et l'économe, sœur Marie des Anges, se décident à entreprendre, malgré la saison rigoureuse, le voyage du Nord. Saint-Liguori, c'était le bout du monde, surtout en hiver; il fallait faire en voiture, dans les neiges proverbiales de ces temps-là, les quinze lieues qui séparent Saint-Laurent de Saint-Liguori.

Le premier jour, par un temps maussade, les deux voyageuses se rendent jusqu'à Saint-Esprit, où, le soir même, se déclare un feu qui, heureusement, est éteint au moyen d'une médaille que les sœurs jettent dans les flammes; le lendemain elles voient avec bonheur le terme de leur voyage.

Pour qui a connu M. Barrette, il est facile de se rendre compte de la belle et cordiale réception faite aux religieuses qu'il avait invitées et qu'il attendait avec impatience. On entre en pourparlers de part et d'autre; M. Octave Bélisle, qui venait d'acheter la terre de M. G. Gilmour, offre un terrain pour bâtir le couvent; et, en attendant que ce dernier soit construit, les sœurs acceptent d'ouvrir leurs classes dans la maison de M. Gilmour, louée par la commission

scolaire qui, en outre, promet de donner aux sœurs cinquante louis pour l'école externe. Les commissaires de ce temps-là étaient MM. Sévère Dugas, président; Firmin Dugas, M.P., Louis Bolduc, François Léveillé et François Perrault.

A une assemblée préparatoire à la venue des sœurs, il y eut quelques opposants dont l'un vint dire dans la salle : " J'ai connu des femmes instruites et élevées dans les couvents qui n'ont pas été des femmes d'exemple," etc., etc. " Mais, reprit un autre paroissien, j'en ai connu d'autres, moi, qui, ayant pris leur éducation au couvent, ont fait d'excellentes femmes et des mères de famille modèles." Celui-ci pouvait parler d'expérience.

Après les conventions faites entre M. le curé et les déléguées de la communauté, un des principaux citoyens se chargea de visiter les familles de la paroisse, afin de recueillir les dons qu'elles désiraient faire aux sœurs. De cette source, on apporta au couvent une foule d'objets nécessaires ou très utiles.

Enfin, le 17 mars 1869,—date mémorable—, environ huit jours après le règlement définitif, quatre sœurs arrivèrent à Saint-Liguori, dont trois pour la mission : les sœurs Marie de Sainte-Eugénie, Marie de Saint-Henri et Marie de Saint-Félix et la sœur Marie des Anges, venue pour les installer.

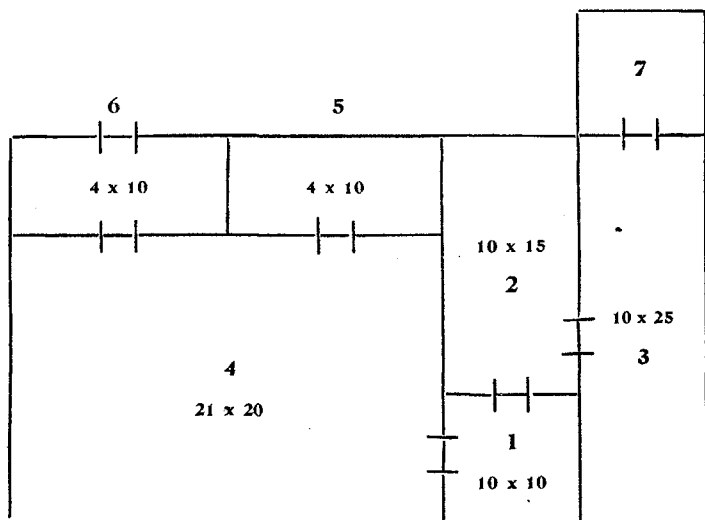
L'impression produite, dès les premiers temps, fut bonne et favorable de part et d'autre; la paroisse était

satisfaite et les religieuses ont inséré dans leurs chroniques, que "les parents et les enfants se distinguaient par leur délicatesse et leurs bonnes manières."

La maison connue dans la paroisse sous le nom de *Maison rouge* devenait une maison d'éducation ; Mgr Bourget lui-même l'avait désignée, le 14 juillet 1866, comme un futur couvent. Habitée d'abord par une famille protestante, M. R. Twiss, puis par M. Barrette, ensuite par une autre famille protestante, M. G. Gilmour, elle devint enfin la résidence des sœurs, le premier couvent de Saint-Liguori.

Si l'on veut me suivre, nous allons, ensemble faire un tour à travers cette maison. Je la connais par cœur, l'ayant visitée cent fois dans mon enfance. Les divisions premières furent changées pour les besoins du moment et de l'œuvre, et la maison, qui peut mesurer 40 x 25 pieds au plus, fut partagée en sept chambres. En entrant, c'était le parloir, de 8 à 10 pieds carrés, au fond se trouvait la salle de musique ; à droite, le réfectoire ; à gauche, la salle d'étude et de classe, derrière laquelle s'ouvrait une porte à deux battants qui laissait voir la chapelle, comprenant un petit autel, un minuscule chemin de croix et une table ; le tout enfermé dans un espace de huit à dix pieds, par quatre. A côté était la porte de sortie des élèves, avec un petit coin grand comme la chapelle pour vestiaire. Ces deux dernières pièces étaient bien ce que l'on peut appeler des chambres-

armoires. Au bout du réfectoire, une petite cuisine était accolée à la maison principale. Le ci-devant grenier renfermait un dortoir et une chambrette pour les sœurs.



- | | |
|---------------------|--------------|
| 1 Parloir. | 4 Classe. |
| 2 Salle de musique. | 5 Chapelle. |
| 3 Réfectoire. | 6 Vestiaire. |
| 7 Cuisine. | |

En voyant d'aussi humbles débuts, on ne peut s'empêcher d'admirer les desseins de la Providence sur cette maison. Oui, il me semble que cet établissement de Saint-Liguori doit être cher entre tous, si l'on en juge par les sacrifices héroïques auxquels il a donné naissance. Plus un objet, un édifice a coûté d'argent, de peines, de travaux et de sacrifices de

toutes sortes, plus il est précieux, parce qu'il est devenu comme une partie de nous-mêmes ; ainsi, cette maison doit tenir au cœur des curés de Saint-Liguori, puisque l'un d'eux, pour le fonder, a tout sacrifié : ses biens, son repos et sa vie même. On a dit que le couvent a été l'œuvre de la vie de M. Barrette ; je dirai plus, ç'a été sa vie elle-même. Ce couvent doit aussi avoir du prix aux yeux de la communauté à laquelle appartenaient les anciennes missionnaires qui ont vécu là dans la gêne, la pauvreté et le dénûment ; et aux yeux de la paroisse qui a tant fait de sacrifices pour cet utile établissement. Il doit surtout être bien cher à toutes les élèves des premières années qui ont aidé à construire le nouveau couvent, en sacrifiant leur temps à préparer bazars et séances, et en se privant de leurs palmes et de leurs prix.

Les sœurs étaient venues le 17 mars, qui tombait un mercredi, dans la semaine de la Passion ; le dimanche suivant, M. Barrette, dans son prône annonce officiellement à ses paroissiens l'arrivée des sœurs et laisse exhaler son bonheur par ces paroles : " Mon âme ne peut plus se contenir de joie, en voyant des religieuses au milieu de nous ". Après avoir donné libre cours à sa reconnaissance envers Dieu, comme le disent les chroniques du couvent, il annonce que les classes vont s'ouvrir le mardi suivant, le 23, dans la semaine sainte ou la grande semaine, double-

ment grande pour la paroisse. Au jour fixé, douze pensionnaires et trente-six externes répondirent à l'appel du pasteur, et le mois n'était pas encore fini, que saint Joseph, patron du curé et du couvent, amenait encore neuf pensionnaires et dix externes, ce qui formait le joli nombre de vingt et une pensionnaires et de quarante-six externes, en tout soixante-sept élèves. Quelques-unes des filles continuèrent à fréquenter l'école des garçons : ce ne fut que pour quelques semaines, à l'expiration desquelles toutes les brebis étaient entrées au bercail.

Mais où loger tout ce monde à l'église ? M. le curé donne les degrés de la balustrade, et des bancs à dossiers mis en avant des autres rangées de la nef. Plus tard, il donnera la galerie du côté du couvent.

M. Barrette fut entièrement sympathique à son couvent ; une lettre à Mgr Bourget indique assez en quelle estime il l'avait ; elle finit par ces mots : " Monseigneur, je sollicite votre bénédiction pour moi, pour mon couvent, ma paroisse et ma famille ". Il y allait fréquemment, y conduisait ses confrères, donnait des fêtes à la tire, préparait des pique-niques et envoyait souvent des repas tout cuits aux sœurs ; les chroniques ajoutent que ces politesses étaient partagées par les paroissiens qui fournissaient aussi leur quote-part.

On vient de dire que M. Barrette conduisait ses confrères au couvent ; les chroniques parlent souvent

des prêtres amis de la maison. Ceux-ci ne passent pas inaperçus : ils visitent les classes, parlent aux élèves, les encouragent et parfois leur donnent des récompenses. Notons parmi les plus assidus : les PP. Lajoie, Jacques, Langlais, Beaudry, Laporte, Paul, Michaud, Rivet, et le Frère Vadeboncœur, des clercs de Saint-Viateur ; MM. Jeannotte, Pominville, Coutu, A. et H. Dupuis, de Sainte-Elisabeth. Le temps volait au pensionnat, partagé entre la prière, le travail et les jolies fêtes de famille. Ainsi, dès le 2 avril 1869, le couvent prend part, comme ses devanciers des autres paroisses, aux grandes démonstrations du monde entier, à l'occasion des *Noces d'Or* de N. S.-P. le pape Pie IX, et le 21 juin de la même année, a lieu la première réception des *Anges Gardiens* et des membres de la congrégation du saint Enfant-Jésus. L'année scolaire, touchant à sa fin, il fallait montrer aux parents les succès de leurs enfants ; pour cela, les sœurs soumettent leurs élèves à l'épreuve des examens publics. On prépara en dehors de la maison, en plein air, une estrade et un parterre protégés contre les ardeurs du soleil, par un vaste treillis.

Plusieurs prêtres et un très grand nombre de laïques, amis de l'éducation, assistèrent à cet examen qui fut très favorable aux élèves. Les succès étaient réels et palpables ; M. l'inspecteur Dorval, qu'on ne saurait taxer de partialité, a sans cesse louangé les

maîtresses du couvent de Saint-Liguori de leurs succès, et de plus il a travaillé activement à leur obtenir l'octroi du gouvernement, se montant à cette époque à \$150.00. Il écrivait, en 1874, ces paroles significatives : " Chaque fois que j'ai fait l'examen dans cette maison, j'ai toujours eu de bonnes choses à dire ". Après les vacances, une nouvelle recrue, — la sœur M. de Saint-Gabriel, maîtresse de musique, — vint se joindre aux trois premières sœurs. On pourra voir, dans un chapitre spécial, la liste complète de toutes les religieuses qui sont passées par le couvent de Saint-Liguori.

C'est avec plaisir que j'ai lu dans les chroniques de 1869 et des années subséquentes, qu'à l'ouverture des classes, il y avait toujours messe solennelle du Saint-Esprit, en présence de toutes les élèves. On faisait à Saint-Liguori, il y a trente et un ans, ce qui se pratique maintenant à l'ouverture des cours de l'université Laval et des autres grandes institutions.

J'ai dit plus haut que M. Barrette n'épargnait ni soins ni peines pour stimuler le courage des élèves et leur trouver les moyens de s'amuser délicieusement ; voyons-le maintenant à l'œuvre. Pendant les premières vacances, il s'occupa de faire défricher une des petites îles qui reposent dans le bouillonnant rapide de la rivière, au pied du village ; et le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, le 14 septembre 1869, les élèves allèrent prendre leur congé sur cet

îlot qui, en mémoire de la fête du jour et de la communauté, à laquelle on l'offrait, reçut le nom d'*île Sainte-Croix*.

L'île voisine fut baptisée sous le nom de Saint-Joseph, en l'honneur de M. le curé. On dit que sur l'île Sainte-Croix, ornée de beaux grands arbres, on a trouvé aussi une foule d'arbustes et des fruits en abondance, que la tradition a portés jusqu'à dix-sept espèces.

Il y avait maintenant une maîtresse de musique et des musiciennes en germe ; il fallait un piano. M. S. Dugas, sur la demande des sœurs, alla chercher cet instrument à Montréal, et, le dimanche après son installation dans la paroisse, ce piano, placé temporairement dans l'église, fut touché à la messe par Mlle Emma Copping, et à vêpres, par la sœur musicienne.

Le couvent ne pouvant plus suffire à loger toutes les élèves, on transporta l'externat, le 11 novembre 1869, chez M. Louis Chevalier, ou mieux M. *Canadé*, voisin du couvent. Il y avait alors, devant sa maison, un érable de haute futaie, à l'ombre duquel se trouvait un puits. Le bon vieux et sa femme aimaient les sœurs plus que les autres personnes : c'était une partie notable de leur dévotion. Le père croyait même que, pendant sa prière, il pouvait se tourner du côté du couvent, suivre les sœurs des yeux, sourire aux élèves et faire une fervente prière, pourvu qu'il eût les mains pieusement jointes sur la poitrine.

Le 8 décembre 1869, fête de l'Immaculée-Conception, il y eut grande fête à la paroisse, ainsi qu'au couvent, pour la bénédiction de deux statues, selon qu'on l'a dit ailleurs. Le Père Lajoie, curé de Joliette, donna l'instruction après laquelle douze élèves furent enrôlées sous la bannière de Marie Immaculée. C'était les prémices de la congrégation des enfants de Marie, au couvent ; il existait déjà dans la paroisse une congrégation de la Sainte-Vierge, établie à la suite d'une retraite prêchée par les Pères Oblats, et plusieurs fois, sans doute, il y avait eu semblable réception dans l'église paroissiale ; mais au couvent, c'était du nouveau. M. Barrette était content, le couvent répondait à ses attentes, et le 23 décembre 1869, il en écrivit un mot à Monseigneur ; après lui avoir demandé des reliques de saint Zénon, il termine sa lettre par ces mots : " Notre petit couvent va bien, nous avons beaucoup d'élèves ; les sœurs se plaisent bien à Saint-Liguori."

Le 2 février 1870 est aussi une époque mémorable dans les annales du couvent, car de cette époque date la présence de Notre-Seigneur dans la chapelle de l'établissement.

La première messe eut lieu le jour de la Purification, après laquelle le Saint-Sacrement fut déposé dans le tabernacle pour y résider à perpétuité. On disait déjà, à cette époque, après chaque messe, les *Louanges au saint Nom de Dieu*, qui se récitent.

aujourd'hui, par ordonnance épiscopale, en présence du Saint-Sacrement exposé. Et le 19 février fut chanté le premier salut, dans la chapelle-armoire du couvent.

Malgré son éloignement de la maison-mère, la petite communauté de Saint-Liguori en recevait la chaleur et la vie, à des époques fixes, non pas seulement par la visite de la déléguée de la supérieure générale, mais aussi par celle de la vénérée Mère de France elle-même, qui, bien que d'un âge avancé, ne craignait pas d'entreprendre les voyages les plus lointains et de venir au Canada, visiter jusqu'au plus humble de ses établissements. C'est ainsi que la Mère Fondatrice fit à Saint-Liguori deux visites dont la première eut lieu le 8 juin 1870, et l'autre, le 13 octobre 1874.

De même que le cœur humain, par un mouvement régulier, refoule son sang jusqu'aux extrémités du corps, ainsi les maisons-mères des communautés religieuses communiquent à chacune de leurs missions le mouvement et la vie. Un jour, je voyais, dans la chapelle d'un noviciat, une douce et touchante image de cette comparaison. Un tableau, artistement et très richement brodé, renfermait un gros cœur, d'où sortaient des fils d'or au bout desquels pendaient d'autres cœurs plus petits, qui vivaient de la vie du cœur central. Ce gros cœur représentait une maison-mère, et les petits figuraient les diverses missions de la com-

munauté, répandues à travers tous les pays, mais unies à la maison-mère par le fil d'or de la charité.

Quelques jours après la visite de la révérende Mère, on préluda aux vacances, le 12 juillet, par les examens publics et par une séance très remarquable dont le compte rendu fut envoyé au *Nouveau Monde* par le frère Jos. Séguin, C.S.V., professeur de rhétorique au collège Joliette. Quand on saura que ce correspondant est un pédagogue distingué, un lettré de la plus belle eau, un mathématicien hors ligne, on admettra que son témoignage, en faveur de l'examen et des études de notre couvent, est digne de remarques et ne saurait être suspect d'incompétence. Trois jolis drames : *Le Martyre de sainte Philomène*, *La Mahométane au couvent* et *Honore ton père et ta mère*, ainsi que plusieurs pièces littéraires, ont excité l'admiration des assistants et ont fait circuler, dans tout l'immense auditoire, un courant de sympathie et d'approbation. Avec la fin de l'année scolaire 1869-70, notre couvent commence à porter des fruits et à fournir chaque année son contingent de vocations religieuses qui ira, sans interruption, grossir les rangs de la communauté de Sainte-Croix ou des autres communautés vouées à l'enseignement ou aux œuvres de charité.

Mgr Bourget avait dit aux sœurs qui s'en allaient à Saint-Liguori : " C'est une pauvre paroisse, mais elle sera féconde en religieuses pour votre communauté."

Donc vers la fin des vacances, le 28 août 1870, Mlle Céline Barrette, sœur de M. le curé, et quatre autres jeunes filles brisent leurs liens de famille, pour se consacrer à Dieu dans la vie religieuse ; ce sont, outre Mlle Barrette, (sœur Marie de Saint-Ephrem), Mlles Marie-Anne Lanoix (sœur Marie de Sainte-Adélaïde), Anna Dugas (sœur Marie de Sainte-Amélie), Marie Lachapelle, qui n'a fait que passer au noviciat, et Rose de Lima Venne, qui n'eut pas le bonheur de persévérer, pour seule cause de santé. Cette dernière mourut à Saint-Liguori, comme une sainte, souffrant des douleurs atroces à ses jambes couvertes de plaies horribles. Elle fut, je crois, une des premières sacristines ; modeste dans sa tenue, pieuse comme un ange, souriante comme la vertu, elle édifia tous ceux qui l'ont connue.

Nous avons nommé les premières religieuses sorties de la maison ; pour les autres qui viendront dans la suite, on pourra en consulter la liste à la fin de cet ouvrage.

Le besoin d'une vaste maison devenait de plus en plus pressant, il fallait bâtir. Mais où en trouver les moyens ? où prendre l'argent, des ressources ? Nous allons voir comment tout est arrivé à point et quel a été le grand pourvoyeur de M. Barrette. Mgr Bourget lui-même va nous renseigner.

CHAPITRE XIV

LE COUVENT NEUF — CE QUI S'Y RATTACHE

Dans sa visite à Saint-Liguori, le 8 octobre 1870, Mgr Bourget, se rendant au couvent, dit aux élèves, dans une paternelle allocution : “ Je vous donne un grand ouvrage à exécuter, mes enfants, c’est de bâtir votre couvent par vos prières.” Cette parole épiscopale, tombée de lèvres si augustes et si sages, devait porter des fruits ; ce fut un véritable assaut de prière et de foi, non seulement au couvent, mais à l’église paroissiale où M. le curé lui-même récitait si souvent, avec une ferveur angélique, les Sept Douleurs et les Sept Allégresse de saint Joseph. Le bon saint doit savoir encore par cœur cette autre prière qu’il entendit des milliers de fois, de la bouche de son serviteur ; je la cite en entier, elle nous dira ce que M. Barrette a obtenu, car saint Joseph lui donna ce qu’il demandait si souvent : “ Glorieux saint Joseph, époux de Marie, “ pensez à nous et priez pour nous. Aimable Chérubin qui gardez le paradis du nouvel Adam, travaillez à notre sanctification. Cher Nourricier de “ la sacrée Victime, pourvoyez à tous nos besoins “ présents. O fidèle Dépositaire du plus précieux “ de tous les trésors, prenez sous votre charitable “ conduite l’affaire que nous vous recommandons.

“ Que son issue soit pour la gloire de Dieu et le bien
“ de nos âmes. Ainsi soit-il.”

Pour mettre ses jeunes enfants plus en état d'être exaucées, M. Barrette voulut leur procurer les exercices d'une retraite, en appelant à son aide M. Hildège Dupuis, vicaire à Sainte-Elisabeth, en octobre 1870. La première retraite avait été présidée par le P. M. Mainville, C. S. V., professeur au collège Joliette, au mois de juillet précédent. Nous nous proposons de dire un mot, dans un chapitre spécial, de ces pieux exercices et de ceux qui les présidèrent.

Le 15 juin 1871, le R. P. Joseph Michaud, C.S.V., le même qui, malgré son grand âge, a dirigé les travaux de la cathédrale de Montréal, vint à Saint-Liguori pour jeter sur le papier, en présence des intéressés, les principales lignes de notre couvent. Comme on le voit, nos bâtisseuses avaient obtenu un bon point et fait un pas de l'avant. A leurs prières se joignit l'action, et à la fête de M. le curé,—la Saint-Joseph,—les élèves donnèrent une séance payante qui rapporta la jolie somme de vingt-cinq piastres. Il y eut encore à l'automne une séance pour le même but; puis une troisième en 1872 au retour de la Saint-Joseph, célèbre, celle-ci, par une très remarquable allocution du Père C. Beaudry, directeur du collège Joliette.

Nous avons quelque peu anticipé sur les événements, pour suivre nos bâtisseuses et leur œuvre ;

revenons à la fin de l'année 1871, au jour de Noël, mémorable dans les annales de la maison. En effet, le 25 décembre 1871, M. Firmin Dugas, M. P. P., revenant de Québec, annonça aux religieuses qu'il avait obtenu du gouvernement le titre d'académie pour le couvent ; désormais ce sera l'Académie Saint-Joseph.

Il manquait encore bien des choses à la petite chapelle, mais surtout elle n'avait pas son chemin de croix ; cette lacune fut comblée le 2 février 1872, par l'érection canonique de croix et d'images d'une toute petite dimension, comme l'appartement où on les érigeait. M. le curé en avait demandé la faculté à Monseigneur, le 8 novembre 1871, en même temps que la permission d'aller à Québec y jeter l'hameçon pour son couvent ; au mois de janvier 1871, il avait écrit à Monseigneur en lui demandant, pour les enfants de Marie du couvent, la participation aux avantages de la célèbre Congrégation de la Sainte-Vierge à Rome ; en même temps, il disait : " Monseigneur, les élèves ont de grand cœur fait le sacrifice de leurs vacances du jour de l'an, selon la demande de Votre Grandeur." On se rappelle que, dans une circulaire en date du 11 décembre 1870, Mgr de Montréal avait demandé aux élèves de nos maisons d'éducation, le sacrifice de leurs vacances du jour de l'an, à cause de la prise de Rome et de la guerre entre la France et la Prusse.

Pour en revenir à l'érection du chemin de la croix, ce fut "une petite cérémonie", disent les chroniques, pour signifier sans doute que ce fut une cérémonie presque privée, à huis-clos ; il n'en pouvait être autrement, car l'exéguité du local en défendait l'entrée à une foule nombreuse. Il n'y eut que M. le curé, les sœurs et leurs élèves, M. S. Dugas et deux petits servants, A. W. Bélisle* et moi. J'allais au couvent, non pas comme pensionnaire, mais pour y prendre des leçons de musique, ainsi que mon compagnon ; nous étions donc de la maison. Au jour de l'an, les deux petits musiciens reçurent chacun un énorme paquet d'éléments divers, à travers lesquels brillaient des bonbons et quelques images.

Le 17 février 1872, le bon curé demanda à son évêque la permission pour les sœurs et les élèves de faire trois repas gras durant le carême. Il finit sa lettre par ces mots : " J'ose demander à Votre Grandeur de vouloir bien prier pour le succès de mon œuvre, et la bénir ainsi que mes paroissiens."

Nous avons dit, en commençant cette histoire, que le terrain du couvent actuel avait été promis par M. Octave Bélisle, mais aucun acte n'était venu rendre légale cette donation ; ce n'est que le 24 février 1872, que le contrat en fut passé par le notaire U. Brien-Desrochers, et signé par les deux parties : M. Octave-Germain Bélisle et la Mère Marie de

* Il vient de mourir à Chicago à l'âge de quarante-quatre ans.

Saint-Alphonse Rodriguez, supérieure provinciale. Par cet acte, le donateur détachait de sa terre, voisine de l'église, trois quarts d'arpent de large sur la profondeur nécessaire pour former un lopin de terre de deux arpents en superficie. La clause principale de ce contrat est celle-ci : " Que le dit immeuble et ses dépendances demeureront incontestablement pour l'instruction et l'éducation catholique des jeunes filles, sans laquelle clause, les présentes n'auraient jamais été signées."

M. O. Bélisle est donc un des bienfaiteurs de notre couvent ; à ce titre de donation, il faut ajouter que, durant de longues années, il a constamment tenu plusieurs de ses filles au pensionnat, où elles prenaient aussi des leçons de musique, de même que son fils aîné.

Selon la permission demandée et obtenue, M. Barrette va à Québec, dans l'hiver de 1872, pendant la session, où M. F. Dugas l'attend pour l'introduire aux députés, et travailler tous deux dans le but d'obtenir un octroi pour leur couvent.

Il y eut en 1872, comme en 1870, une séance de fin d'année et un examen remarquable ; les chroniques disent qu'il y avait au moins mille personnes, et que plusieurs prêtres avaient bien voulu venir encore, cette année, encourager les maîtresses et leurs élèves. Celles-ci avaient sacrifié leurs prix, en 1871, pour notre saint-père le Pape, Pie IX.

Pendant les vacances de 1872, la première supérieure, la sœur Marie de Sainte-Eugénie, si aimée de toute la paroisse, fut changée et remplacée par la sœur Marie des Anges, qui a heureusement fait ses Noces d'or, le 22 mai 1900.

Une grande épreuve menaçait la famille de Sainte-Croix en général, au début de 1873 ; un voile de tristesse devait couvrir toute la communauté, par la mort de son vénéré fondateur, Messire Basile-Antoine-Marie Moreau, missionnaire apostolique et chanoine de la cathédrale du Mans, qui mourut le 20 janvier. Et, en signe de deuil, la direction provinciale interdit à toutes les maisons de sa dépendance, les démonstrations qui avaient coutume de marquer chaque fin d'année scolaire, et que les parents des élèves appréciaient si justement.

Mais les bâtisseuses n'en poursuivent pas moins leur mandat ; pour le 22 de juin, elles préparent un bazar dans lequel on réalise un profit net de \$142.50.

En 1873 commencent des difficultés assez regrettables entre M. le curé, la paroisse et la communauté, pour ce qui a trait à une augmentation de salaire, et par suite, à la réunion des externes et des pensionnaires. A l'automne de 1875, la supérieure provinciale fait une demande de trente louis à ajouter à la somme que les sœurs recevaient déjà pour l'externat ; mais la commission scolaire, en date du 16 novembre, refusa d'acquiescer à cette demande. La supérieure

locale reçut donc ordre de faire descendre les pensionnaires moins instruites à l'externat et d'envoyer les externes les plus avancées au pensionnat. " Cette mesure, dit M. Barrette à Monseigneur, met le trouble au couvent et dans la paroisse, ce qui est malheureux, car les sœurs sont bien aimées ici ; elles ont beaucoup d'élèves et tout va bien." M. Barrette demande à Monseigneur de s'en tenir à ce qui a été convenu dans sa dernière visite, c'est-à-dire d'exiger la somme de trois francs par mois de toute élève de l'externat qui monterait en classe avec les pensionnaires. Cette question épineuse fut, de par l'avis de Mgr Bourget, déferée à Mgr Fabre qui, comme supérieur ecclésiastique de la communauté, était chargé de la régler. Il le fit dans le sens indiqué par M. Barrette.

L'évènement le plus marquant de 1874 fut la bénédiction de la première pierre du couvent. Disons en passant que toute la pierre qui a servi à la maçonnerie du couvent a été extraite du rapide de la rivière Ouareau, près de la grande île. Tout s'est fait par corvée, autant que possible ; M. Blaise Dugas, de Saint-Jacques, — un ami et un admirateur de M. Barrette—, très habile en ces sortes de travaux, vint l'un des premiers au secours du bon curé, avec ses chevaux, ses voitures et tous les instruments nécessaires aux opérations des carrières.

Les premières assises des murs furent donc placées

au printemps de 1874, et dimanche, le 20 juin, eut lieu la bénédiction solennelle de la première pierre de l'édifice, par le R. P. G. Langlais, C. S. V., vicaire à Joliette ; le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. G. Paul, C. S. V., directeur du noviciat à Joliette. Il prit pour texte ces paroles de Notre-Seigneur en S. Marc X-14 : *Sinite parvulos venire ad me*. "Laissez venir à moi les petits enfants", paroles qui forment la devise de sa communauté. Je n'étais pas là présent, mais le nom seul du P. Paul m'est une garantie que ce sermon fut une pièce d'éloquence remarquable.

Après le sermon, la pierre, qui est la troisième dans l'angle de la façade, côté de l'église, et dans laquelle on a enclavé une fiole remplie de documents pour l'histoire, fut bénite. Sur la fin de la cérémonie, à laquelle assistaient plusieurs prêtres, chacun s'avança et voulut bien frapper la pierre en question, pour en faire jaillir, pour ainsi parler, une source d'argent destiné à la construction nouvelle.

Il n'y eut encore, à la fin de l'année, que la proclamation des prix ; l'argent destiné aux récompenses ayant été mis en dépôt, disent les chroniques, pour l'érection de l'autel dédié à saint Joseph, dans le couvent. On fit aussi le sacrifice de la séance solennelle qui avait coutume de clore l'année scolaire, afin de permettre aux élèves d'employer leur temps à préparer les articles du bazar qui eut lieu le 28 juin

1874, et dont le résultat satisfaisant fut aussi destiné au nouveau couvent. L'héroïsme de ces enfants nous touche et leur abnégation est de nature à ouvrir les cœurs et les bourses à cette œuvre si chère.

Mais entre temps, M. le curé ne se croise pas les bras ; au contraire, il fait preuve d'une activité fébrile : il est toujours en éveil, il fait des démarches, emprunte de l'argent au prix des courses les plus pénibles qui, souvent, sont sans résultat ; donne ses revenus, son repos ; il est partout où l'on travaille, on le voit à la rivière, sur le chantier du couvent, encourageant les hommes et surveillant les travaux. Rien ne lui coûte et, malgré sa timidité extrême, il demande partout et se rend même à Québec pour tendre la main aux membres du parlement. Voilà, en raccourci, ce qu'a fait ce bon pasteur pour le bien de ses plus tendres brebis, les jeunes filles de sa paroisse.

Cependant, nous n'avons vu qu'une partie de ses sacrifices et de ses peines ; il doit y avoir de belles pages dans le livre de sa vie, des pages brillantes comme la charité qui inspirait ses actions. La place que ce bon pasteur occupe dans le ciel doit être digne d'envie, car il participe sans doute à la gloire de ceux qui font l'œuvre de l'éducation, ayant lui-même élevé cette maison où l'on enseigne, depuis trente ans, la science et la vertu, ces deux compagnes qui devraient toujours être inséparables. "Ceux qui auront procuré l'instruction à un grand nombre

d'enfants, dit la Sainte-Ecriture, seront comme des étoiles et brilleront pendant toute l'éternité."

A la fin d'une retraite prêchée à la paroisse par le R. P. Raynel, se déroula une cérémonie qui a laissé un grand charme dans la mémoire des assistants. Il s'agissait de la bénédiction de la statue de saint Joseph, qui se trouve actuellement dans le mur, en une petite niche, au-dessus de la porte principale, avec la date de la construction du couvent et cette invitation des Livres Saints : *Ite ad Joseph*, "Allez à Joseph". La maison se trouvant dédiée à saint Joseph, il fallait que le titulaire en prît possession par un acte solennel. La statue fut, au préalable, fixée sur un brancard orné de rubans et de fleurs, et portée en procession par des élèves à travers les rues du village. Il ne faut pas oublier qu'il y a toujours eu deux rues qui ont porté ce nom pompeux : la grande et la petite rue. Elles sont bien connues dans le village, et on les nomme ainsi sans rire ; mais s'il s'agit d'étrangers en quête d'informations, un sourire incrédule trahit bientôt toute gravité.

Le sermon de la fête fut prêché par le P. Raynel, et la bénédiction de la statue, faite par le R. P. Beaudry, de Joliette, le 8 novembre 1874. Rien de bien remarquable ne se passe au couvent, pendant le reste de l'année scolaire 1874-1875, si ce n'est encore un bazar et le généreux sacrifice des prix offert par les élèves, au profit du couvent.

L'année 1875 s'ouvrit encore dans la maison rouge, avec un personnel nouveau à la tête duquel se trouvait la sœur M. de Bonsecours, qui a fêté ses noces d'or, le 16 novembre 1899 ; elle avait pour assistante la sœur Marie de Saint-Basile, supérieure générale actuelle de la communauté. Le couvent neuf, objet de tant d'impatience et de soupirs, s'achève lentement ; il allait enfin ouvrir ses portes à l'intéressante jeunesse, après quelques jours de classe. Ainsi, le 5 octobre 1875, les sœurs et les élèves, n'en pouvant plus de joie et de bonheur, envahissent tout à fait leur belle maison, flambante neuve, avant même qu'elle ait reçu sa bénédiction qui lui fut donnée deux jours après, le 7 octobre.

Aucune cérémonie solennelle ne devait marquer cette bénédiction ; M. le curé, suivi du personnel de la maison, se contenta d'aller d'un appartement à l'autre pour y réciter les prières de l'église et asperger chaque pièce avec de l'eau sainte. Enfin, les sœurs ont un couvent où elles peuvent circuler à l'aise ; les élèves, des classes confortables, des salles pour y prendre leurs ébats, forcément reprimés depuis 1869. Six années de sacrifice leur méritaient cette récompense si légitime !

Pendant quelques jours, les fêtes vont se succéder les unes aux autres ; le 24 octobre eut lieu la bénédiction de la cloche qui chante encore entre le ciel et la terre. Ce fut une vraie fête de famille à laquelle

tous furent conviés. Le P. Jacques, C. S. V., dont l'amitié pour notre curé, vieille de cinquante ans, n'ayant d'égal que son intérêt pour cette maison, fut prié de présider la cérémonie, comme délégué spécial de Monseigneur, et le P. E. Laporte, C.S.V., donna le sermon de circonstance.

On plaça cette cloche sous la protection de la patronne de la communauté, du patron du couvent et de M. le curé, et du titulaire de la paroisse, de sorte qu'on lui donna les noms de Marie, Joseph et Alphonse de Liguori.

La cloche avait un beau son ; chacun voulut l'entendre résonner sous sa propre impulsion. Tous les coups répétés et payés de monnaies blanches, ont versé dans la caisse du couvent, la *fabuleuse* somme de \$418.00. Mais au sortir de cette cérémonie, il paraît que certains créanciers — M. Barrette n'en manquait pas, — altérés par l'odeur du gain, sont là, échelonnés sur son passage sollicitant l'honneur de partager en frères la recette de la journée, tant il est vrai de dire que, dans la vie de M. Barrette chaque médaille, si belle qu'elle soit, a son revers, chaque fête, son ombre triste, et chaque rose, son épine acérée ! Revenons à la fête. Le dîner, offert par la paroisse et préparé par les sœurs, se prit au couvent, dans la salle destinée à la future chapelle, transformée pour le moment, en salle de banquet. Au dîner, il y eut discours prononcés par

M. F. Dugas et le seigneur Lévêque, de Sainte-Mélanie, qui se trouvait là à titre de parrain.

On n'occupa d'abord, dans le couvent, que les appartements les plus indispensables selon leur destination ; la chapelle ne fut prête que le 2 décembre ; elle fut bénite le même jour par M. le curé lui-même qui, dans une lettre à Monseigneur, en date du 26 novembre 1875, demandait : 1^o permission de bénir la chapelle et les objets nécessaires au culte ; 2^o d'y ériger un chemin de croix ; 3^o d'y conserver le Saint-Sacrement ; ce qui fut accordé.

Il convenait que cette douce et aimable mission qui couronnait, pour ainsi dire, l'œuvre toute entière, fût remplie par ce vénérable prêtre ; jusqu'ici il avait décliné tous les honneurs, fait présider toutes les autres cérémonies par ses confrères, mais celle-ci, il voulut l'accomplir lui-même, comme étant plus intime que les autres. Le lendemain de la bénédiction, — fête de saint François-Xavier, — M. le curé vient chanter une messe solennelle dans la modeste chapelle où les saints mystères se célèbrent pour la première fois. L'œuvre est couronnée et, par une coïncidence très heureuse, ce jour-là se trouve être le premier vendredi du mois. Le jour où Notre-Seigneur voulut prendre sa demeure permanente au couvent et entrer dans sa prison d'amour — le saint tabernacle — était donc tout à fait propice.

Le 5 décembre 1875, le P. Jacques, C.S.V., vint

faire l'érection du chemin de la croix, dans la chapelle. Toutes les lacunes se combleront petit à petit, et l'humble sanctuaire n'aura bientôt plus rien à envier aux sanctuaires les plus riches, sous le rapport de la piété et de la grâce.

Cette installation prit un caractère qui, bien qu'intime, ne manquait pas de grandeur : quatorze élèves, choisies parmi les enfants de Marie et les *Anges-Gardiens*, vêtues de blanc et couvertes de longs voiles de dentelle, sont nommées pour porter processionnellement les croix et les images du chemin de la croix. Ces images ont un double prix, ce me semble ; d'abord par les scènes qu'elles représentent, ensuite parce qu'elles viennent directement de la maison provinciale d'où on les a enlevées pour la pauvre mission, et qu'à ce titre, elles sont chères à toutes les religieuses surtout, puisque, devant ces scènes de la Passion, sont venues si souvent pleurer, gémir et répandre leur âme, avec leurs prières, leur vénérée fondatrice et toutes leurs devancières en religion. Après cette cérémonie, on chanta le *Te Deum*, car chacun sentait le besoin de rendre grâces à l'Auteur de tout don, pour cet inappréciable bienfait.

Le lendemain de Noël, plusieurs jeunes filles furent enrôlées sous la bannière de la sainte Vierge, des Anges-Gardiens et du saint Enfant-Jésus. Ce fut la première réception de ce genre dans la nouvelle chapelle.

Le couvent était fini, mais sa dette, loin d'être éteinte,—il avait coûté plus de neuf mille piastres— ; de sorte que les bazars ne pouvaient pas non plus disparaître encore ; ainsi les 27, 28 et 29 février 1876 furent donnés à ces corvées volontaires qui, tout en rapportant quelque chose, ne laissaient pas que d'être très pénibles à celles qui étaient obligées de les subir.

Dans son état de gêne, par rapport au couvent, M. Barrette va s'adresser à la paroisse et à la fabrique, pour obtenir de l'aide, dans le but d'éteindre la dette, comme on l'a rapporté ailleurs. A la fin de la lettre qu'il adresse à Monseigneur, le 17 avril 1876, pour faire agréer son projet, M. Barrette dit : " Notre couvent va très bien ; je suis content de mes sœurs ; elles font le bien en *grand*." En soulignant le mot grand, il veut sans aucun doute faire allusion à la sœur Marie de Saint-Basile, sa première maîtresse de classe, d'une taille majestueuse et imposante.

L'année 1875-76, commencée par une bénédiction, devait se clore de même ; c'est, on le voit, une année de bénédiction ; la statue de la Présentation de Marie au Temple, ou la petite Marie, à l'âge de trois ans, donnée par les élèves et destinée à prendre place au pensionnat, et celle de l'Immaculée Conception venant de l'église paroissiale où elle fut remplacée par Notre-Dame du Sacré-Cœur. Cette vieille statue, chère comme une relique, fut placée dans le parterre du couvent, sur un piédestal. C'était le 4 juin ; il y eut

procession en dehors, à la fin de laquelle les deux statues furent déposées en face du couvent, où l'on s'arrêta ; l'une fut placée sur son trône et l'autre fut transportée au pensionnat.

Le 30 juin 1876, les élèves ont une séance, précédant la distribution des prix donnés par les religieuses. Après avoir sacrifié tant de fois leurs palmes, il était juste que ces élèves fussent enfin couronnées !

A l'arrivée des sœurs, après les vacances de 1876, les élèves ont la délicate attention d'illuminer tous les étages de la bâtisse ; bien plus, chaque fenêtre avait sa lumière, ce qui produisit une agréable impression sur les sœurs entièrement étrangères, à l'exception de la sœur Marie de Saint-Félix.

Les chroniques disent que le lendemain, dans la visite des religieuses à M. le curé, celui-ci les reçut avec politesse, bien qu'un peu froidement, et la cause à laquelle les sœurs attribuent cette contrainte, c'est le changement survenu dans le personnel du corps enseignant. On peut dire que c'est bien là mettre le doigt sur la plaie : aucune autre raison ne saurait être apportée. M. Barrette fut consterné, — c'est le mot, — en apprenant que la sœur Marie de Saint-Basile s'en allait fonder le couvent de Sainte-Rose ; cependant il fallut bien se soumettre, puisque c'était Mgr Fabre lui-même qui avait fait cette nomination. Mais ce souffle froid de l'abord ne se fit sentir qu'un instant ; M. Barrette reprit bientôt sa gaieté ordinaire et porta toujours le même intérêt à la maison.

Au début de 1877, on voit arriver à Saint-Liguori, comme confesseur extraordinaire, M. J. A. Larose, curé de Sainte-Julienne ; il adresse la parole aux élèves. Qui aurait pu se douter alors, qu'un jour il viendrait à Saint-Liguori comme curé, pour remplacer M. Barrette, non pas immédiatement, mais après un intervalle de vingt mois ?

Peu de temps après son élévation au siège épiscopal de Montréal, Mgr E.-C. Fabre fit paraître un mandement, concernant les communautés religieuses, dans lequel il défendait absolument les examens publics, les séances solennelles, représentations, drames, tableaux-vivants, etc., etc.

Cet ordre, motivé par de graves raisons, sans doute, jeta la peine dans le cœur des parents dont la joie rayonnait, chaque année, à la vue des progrès de leurs enfants, et leur ôta du même coup un stimulant énergique pour l'instruction de leurs filles. Les examens furent donc strictement privés à la fin de l'année ; il n'y eut aussi que la proclamation des prix, les élèves en ayant mis la valeur entre les mains de la supérieure, pour servir à l'ornementation de la chapelle.

Le 6 mars 1878, M. H. Moreau, vicaire général de Mgr de Montréal, venu à Saint-Liguori, en mission officielle, offre le saint sacrifice de la messe au couvent et visite les classes, disant un bon mot aux élèves et à leurs maîtresses.

Quelques jours plus tard, le 17 mars, fête du bon saint Patrick, M. le curé bénit deux jolies statues destinées à la chapelle : Marie immaculée et saint Joseph, à l'achat desquelles les élèves avaient contribué pour une large part.

Le 19, on fêta saint Joseph, patron du pasteur de la paroisse et de l'établissement ; cette fête a toujours été bien chère, parce que ce jour-là, on célébrait deux pères bien-aimés et également dévoués, mais jouissant d'un crédit différent, et la fête d'une mère —la maison—aussi tendre que chérie, et vouée à ce saint Protecteur. Comment prévoir alors que cette fête patronale et paternelle devait être la dernière du père avec ses enfants ? La Saint-Joseph se chômerait encore, mais le bon curé ne sera plus là, avec ses filles, pour partager leur joie, encourager leurs jeux et leur fournir des bonbons. Le pasteur aura été enlevé de son troupeau, car l'ange de la mort a déjà jeté un regard sur sa victime ; ses jours sont comptés et le terme de sa vie est plus rapproché qu'on ne le soupçonne.

Lui-même, le pasteur, en avait comme un vague pressentiment ; et dans sa réponse à l'adresse d'heureuse fête et de souhaits de bonheur, il engage les enfants à bien prier pour la prospérité du couvent, afin qu'il soit sans cesse, dans la suite, en harmonie avec ses débuts ; qu'il ne se démente jamais et qu'il fasse toujours le bien. On peut dire que ce souhait

s'est réalisé à la lettre et que notre couvent, dans ses résultats, a été fidèle à son passé. Sans l'avoir suivi d'aussi près depuis une vingtaine d'années, je puis affirmer que cette maison d'éducation a accompli, dans la paroisse, une belle œuvre d'apostolat. Les succès ont couronné ses efforts dès les commencements, et il en fut de même encore l'an dernier, où sept de ses élèves ont reçu leur brevet de capacité pour l'enseignement.

Trois générations de jeunes filles, aujourd'hui religieuses ou mères de famille, sont passées par ce couvent et sont à présent la gloire de leur *Alma Mater*. Un véritable essaim de religieuses est sorti de cette maison pour aller dans différentes communautés, parler en faveur de la maison qui les a formées. Et les mères de famille sont là pour donner la bonne éducation à leurs enfants et pour seconder la voix et l'action du prêtre, dans la formation des âmes au bien. De cette manière, l'esprit d'une paroisse se renouvelle promptement, se plie à la direction donnée, et la paroisse elle-même — l'ensemble des familles — sans qu'elle paraisse y prendre une part active, se trouve en quelques années toute transformée.

C'est ce qui est arrivé à Saint-Liguori, et dans cette œuvre par excellence, le couvent a joué son rôle avec honneur.

M. Barrette en attendait ce bien, lui qui, pendant seize années, n'a pas cessé d'exhorter les mères de

famille et les enfants à la prière, afin d'obtenir un moyen d'ouvrir un couvent, et bien qu'il n'en ait pas vu le plein épanouissement comme de nos jours, ce que le bon Dieu lui en a montré, cependant, suffisait pour le récompenser de ses durs labeurs et de ses généreux sacrifices dans la cause de l'éducation.

Enfin, le 28 juin, il y eut la distribution des prix qui sont bien les lauriers vainqueurs après la victoire.

L'année scolaire 1878-79 s'ouvre et s'annonce comme les précédentes, mais dans ses plis, elle recèle un malheur bien grand pour la maison. Son fondateur, son protecteur, son père nourricier, pour ainsi dire, va être emporté par une cruelle maladie, comme on le racontera plus loin.

Jamais le couvent ne pourra faire assez pour reconnaître tout le bien opéré en sa faveur, par M. Barrette, ni la communauté garder un souvenir trop profond pour le dévouement sans bornes de ce zélé pasteur. Nous qui l'avons vu à l'œuvre, à la peine, à la mendicité, à la torture, à l'agonie, je pourrais dire, aux prises avec toutes les difficultés de la finance, dans les pleurs les plus amers, nous connaissons quelque chose du long et cruel martyre de ce saint prêtre.

D'ailleurs, les anciens de la paroisse sont là pour attester ce que nous avançons, et les premières religieuses n'ont qu'à parler et à dire ce qu'elles en savent, pour prouver à tous que nous sommes dans le vrai ; car il y a sans doute, dans leur mémoire, une foule

de faits qui prouvent que M. Barrette fut le dévouement personnifié. En parlant ainsi, je suis certain d'être l'écho fidèle de leur reconnaissance et de leur vénération envers M. Barrette. Ce vénérable prêtre mourut le 17 janvier 1879, et son successeur arriva le 18 février suivant.

M. Beaudry fit revivre les traditions de son prédécesseur : il conduisait ses confrères au couvent, visitait la maison avec eux et les invitait à adresser la parole aux élèves, afin de stimuler leur courage. Ainsi, le 26 décembre, il y avait au couvent quatre prêtres : MM. Beaudry et G. Bélanger, et les PP. Beaudry et J.-B. Manseau ; ce dernier venait d'être ordonné.

Il nous fait peine, cependant, de ne plus lire, après la mort de M. Barrette, aucune mention de la messe du Saint-Esprit, à la reprise des cours de chaque année. On dit bien qu'à l'ouverture des classes, M. le curé est allé dire la messe au couvent ; mais il reste à savoir si c'est la messe du Saint-Esprit comme autrefois, ou bien si c'est une messe ordinaire.

M. Beaudry ne devait pas rester longtemps au milieu de nous ; après vingt mois de séjour à Saint-Liguori, il annonce qu'il s'en va à Joliette, remplacer le R. P. Lajoie. C'est alors que M. J. A. Larose, curé de Sainte-Julienne, avec lequel nous avons déjà fait connaissance dans ces pages, est nommé pour succéder à M. Beaudry ; il arrive à son poste le 25 novembre 1880.

Vers la fin de février 1881, les sœurs organisent un bazar qui rapporte cent vingt piastres. Suspendu pendant quelque temps, ce bazar reprit son cours au mois de juin, et cette nouvelle aubaine ajoute soixante-quinze dollars à la somme déjà réalisée.

La sœur Marie de Saint-Basile vint comme supérieure, durant l'année scolaire 1881-82. On la vit avec bonheur, car elle inspirait une grande confiance ; mais M. Barrette n'était plus là pour en jouir avec nous ; c'est dommage, sa joie eût été si complète !

Le 20 février 1882, le couvent recevait une visite bien honorable : celle de Mgr Ignace Bourget, archevêque de Martianopolis. Nous avons rapporté plus haut les détails de cette visite, en tant qu'intéressante pour la paroisse ; nous ne toucherons ici que ce qui se rapporte au couvent.

Cette visite fut l'une des plus grandes, sinon la première, de toutes celles dont les annales de la maison fassent mémoire, en raison de la dignité du vénérable Prélat et de ses rapports avec la communauté dont il fut le fondateur, au Canada ; c'est lui qui, en 1847, alla chercher les religieuses de Sainte-Croix, en France, et qui les emmena à Saint-Laurent. Le même vaisseau, *Le Havre*, portait Mgr de Mont-réal, des clercs de Saint-Viateur, des religieux de Sainte-Croix, et quatre religieuses Marianites dont voici les noms : sœur M. du Sauveur, supérieure, sœur M. de Jésus-Mourant, sœur M. du Désert et

sœur M. d'Egypte. Mgr Bourget avait donné, cette fois, un grand coup de filet : sa pêche avait été, pour ainsi dire, miraculeuse, car il amenait au Canada trois communautés nouvelles.

Je comprends maintenant la raison pour laquelle il y eut de tout temps si grande sympathie entre les communautés de Sainte-Croix et celle de Saint-Viateur, rapports très amicaux qui existent encore et qui sont si conformes aux traditions. Les voyageurs quittaient le Havre, en France, le 30 avril, et se trouvaient à Montréal, le 27 mai 1847.

Reprenons maintenant le récit de la visite de Monseigneur au couvent. Les élèves se présentent deux à deux devant le vénérable vieillard de quatre-vingt-trois ans, se mettent à genoux devant lui et lui demandent de les bénir. Puis, sur l'invitation pressante de la supérieure, mais contre la volonté des prêtres assistants, Sa Grandeur monte à la chapelle, pour présider une réception d'enfants de Marie. Ces enfants privilégiées sont presque toutes religieuses, comme si le fait seul d'avoir été l'objet de cette cérémonie, présidée par un si saint évêque, les avait poussées vers une vie plus parfaite ; mais ce sont plutôt les prières et les bénédictions du saint évêque qui leur auront obtenu cette faveur. La fête fut si belle, le bonheur si grand, le privilège si inespéré, que nous croyons devoir insérer dans ces annales, les noms des récipiendaires de ce jour : Céline Rivet,

sœur Marie de Sainte-Ursule, Emma Dugas, sœur Marie de Sainte-Elisabeth, et Anna Chalifoux, entrée en communauté, elle aussi, mais elle n'a pu persévérer, à cause de maladie ; Mérici Robert, sœur Marie de Sainte-Claire, fut reçue Ange gardien. Un fait analogue s'est passé au couvent du Sacré-Cœur de Grenoble : " Le 20 juillet 1809, dit l'historien de la Mère Barat, le Pape Pie VII, traîné en captivité, avait béni, lors de son passage à Grenoble, les élèves du couvent, mais sa main tremblante s'était appuyée sur la tête de quelques-unes. Toutes celles-là, au nombre de onze, se firent religieuses."

Parmi les prêtres et les séminaristes présents à cette cérémonie se trouvait M. A.-C. Dugas, diacre ; il devenait prêtre le 16 avril 1882 et le 23, il célébrait la messe au couvent : " C'est le premier prêtre né dans la paroisse depuis sa fondation," ajoutent les chroniques. Plus tard d'autres prêtres de la paroisse viendront, à tour de rôle, offrir les prémices de leur sacerdoce et dire une de leurs premières messes au couvent. C'est ainsi que le 26 décembre de la même année, ce fut le tour de M. Firmin Dugas ; M. Liguori Laporte y viendra, en février 1888, et M. Joseph Richard, le 19 mars 1889, selon que les chroniques de ces années les mentionnent.

Le 31 mai, une statue du Sacré-Cœur, après avoir reçu la bénédiction, vint prendre place au-dessus du maître-autel de la chapelle du couvent. Quelques

amis de la maison avaient bien voulu offrir ce Sacré-Cœur, qui orne encore aujourd'hui le retable du petit autel. Et le 21 juin suivant, en la fête de la supérieure, les élèves donnent des fleurs pour l'ornementation de la statue et de son autel.

Nous n'avons pas trouvé le décret qui change la dédicace des autels du couvent.—Voir ordonnance de Mgr Fabre, en date du 10 juin 1875, au chapitre des " Visites d'évêques ".

Nous touchons maintenant à une époque remarquable et très sérieuse, dans l'histoire de la communauté, puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, que de rompre le lien qui unissait la maison provinciale à la maison-mère de France. Le 19 janvier 1883, une lettre de Saint-Laurent arrive pour annoncer aux sœurs de Saint-Liguori que notre saint-père le pape Léon XIII a suspendu, pour le moment, toute dépendance de la maison canadienne vis-à-vis de la maison française. Une administration nouvelle, ayant à sa tête la Mère Marie de Saint-Basile, notre supérieure de l'année précédente, a été formée le 10 janvier, sous la direction de Mgr Fabre, à qui est dévolue, de par l'autorité du Saint-Siège, la charge de régler toute la question, qui avait une place d'honneur parmi les plus épineuses, vu les intérêts des deux parties, les susceptibilités à ménager et les divergences d'opinions et de sentiments dans l'esprit des membres des deux obédiences. Sans vouloir entrer dans le mérite de

la question, de crainte de me faire prendre les doigts entre l'écorce et l'arbre, je puis dire qu'aujourd'hui, après dix-sept années d'expérience, on est arrivé à la conclusion que réellement la rupture de ce lien, bien que pénible et peut-être un peu hâtive au gré d'un certain nombre—l'amour filial et la reconnaissance avaient de si profondes racines dans tous les cœurs! — fut un gain pour les maisons du Canada.

Le 5 mars, la nouvelle supérieure-vicaire,— ce fut le titre officiel qu'elle reçut et garda jusqu'en 1890,— vint faire la visite de son couvent du comté de Montcalm.

L'année scolaire finit son terme le 29 juin, par la distribution de prix.

Pendant cette année, on a vu apparaître, dans les annales, le nom d'un nouvel inspecteur, M. Miller, qui remplace M. l'inspecteur Dorval. Sa première visite a lieu le 7 décembre 1882.

“ Le 13 juin 1884, disent les chroniques, deux sœurs de Sainte-Anne, la sœur Marie-Eugène, supérieure du couvent de Saint-Jacques, et la sœur Marie-Martin, viennent faire une visite à notre couvent.” Je crois devoir relever ce fait si minime en importance, mais qui se trouve enchaîné à un autre plus considérable, se rapportant au couvent et à la communauté, bien qu'il ne trouve pas sa place aux chroniques de l'année. Il s'agit de la profession religieuse d'une jeune sœur qui, après avoir fini son no-

viciat, fut assez sérieusement malade pour être remise à sa famille, dans l'espoir que le grand air et un changement de régime, pourraient la remettre ; mais il n'en fut pas ainsi, car la mort vint au-devant de sa victime qui l'attendait, d'une âme calme et sereine, vers la fin de juin. Selon ses désirs ardents, et avec la permission de la Mère supérieure et de Mgr de Montréal, il fut décidé que la sœur Marie de Saint-Félicien,— Rosalie Dugas,— serait admise aux fiançailles spirituelles et aux noces du divin Agneau. Ainsi le 21, un samedi, après avoir été administrée, elle fit sa profession religieuse, entre les mains de M. le curé, en présence des sœurs du couvent et de sa famille. Elle mourut le 25, pour aller chanter, il faut l'espérer, le cantique des vierges, à la suite de l'Agneau sans tache, et fut inhumée le 28, dans le cimetière des religieuses de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Et tout fut fini de l'existence terrestre de cette élève de notre couvent !

Peu d'événements ont mérité l'honneur d'une mention, dans le courant de 1884-85, à l'exception de la mort de Mgr Ignace Bourget, arrivée le 8 juin 1885, très remarquable événement sans doute, mais d'un caractère diocésain, ce qui me dispense d'en parler en détail dans ces pages intimes.

A peine ouverte, l'année 1885-86 fut marquée d'un deuil de famille, par la mort de la sœur Marie de Sainte-Euphrasie, assistante générale et ancienne

supérieure du couvent de Saint-Liguori, décédée à la maison-mère le 13 septembre. Deux jours plus tard, s'éteignait au même endroit, la sœur Marie de Sainte-Adèle, — Méline Laliberté, — une des premières élèves de notre couvent ; elle avait rempli avec succès plusieurs postes de confiance dans la communauté.

Le jour de l'Immaculée-Conception, les élèves ont présenté à la supérieure, la sœur Marie de Sainte-Léocadie, à l'occasion de sa fête, deux anges adoreurs, en plâtre, décorés et destinés à la chapelle du couvent.

Cette année-là, il y eut une riche distribution de prix ; la supérieure avait demandé aux amis de la maison, des médailles d'argent pour ses élèves ; ainsi plusieurs de ces prix ont été offerts avec bonheur, entre autres par MM. Larose, A. C. Dugas, F. Dugas, et T. Richard.

L'année 1886-87 s'ouvrit par une grande mission, prêchée à l'église ; mais à de si heureux débuts, vint se mêler un autre deuil, car la supérieure de l'année précédente, la sœur Marie de Sainte-Léocadie, rendit son âme à Dieu le 13 avril, tandis que le 26 du même mois, une autre religieuse, la sœur Marie de Saint-Félix qui, par deux fois, était venue à Saint-Liguori, — une des trois fondatrices, — mourait à Magog où elle était supérieure.

Les études se poursuivaient sans cesse avec

succès : l'inspecteur Miller, dans son rapport, constate les progrès rapides des enfants, depuis sa première visite ; il annonce qu'une médaille et un diplôme ont été accordés à la maison par le jury de l'Exposition universelle, tenue à Londres l'année précédente. Cet inspecteur n'a fait que passer dans le comté de Montcalm et, à la fin de l'année, les sœurs reçoivent la visite de son remplaçant, M. l'inspecteur Lippens qui fit son premier examen au commencement de décembre.

Par son mobilier simple, sa propreté, la bonne tenue de ses élèves, le couvent attire les regards des visiteurs qui en font la remarque et félicitent les élèves, en même temps que leurs maîtresses ; ces bonnes notes sont enregistrées au livre des chroniques.

La distribution des prix eut lieu cette année le 29 juin.

L'événement le plus marquant de 1888-89 fut, pour la communauté, les Noces d'argent de la Supérieure générale — la Mère Marie de Saint-Basile —, qui se célèbrent avec beaucoup d'éclat, le 8 décembre 1888, à la maison-mère de Saint-Laurent.

Un autre événement bien important, au point de vue chrétien, est le baptême d'une élève protestante qui embrassa le catholicisme. Ce baptême a été fait par M. le curé le 13 mars dans la chapelle du couvent, ornée pour la circonstance, comme aux jours des plus grandes fêtes.

A partir du 2 juin 1889, la communauté cessera d'être nommée la "*Congrégation des Sœurs Marianistes de Sainte-Croix*," pour devenir la "*Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs*."

En avançant en âge et en grandissant avec les années, notre couvent se développe et fait progresser ses élèves; un rapport de l'inspecteur Lippens, en date du 21 juin 1889, nous en est une preuve convaincante: "Le résultat de l'examen, dit-il, est très satisfaisant; les sœurs de Sainte-Croix n'ont plus à faire leurs preuves; je félicite les commissaires d'avoir de telles institutrices pour leur paroisse."

Le 26 juin, la distribution des prix vint clore l'année scolaire.

Au commencement de 1890, les élèves offrent à la supérieure, à l'occasion de sa fête, des ornements et du linge d'autel. Et le 26 février, l'inspecteur Dupuis, successeur de M. Lippens fait sa première visite officielle au couvent.

Les annales disent que le 15 septembre, le R. P. Louis de Gonzague, cistercien d'Oka, fit la collecte dans la paroisse, en faveur de son couvent. C'est la deuxième fois que ces religieux vont à travers nos campagnes. Au mois de mars 1868, deux Trappistes du diocèse de Québec, dont l'un était le P. T. Maréchal, décédé à la cure de Saint-Jacques, sont aussi venus tendre la main et recueillir les offrandes des fidèles.

Vers la fin de l'année, les sœurs purent se procurer un harmonium pour la chapelle ; cet instrument fut béni le 14 décembre 1890. Jusque-là le piano avait servi à toute la musique religieuse.

Pendant la retraite des élèves, qui fut prêchée les 14, 15 et 16 avril 1891, une de leurs aînées, pensionnaire de la première heure, s'éteignait à la maison-mère, après avoir fait l'édification de ses sœurs en religion ; c'était la sœur M. de Saint-Roch — M. Elisabeth Dugas—supérieure du couvent de Renfrew, qu'elle avait elle-même fondé, en 1886.

Rien d'important ne se passe dans le cours de 1891-1892, puisque les chroniques se taisent absolument ; c'est le moment de dire : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire !

Dès les premiers jours de l'année scolaire 1892-1893, M. Larose est appelé à la cure de Laprairie. C'est avec des larmes que ce départ est annoncé et avec des larmes bien abondantes qu'on l'apprend. M. le curé quitte la paroisse le 29 septembre ; avant son départ, les sœurs et les élèves, en témoignage de gratitude, lui offrent une canne à pommeau d'or, prévoyant que plus tard, ce bâton qui, pour le moment, est un objet de luxe, deviendra un compagnon bien utile, sinon nécessaire.

M. Louis Thifault, son successeur, arriva le lendemain.

Le 11 octobre, la Mère supérieure fait sa visite

régulière, et, par une délicate attention de sa part, elle prend pour compagne une ancienne élève, la sœur Marie de Sainte-Amélie.

Les chroniques qui, durant les premières années, étaient remplies de détails intéressants, deviennent presque muettes en ces années-ci ; elles font cependant remarquer qu'il y a peu d'élèves au pensionnat. Ces temps d'épreuves, ces mortes-saisons se font parfois sentir dans les maisons comme chez les individus. Après avoir reçu un bon contingent d'élèves durant les premières années, le couvent fut pendant quelque temps moins achalandé, à cause des mauvaises récoltes, d'une crise commerciale et agricole qui se fit sentir dans tout le pays, d'une diminution dans le nombre d'enfants, car avec le temps les familles les plus nombreuses et les plus dévouées à l'éducation, en sont venues à épuiser la liste de leurs membres ; puis les paiements de la répartition pour l'église ont encore ralenti le zèle des plus fervents.

Mais depuis quelques années, un nouvel essor a été donné à la maison, et à présent, les élèves y abondent.

On mentionne, pour le mois de septembre, la visite du frère O. Marsolais, C. S. V., "qui vint tendre la main pour une belle œuvre", disent les chroniques. Il était chargé de recueillir des aumônes pour l'instruction des jeunes gens qui se préparent à la vie religieuse, et qui, pour cela, passent quel-

ques années au jувénat fondé et soutenu par la communauté de Saint-Viateur.

De 1895 à 1897, on ne parle, dans les chroniques, que de la visite de quelques prêtres, de la supérieure générale et de quelques sœurs de la maison-mère ; puis en son temps, c'est-à-dire le 27 avril 1895, on a mentionné, qu'en ce jour le Saint-Sacrement avait été exposé pour le succès du premier Concile provincial de Montréal.

L'année 1897-1898 est remarquable et féconde en progrès divers. Toute une révolution pacifique, mais sanitaire et hygiénique, s'est accomplie dans la maison presque entièrement renouvelée : les murs et les boiseries sont rafraîchis, un système de chauffage à eau chaude est installé, une cuisine est ajoutée au logis principal ; les lieux d'aisance et les canaux d'égouts sont refaits et changés, le tout sous la haute surveillance de la Mère supérieure ; en un mot, ces améliorations auxquelles la fabrique et la commission scolaire ont contribué,— celle-ci pour la somme de \$300.00, ajoutée à un même montant déjà souscrit,—apportent un confort sérieux à la maison et en font un pensionnat qui ne laisse rien à désirer.

Ce n'est que justice de rappeler ici que les sœurs ont sans cesse été l'objet d'une bienveillance marquée de la part du bureau des commissaires, à la tête desquels se sont trouvés, pendant bien des années, des hommes très dévoués à l'éducation, MM. S. Dugas,

S. Richard et Alfred Laporte, secondés par le notaire U. Desrochers, secrétaire-trésorier, dont l'entier dévouement à la même cause n'est un secret pour personne.

En me bornant à nommer ces quatre citoyens, dont les termes d'office furent les plus longs, je ne veux pas être exclusif et mettre dans l'ombre d'autres paroissiens qui peuvent avoir fait autant qu'eux ; mais n'étant plus sur les lieux, je me déclare incompetent à plaider des causes que j'ignore.

Après avoir lancé leur maison dans la voie du progrès matériel, les directrices profitèrent d'un moment de répit pour examiner leur programme d'étude, afin de pousser davantage les élèves dans le progrès intellectuel, et à présent, le couvent est plus encouragé que jamais.

Au mois de juillet 1897, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, fait sa première visite à Saint-Liguori et à son couvent ; l'enthousiasme soulevé sur son passage se traduisait partout en magnifiques démonstrations.

Un autre évènement vint aussi faire épanouir la joie dans le cœur des élèves, ce fut l'approbation, des Constitutions de la communauté de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, par notre saint-père le pape Léon XIII, en date du 6 octobre 1897.

Avant de clore ce chapitre, je crois nécessaire d'ouvrir un paragraphe spécial, pour faire connaître

que le travail manuel marche de pair avec celui de l'esprit, dans l'éducation que les sœurs de Sainte-Croix donnent à leurs élèves. Aussi, à la fin de chaque année, une salle particulière est-elle réservée à l'exposition de tous les ouvrages des élèves : couture, broderie, tricots de toutes sortes, et cette partie du programme n'est pas la moins appréciée du public connaisseur.

J'ai fini ces notes sur notre couvent ; elles n'ajoutent rien à sa valeur, ni à sa renommée, ni à sa gloire même ; mais du moins, elles sauveront de l'oubli maintes choses qui, sans cela, iraient se perdre dans un funeste effacement.

Voilà ce qu'a fait notre couvent, dans son existence de trente-trois ans : c'est un glorieux bilan, plein de promesses pour l'avenir !

CHAPITRE XV

NOS CURÉS : MM. PERRAULT, BARRETTE, BEAUDRY,
LAROSE ET THIFAUT

Il se fait tard pour parler de nos curés ; mais j'ai voulu d'abord parler de leurs œuvres ; car c'est par ce qu'ils ont fait qu'on peut dire ce qu'ils sont eux-mêmes.

Après la bénédiction de l'église, il fallait un prêtre pour offrir la sainte Victime, pour célébrer la messe : au prêtre, il faut un autel et à l'autel, il faut un prêtre ou sacrificateur.

M. JOSEPH PERRAULT — 1852-1853

Enfant de Saint-Jacques et vicaire de M. Paré, il fut envoyé à Saint-Liguori vers la fin de septembre 1852, et devint ainsi le premier curé de notre paroisse ; mais M. Paré ne pouvant plus se passer des services de ce vicaire, — son enfant, son paroissien, — celui-ci lui fut bientôt rendu, après une absence de douze mois seulement. Traçons, à l'aide de la *Semaine Religieuse de Montréal*, les grandes lignes de la vie de M. Perrault. Fils de M. Louis Perrault et de Dame Elisabeth Forest, il naquit à Saint-Jacques, dans la partie qui devint plus tard Saint-Alexis, le 2 jan-

vier 1824 ; il fit ses études au collège de L'Assomption et fut ordonné le 27 février 1848. Après son ordination, il fut vicaire à Saint-Jacques jusqu'à sa nomination à la cure de Saint-Liguori, en 1852, puis revint bientôt, à la Saint-Michel 1853, au presbytère de M. Paré qu'il ne devait quitter qu'à la mort de ce dernier, en 1858. Alors il fut appelé à la cure de l'Ile Bizard, où il demeura six années. En 1864, il fut nommé curé de Sainte-Rose, qu'il desservit jusqu'en 1875. La solitude l'appelait et lui montrait ses charmes ; il y fut fidèle et se retira à la résidence Saint-Janvier où il jouit beaucoup de la douce intimité et de la réconfortante amitié de Mgr Bourget. M. Perrault souffrit longtemps et se prépara très saintement à la mort. Ceux qui l'ont connu disent qu'il fut toujours un modèle de piété et de vertus. D'un commerce facile et agréable, habile financier pour les revenus de la fabrique, zélé pour le salut des âmes, le défunt a laissé partout où la Providence l'a conduit, l'odeur d'un saint et l'exemple d'un fidèle soldat du Christ. L'archevêché de Montréal, les couvents de Sainte-Rose et de Lachine, les collèges de L'Assomption et de Sainte-Thérèse le mettent au rang de leurs bienfaiteurs insignes.

Il est décédé au Sault-au-Récollet le 5 avril 1895, à l'âge de soixante et dix ans, et inhumé dans le cimetière de la cathédrale de Montréal, le lundi saint, 8 avril. Il repose aux côtés de NN. SS. Lartigue,

Bourget et Fabre, dans l'attente de la bienheureuse résurrection. A Saint-Liguori, les anciens parlent encore de M. Perrault avec beaucoup d'éloges ! Cinquante années n'ont pu effacer les souvenirs de son zèle et de ses vertus.

M. JOSEPH-LOUIS DE GONZAGUE BARRETTE — 1853-1879

Saint-Jacques avait fourni à Saint-Liguori son premier curé, il devait aussi lui donner le second, dans la personne de M. Joseph-Louis de Gonzague Barrette qui, pendant dix années, avait vécu chez M. Paré, travaillant au couvent de la paroisse, comme chapelain des Dames du Sacré-Cœur, ou aidant à la cure, comme directeur des enfants de Marie, confesseur, et chargé des servants de messe. En 1853, les religieuses du Sacré-Cœur quittaient déjà Saint-Jacques pour Saint-Vincent de Paul, et leur chapelain s'éloignait aussi de son couvent, pour aller prendre charge de la jeune paroisse qui venait de se détacher de Saint-Jacques et de recevoir son érection canonique. Auparavant, il voulut bien conduire les Dames du Sacré-Cœur à leur nouvelle maison et en même temps, Mgr de Montréal l'envoyait à Vaudreuil, pour y chercher les Filles de Sainte-Anne, à qui il donnait l'établissement bien fondé de Saint-Jacques.

Messire Barrette naquit le 31 août 1809, à Saint-

Cuthbert, dans le rang de Saint-Jean. Il était fils de M. Valentin Barrette, riche cultivateur, et de Dame Victoire-Archange Filteau.

Comme les collèges étaient éloignés et d'un abord peu facile, il n'entra à celui de Saint-Hyacinthe qu'à l'âge d'une vingtaine d'années ; il y fit toutes ses études y compris la théologie qu'il étudia, tout en étant préfet de discipline, emploi où le sérieux et la rigidité apparente de son caractère le rendirent redoutable à tous. " Jamais, me dit un de ses contemporains, on ne l'a vu rire au Collège." Sa vocation qui, pourtant, paraissait bien évidente, lui suscita des ennuis et des craintes ; mais son directeur, M. Jean-Charles Prince, plus tard évêque de Saint-Hyacinthe, l'eut bien vite dirigé dans la voie où Dieu l'appelait dès ses plus tendres années.

Ordonné prêtre à Montréal, le 16 février 1840, le dimanche de la septuagésime, il fut vicaire deux ans à Sainte-Marie de Monnoir, d'abord, sous M. H. L. Girouard, puis à Chambly, sous M. Pierre Mignault. Mais il devait se dévouer à un ministère plus actif, car son évêque le dirigea dans les missions des cantons de l'Est en compagnie de M. Morrisson qui venait justement de recevoir la prêtrise, et qui mourut plus tard à la cure de Saint-Cyprien. Il ne passa qu'une année dans ces missions ; et, à son retour, Monseigneur lui confia la direction spirituelle du couvent que les Dames du Sacré-Cœur venait d'ouvrir à

Saint-Jacques. Bien qu'éloigné de Montréal, ce pensionnat, tenu par des religieuses dont la renommée était universelle, fut le rendez-vous d'une soixantaine de jeunes demoiselles de la ville et des environs, qui venaient en suivre les cours.

M. Barrette, entrant de cœur et d'âme dans son rôle, se livra avec un courage sans égal, à ce ministère délicat mais consolant de la charge d'un pensionnat. Il en fit son œuvre et, tant que ces religieuses demeurèrent à Saint-Jacques, il ne songea nullement à s'éloigner de son cher couvent. Profitant de son passage au Sacré-Cœur, M. Barrette y fit venir ses trois plus jeunes sœurs, Mlles Edwidge, Céline et Caroline. La cadette est religieuse de Sainte-Croix, sous le nom de sœur Marie de Saint-Ephrem, et les deux autres sont depuis longtemps descendues dans la tombe.

Si M. Barrette laissa un lambeau de lui-même au Sacré-Cœur, les religieuses, de leur côté, n'oublièrent jamais leur bon chapelain et, lorsqu'il s'est agi pour lui de bâtir un couvent à Saint-Liguori, Madame de Kersaint, longtemps supérieure à Saint-Jacques, lui fit envoyer cinquante dollars, avec l'expression reconnaissante de la communauté.

Les paroissiens de Saint-Jacques furent aussi très fidèles au souvenir de M. Barrette; plusieurs années après son départ, on venait encore à Saint-Liguori pour se confesser à lui et l'entendre chanter.

Le nouveau curé arrivait à son poste avec le zèle et la piété qu'il avait déployés dans les charges diverses où ses supérieurs l'avaient appelé ; par ce zèle et cette piété, il métamorphosa sa paroisse, fort négligée jusqu'à l'arrivée de M. Perrault, en 1852, en une excellente paroisse. Ses dévotions favorites furent envers le Sacré-Cœur, la sainte Vierge et saint Joseph (voir aux pages 118, 145 et 185). Il fut, en un mot, un dévot serviteur de la sainte Famille, et, sans s'en douter, il fit fleurir parmi ses paroissiens cette dévotion que notre saint-père le pape Léon XIII devait recommander si chaudement à l'imitation du peuple catholique et établir en confrérie pour la sanctification des familles chrétiennes. Le Sacré-Cœur, il l'avait aimé en Lui-même, dans ses œuvres divines et dans sa communauté. Pendant dix années, le Sacré-Cœur fut le mobile de sa vie, le but de son existence : l'aimer, le faire aimer, former les âmes et les cœurs sur ce divin modèle, fut sa noble occupation, tant qu'il a été chapelain ou à la tête de sa petite paroisse. Sa prière favorite était la consécration qui suit :

CONSÉCRATION AU CŒUR DE JÉSUS

O Jésus, je vous consacre mon cœur, placez-le dans le vôtre. C'est dans votre Cœur que je veux habiter, et par votre Cœur que je veux aimer ; c'est dans votre Cœur que je veux vivre inconnu du monde et connu de vous seul ; c'est dans ce Cœur que je puiserai les ardeurs de l'amour qui doit consumer le mien ;

c'est en lui que je trouverai la force, la lumière, le courage, la véritable consolation. Quand je serai languissant, il m'animerà ; triste, il me réjouira ; inquiet et troublé, il me rassurera.

O Cœur de Jésus ! que mon cœur soit l'autel de votre amour ; que ma langue publie votre bonté ; que mes yeux soient sans cesse fixés sur vos plaies ; que mon esprit médite vos perfections adorables ; que ma mémoire conserve à jamais le précieux souvenir de vos miséricordes ; que tout en moi exprime mon amour pour votre Cœur, ô Jésus ! et que mon cœur soit prêt pour vous à tous les sacrifices.

O Cœur de Marie ! après le Cœur de Jésus, le plus aimable, le plus miséricordieux de tous les cœurs, présentez au Cœur de votre Fils, notre consécration, notre amour, nos résolutions. Il s'attendrira sur nos misères ; il nous en délivrera, et, après avoir été notre protectrice sur la terre, ô Mère de Jésus, vous serez notre Reine dans les cieux. Ainsi-soit-il.

Chaque mois il faisait la procession de Notre-Dame du Mont-Carmel, et l'archiconfrérie de la sainte Vierge n'eut jamais d'apôtre plus zélé que lui. Nous avons parlé de sa dévotion au bon saint Joseph dans un autre chapitre.

M. Barrette fut donc un prêtre dévot, pieux, et vertueux ; tout le monde l'admettait volontiers, même ses contradicteurs qui ne l'appelaient que leur " bon curé". D'ailleurs, nous l'avons vu à l'œuvre, lorsqu'il s'est agi de sa paroisse et de son couvent. Chaque jour, il récitait l'office divin devant le Saint-Sacrement, en habit de chœur, et, après chaque messe, il prolongeait longtemps ses prières et ses invocations. Ceux qui l'ont vu célébrer n'oublient pas sa piété, son recueillement et le soin minutieux avec lequel il observait les cérémonies et prononçait les paroles du Canon, en particulier celles de la consécration.

Souvent il appelait à son aide des prédicateurs de renom, pour les grandes retraites qu'il faisait donner à des époques régulières.

Les processions du Saint-Sacrement se faisaient aussi avec solennité, et sans tenir compte de la distance qu'il fallait parcourir. Une fois, entre autres, il fit préparer le reposoir au bout de la montée des Continuations de Saint-Jacques ; mais aussitôt l'ostensoir déposé sur l'autel improvisé, le bon curé se sent faible et incapable de continuer la procession. On dut faire venir une voiture qui le ramena à l'église.

Je me rappelle aussi que la pratique d'alors était de prendre deux petits garçons, de les transformer en anges et de leur donner des fleurs qu'ils jetaient devant Notre-Seigneur tout le long du chemin. Ce n'était pourtant que des anges d'un jour ; j'en sais quelque chose et je vous en donne ma parole d'honneur.

Les pauvres malades, prenaient large place dans le cœur du digne prêtre qui les visitait jusqu'à deux fois la même nuit, sans jamais se rebuter, ni rebuter personne. Son bonheur semblait être au chevet des agonisants, pour les munir d'une dernière absolution et adresser aux âmes le suprême *Partez de ce monde, âme chrétienne.*

On a une preuve bien convaincante de tout ce que nous venons d'avancer, lorsque nous lisons, dans

l'histoire de son couvent, tous les actes que sa piété y a faits. Encore une preuve, je la trouve dans son dernier rapport de paroisse fait à Monseigneur, en 1878, dans lequel il affirme avoir distribué 7,500 communions dans le cours de l'année : Voilà la clef de son succès dans la régénération de sa paroisse. Il priait, il instruisait et visitait ses malades, donnait le bon exemple et attirait les âmes au foyer de l'amour divin — la sainte eucharistie.

Doué d'une voix magnifique et sonore, il a toujours aimé la musique religieuse ; à vêpres, il alternait avec ses chantres, pour le chant des psaumes. S'il apprenait qu'un chantre étranger se trouvait dans la paroisse, il s'empressait de le faire venir et de l'inviter à se joindre à son chœur de chant. Son amour de l'instruction et le soin qu'il prit pour la procurer à ses paroissiens sont connus de tous, et nous les avons rappelés longuement dans les chapîtres précédents, de sorte qu'il serait oiseux de revenir sur ce sujet.

Que dire maintenant de son hospitalité et de sa politesse ? Il était l'hospitalité et la politesse incarnées. Avec quel cœur ne recevait-il pas ses confrères et ses amis, quand même il n'avait à partager avec eux, que le pain noir qu'il mangeait souvent lui-même. Plusieurs ecclésiastiques et quelques prêtres âgés trouvaient, chez ce vénérable pasteur, une aimable retraite qu'ils tenaient à prolonger. Dès le

premier abord, M. Barrette paraissait quelque peu froid et hautain, mais il gagnait vite ses visiteurs par une chaleureuse poignée de mains qui dissipait, comme par enchantement, les premières impressions et leur assurait la bienveillance de notre curé. Durant les vacances, il invitait à un dîner spécial tous les écoliers de sa paroisse, voulant donner à tous un témoignage non équivoque de l'intérêt qu'il portait aux élèves de nos collèges.

La politesse, qui est l'accessoire de l'humilité, le portait à s'effacer en présence de ses confrères, devant lesquels il ne parlait que très peu ; mais c'était plaisir de le rencontrer sur le chemin ; il prévenait toujours son paroissien par un beau grand salut. S'il rencontrait un petit enfant, il ôtait son chapeau le premier, disant qu'il fallait donner l'exemple aux enfants et saluer leur bon ange gardien ; puis, s'il leur parlait, il se gardait bien de ne les tutoyer jamais ; et il poussait même la gentillesse jusqu'à joindre à leurs noms de baptême, le mot " monsieur ", ce qui leur donnait une haute idée de leur personne.

Il eut des épreuves ; il n'aurait jamais mérité cette grande réputation de sainteté, s'il en eût été exempt ; aussi en a-t-il eu toute sa vie, et ses jours en ont été comme tissés. Elles naissent, pour ainsi dire, avec son arrivée dans la paroisse, car en 1854 commence une ère de malaise qui va se prolonger plusieurs années. Je crois que l'origine des difficultés coïncide

avec l'engagement d'un chantre, contre l'avis du marguillier en charge. Plusieurs lettres dans lesquelles perce le malaise qui règne dans la paroisse, divisée en deux camps, sont envoyées à Mgr de Montréal. Quelques paroissiens se plaignent de M. Barrette, "leur bon curé", comme ses adversaires même se plaisent à le nommer, en reconnaissant d'abord qu'il est "dévot, animé des meilleures intentions, excellent prêtre, mais dépourvu des qualités qui font les bons curés et les sages administrateurs de paroisses" ;... "il se laisse circonvenir", disent-ils, "conte ses secrets à beaucoup de monde, est méfiant et prête une oreille trop attentive aux rapports," etc. Mais en lisant toutes ces lettres, on trouve qu'il est parfois question de choses si insignifiantes, qu'elles tombent d'elles-mêmes et donnent une juste idée de l'état des esprits dans les deux camps. En 1859, M. Barrette commence à être débarrassé de ces plaintes importunes ; on le sent dans sa lettre du 16 mars : "Je suis heureux, dit-il, comme je ne l'ai jamais été". Mais à côté de ces consolations, il parle d'une peine sérieuse qui a navré son âme, tant il est vrai que les roses naissent au milieu des épines et que, dans la vie, chaque moment de bonheur est comme enveloppé dans un voile de deuil. Il raconte ainsi sa peine à son évêque, dans la lettre dont il vient d'être question : "J'étais allé à Saint-Cuthbert, ma paroisse natale, où je n'avais jamais chanté la grand'messe le

dimanche — il était prêtre depuis vingt ans ; par un malentendu, aucun prêtre ne vint la chanter à Saint-Liguori, et mon peuple s'est trouvé à ne pas entendre la messe ce dimanche-là. J'avais dit à mon domestique d'aller à Saint-Jacques, et il n'y est pas allé. J'en suis bien mortifié, et cela ne m'arrivera plus jamais ! ”

L'autorité de son évêque est par lui toujours respectée, et ce respect filial, il en fait preuve dans toutes ses lettres à Monseigneur qu'il termine invariablement par ces mots : “ Votre très humble enfant ”. Bel exemple d'un enfant qui ne vieillit pas et qui, jusqu'à soixante et dix ans, sait conserver ce titre filial vis-à-vis de son supérieur qu'il considère comme son père !

Maintenant sa paroisse, il la tient dans sa main, il l'a gagnée ; elle est tout cœur pour son curé, et dès lors il n'a plus que des admirateurs de ses vertus ; mais sa vie doit être mouvementée. Aux épreuves dont nous venons de parler, il en succède d'autres qui ne lui laisseront de repos qu'à sa mort. Il va maintenant se trouver aux prises avec les affaires d'argent.

M. Barrette fut malheureux dans ses transactions, comme le sont d'ordinaire les ennemis de la fortune. Son honnêteté et son désintéressement sont à l'abri de tout soupçon et même au-dessus de tout éloge. Après avoir été élevé richement, il vécut et mourut

pauvre, mais d'une pauvreté peu commune ; et quand nous disons qu'il vécut pauvrement, nous ne disons pas assez : il fut la pauvreté même. D'abord il cautionna, fit des marchés ruineux, des opérations malheureuses ; ensuite il bâtit son couvent et, pour lui, bâtir, c'était double dépense ; puis il tombe entre les mains d'usuriers dont le cœur ne sut jamais comprendre tant de dévouement. On raconte qu'un jour il frappait à la porte de l'un de ses créanciers en tremblant, retenant son souffle, pour ainsi dire ; un prêtre qui le vit en ce moment ne put s'empêcher de dire à l'un de ses confrères : " Venez donc voir Lazare à la porte du mauvais riche." Jamais parole ne fut appliquée plus heureusement et avec plus d'à propos. Les luttes que j'ai racontées au sujet de son couvent, feront comprendre jusqu'à quel point il vécut dans la pauvreté.

Loin de lui, cependant, toute dépense inutile, ni pour sa table, ni pour ses habits, ni pour ses voyages ; la pauvreté, sa fidèle compagne, le suivait partout : sa table était plus que frugale, souvent même elle ne portait pas la nourriture convenable à un homme de sa condition ; il lui arrivait quelquefois d'envoyer chez ses voisins, emprunter du pain ou d'autres comestibles. Ses habits sont d'une propreté irréprochable, mais très minces et souvent râpés ; aussi est-ce une pitié de le rencontrer en voyage. Maintes fois on l'a vu partir pour Montréal sur une charge de grain,

ou dans une voiture déjà chargée, et se contenter d'une place sur le demi-siège de devant qu'il partageait avec le charretier.

Dans un de ces misérables voyages, il trouva moyen de se faire voler les quelques piastres qu'il portait, pour avoir voulu, par économie, aller loger dans une famille honorable, mais dont le fils, par malheur, filoutait les passants qui lui en fournissaient le loisir.

En 1878, il se commande une soutane et un pardessus au noviciat des clercs de Saint-Viateur, pour aller à une grande fête à son collège de Saint-Hyacinthe ; il a même pu recueillir dix piastres pour ce voyage. Il est content, le bon curé, il va revoir son *Alma Mater* et ses amis de là-bas ; mais non, il n'aura pas cette joie, car un créancier inflexible a flairé les dollars, et bon gré, mal gré, il se les fait donner, et M. Barrette, en pleurant, fut obligé de rester chez lui. Ce fait, il me l'a raconté lui-même.

Il est impossible de dire son attachement à sa paroisse et à ses paroissiens ; son cœur en est tout épris. Apprenant, en 1854 et en 1859, qu'il était question de son départ, il supplie Monseigneur, dans des lettres pleines des plus délicats sentiments, de le laisser à son poste. Vingt ans plus tard, il fut sérieusement question, cette fois, de le transférer dans une autre paroisse. Mgr de Montréal, mû par un sentiment de bienveillance et de pitié envers M. Barrette,

le nomme à la cure de Saint-Alexis, dont les revenus sont bien supérieurs à ceux de Saint-Liguori. Ce fut un coup de foudre pour notre bon curé ; il revint de sa retraite tout en pleurs. Voulant annoncer cette nouvelle à son peuple, il est suffoqué par les larmes, ne peut prononcer une parole et laisse à ses sanglots le soin de parler à sa paroisse qui le comprend et lui répond par des larmes. Le troupeau ne veut pas laisser partir son pasteur : une requête circule dans la paroisse et se couvre de centaines de signatures, priant Sa Grandeur de revenir sur sa décision et de laisser M. Barrette à son poste. Monseigneur, qui présidait la retraite des vicaires à Joliette, en septembre 1878, reçut la délégation, lut la requête, vit les larmes des délégués, mais il objecta les difficultés financières du curé et refusa d'abord de se rendre à la demande des paroissiens. Ceux-ci s'engagent alors à payer les dettes personnelles de leur curé, au montant de douze cents piastres, au moyen de billets promissoires. L'évêque ne put lutter plus longtemps contre son cœur et, devant tant d'abnégation, il décide de rendre le bon pasteur à sa paroisse.

M. Barrette, à moitié mort d'inquiétude et de chagrin, ne devait cependant pas rester longtemps au milieu de son peuple. Encore quelques mois, et il va tomber sous le coup d'une cruelle maladie.

N'ayant écouté que son zèle et sa passion pour le salut des âmes, sans avoir consulté ses forces ou

plutôt sa faiblesse, il annonce la messe de minuit et presse son peuple d'y faire la sainte communion. La veille de Noël, bien qu'il se sente indisposé, il confesse toute l'après-midi et toute la veillée ; à la messe de minuit, il a la consolation de distribuer la sainte communion à des centaines de personnes. Mais, après vêpres, le pasteur est abattu, terrassé ; ses forces ont trahi son courage, ses soixante et dix ans ont pesé trop lourdement sur ses épaules déjà affaiblies par un si pesant fardeau. Il lui fallut alors prendre le lit, mais un lit de souffrances et de terribles soucis, lequel se tranforme bientôt en lit funèbre où cessent pour lui les bruits de la terre et où commencent à résonner à son oreille les harmonies éternelles. Il ne devait plus reparaître à l'église, qu'au jour de ses funérailles, pour faire à son peuple les suprêmes recommandations : *Defunctus adhuc loquitur*.

Pour remplacer M. Barrette durant sa maladie, le collègue Joliette envoya M. Camille Forest qui l'assista jusqu'à son dernier soupir. Mgr de Montréal avait aussi chargé M. le chanoine Lesage de faire visite au malade, mais ce messenger arriva trop tard, pour accomplir sa mission de consolateur.

M. Barrette sur son lit de mort ne demandait qu'une chose qui regardât la terre : " Encore une année, ô mon Dieu, pour que je puisse régler toutes mes affaires temporelles." Cette prière du juste n'eut cependant pas d'écho au cœur de Dieu, ou plutôt,

Notre-Seigneur exauça son serviteur, en le délivrant de tous les soucis de la terre et en l'appelant à lui.

Les chroniques du couvent, parlant de la maladie de M. Barrette, disent : " M. le curé a succombé à une maladie de quelques semaines, supportée avec une patience extraordinaire, une foi vive et une confiance sans bornes en Notre-Dame de Lourdes et en saint Joseph. "

Par son testament, il nommait MM. Maréchal et Laporte ses exécuteurs testamentaires, et les priaît de disposer de tout ce qu'il possédait : mobilier, roulant, livres et vêtements pour payer ses dettes ; mais tout son bien put à peine suffire à faire face aux dettes privilégiées ; les autres créanciers, obligés de sacrifier leur créance, le firent avec une générosité sans exemple, et, chose digne de remarque, ce sacrifice leur a porté bonheur à tous.

On raconte de M. Barrette plusieurs faits merveilleux, et quelqu'un disait après sa mort : " Le plus grand miracle de M. Barrette, ç'a été d'empêcher la critique de ceux qui ont perdu de l'argent dans sa succession. "

Sa mort arriva le 17 janvier 1879, et ses funérailles se firent le 21 du même mois, au milieu d'un grand concours de prêtres—vingt-quatre—et de citoyens venus de partout. Le service fut chanté par M. Médéric Lesage, chanoine, représentant Mgr de Montréal, assisté du R. P. A. Jacques, C. S. V., comme diacre,

.....

Tout le monde pleura, lorsque le prédicateur passa en revue la foi vive, la charité sans exemple, le zèle actif, la vigilance, l'estime de ses paroissiens et la piété sincère du pasteur défunt.

Son corps fut mis en lieu sûr et gardé durant quelques nuits ; ensuite il fut déposé sous les voûtes de l'église, près de l'autel de Saint-Joseph d'où il fut extrait pour reposer désormais sous le sanctuaire de la nouvelle église.

M. Maréchal fut nommé desservant ; il ne devait y avoir un curé dans la paroisse, qu'après le règlement des difficultés financières ; mais le nouveau desservant fut effrayé de tout ce qui se présentait à régler et il demanda à Monseigneur de nommer un curé sans retard.

Monseigneur écrivit aussitôt à l'un de ses prêtres, curé aux Etats-Unis, pour lui offrir la cure vacante de Saint-Liguori. Messire Prosper Beaudry vint immédiatement recueillir la succession de M. Barrette.

N.B.—Les trois autres curés de Saint-Liguori étant vivants, leur notice biographique se réduira à quelques lignes seulement.

MESSIRE PROSPER BEAUDRY.—1879-1880

M. Beaudry, né à Saint-Paul de Joliette, le 3 juin 1838, est fils de M.J.-B. Beaudry, cultivateur, et de dame Clotilde Brault ; il fit ses études au collège Joliette et fut ordonné à Montréal, le 29 décembre 1861.

Il fut vicaire à Manchester, Etats-Unis, puis à Saint-Paul, chez M. Léandre Brassard, et, en 1864, curé de Saint-Alphonse où il demeura sept ans ; au printemps de 1872, il alla aux Illinois, à Saint-Georges, poste qu'il occupa jusqu'au mois de février 1879. Il prend possession de la cure de Saint-Liguori, le 18 février de la même année. A peine arrivé dans sa nouvelle paroisse, il se met à l'œuvre et règle, en peu de temps, les difficultés pendantes avec une habileté et une activité peu communes. Il fait les premières démarches pour la reconstruction de l'église, et préside l'élection des syndics, selon qu'on l'a dit plus haut.

M. Beaudry, après avoir déployé beaucoup de zèle dans la direction de sa paroisse,—le Tiers-Ordre et la dévotion au Sacré-Cœur avaient pris un nouvel essor,—fut nommé à la cure plus importante de Saint-Charles de Joliette. Le P. Lajoie venait d'être appelé en France, et la communauté des clercs de Saint-Viateur remettait aux mains de Monseigneur, la desserte de la cure. Or, il importait beaucoup pour le collège que la bonne entente continuât à

régner avec le curé, de sorte que M. P. Beaudry fut suggéré à Monseigneur qui le nomma en effet à ce poste où il se rendit le 24 novembre 1880. Il n'est pas besoin de retracer ses œuvres à Joliette, elles parlent d'elles-mêmes.

MONSIEUR JOS.-ALFRED LAROSE. — 1880-1892

Son successeur, M. J.-A. Larose, naquit à Verchères le 3 août 1840, de M. Narcisse Larose, cultivateur, et de dame Emélie Dansereau ; il fut ordonné prêtre à Montréal le 24 février 1866, après avoir fait ses études au collège de L'Assomption.

Il fut vicaire trois ans à Saint-Martin, chez M. P.-C. Dubé, et à Lavaltrie, sous M. H. Marcotte, de 1869 à 1874, puis curé à Sainte-Julienne, de 1874 à 1880 et à Saint-Liguori, du 25 novembre 1880 au 29 septembre 1892, alors que Monseigneur le nomma curé de Laprairie.

Le 7 septembre, il annonça son départ et il l'effectua le 29, emportant avec lui l'estime générale de sa paroisse qu'il avait si bien dirigée dans la piété, et pour laquelle il avait administré si sagement les affaires temporelles.

Le 15 septembre 1892, cent quatre-vingt-quinze chefs de famille signent une requête demandant à garder M. Larose ; on allègue que l'église reste à finir, qu'il faut acheter un chemin de croix, des cloches, des autels — on a écrit hôtels, cette raison n'a pas

dû peser beaucoup dans la balance — et autres décorations pour l'église. Mais comme la santé de M. Larose semblait un peu compromise, Monseigneur voulant lui donner un vicaire, le nomma à l'importante cure de Laprairie.

MONSIEUR LOUIS THIFAUT.—1892

La paroisse ne devait pas demeurer longtemps sans pasteur ; dès le lendemain du départ de M. Larose arrivait M. Thifault, qui venait de quitter la cure de Sainte-Théodosie. M. Larose avait bâti, mais il restait beaucoup à faire, comme nous l'avons dit plus haut : des autels, une chaire, un chemin de croix et des cloches à installer ; M. Thifault fait face aux exigences, et après les réparations urgentes du presbytère, Saint-Liguori sera sous tous les rapports, une très jolie cure.

M. Thifault est né à Repentigny, le 24 décembre 1845 ; fils de M. Michel Thifault et de dame Adélaïde Meunier, il fit ses études classiques et théologiques au collège de L'Assomption et fut ordonné le 3 juin 1871. Après sa prêtrise, il demeura une année au collège, puis fut vicaire deux ans à Saint-Cuthbert, sous M. Brien, quatre ans et quelques mois au Saint-Esprit, sous M. Charron, et environ deux ans à Saint-Roch avec M. Dagenais, jusqu'en 1880 ; il prit alors l'organisation de la nouvelle paroisse de Sainte-Théodosie de Verchères où il bâtit une jolie église et un

presbytère. En 1892, Monseigneur le nomma à Saint-Liguori où il réside encore.—Voici les changements de cette époque : M. Maréchal, vicaire général, étant mort subitement fut remplacé par M. F. Bourgeault ; M. Larose fut envoyé à Laprairie ; M. Thifault, à Saint-Liguori ; M. Casaubon, à Sainte-Théodosie, et M. Vignault, à Notre-Dame de la Merci.

CHAPITRE XVI

PRÊTRES ET RELIGIEUX DE SAINT-LIGUORI

Prêtres.—M. Stanislas Rivet, né à Saint-Paul, le 26 mai 1827, mais faisant partie de Saint-Liguori, lors de son ordination, était fils de M. François Rivet et de dame Marguerite Berthiaume. Il fit ses études à L'Assomption, puis entra chez les clercs de Saint-Viateur et fut ordonné à Montréal le 5 novembre 1856; fut directeur au collège Joliette, curé de Saint-André et de l'Ange-Gardien; mourut à Ottawa, où son corps repose, le 19 septembre 1875, âgé de quarante-huit ans. Deux de ses nièces sont religieuses à Saint-Laurent.

M. Charles-Alphonse Dugas,—le premier prêtre de la paroisse même,—né le 8 août 1858, fils de M. Sévère Dugas et de dame Rosalie Martin, fit ses études au collège Joliette et fut ordonné à Montréal dans l'église du Gesù, le 16 avril 1882, par Mgr E.-C. Fabre. Il fut vicaire à Sainte-Elisabeth, de 1882 à 1889, sous M. Alfred Dupuis, et à Berthier, de 1889 à 1891, sous M. Champeau; enfin curé à Sainte-Barbe, comté de Huntingdon, de 1891 à 1895, et de là à Saint-Clet, comté de Soulanges, depuis 1895. Quatre de ses sœurs sont religieuses de Sainte-Croix.

M. Firmin Dugas, fils de M. Firmin Dugas et de dame Julie-Adélina Pominville, né le 30 juillet 1855,

fit ses études au collège Joliette, enseigna au collège de Varennes, fut ordonné à Montréal, le 23 décembre 1882, et nommé au vicariat du Saint-Esprit. Il meurt à ce poste d'une maladie de cœur aggravée en allant voir un malade, le 11 juin 1883. Son corps repose sous le sanctuaire de notre église. Une de ses sœurs est morte religieuse de Sainte-Croix.

M. Alphonse de Liguori Laporte est né de M. Michel Laporte et de dame Rose Desrosiers, le 17 juin 1861 ; il fit ses études à Joliette et sa cléricature au grand séminaire, où il fut ordonné le 26 février 1888. Vicaire à Sainte-Cécile de Valleyfield, sous M. Alexis Pelletier, et à Saint-Louis de Gonzague, sous M. Desmarais, de 1890 à 1894, époque où il fut nommé curé de Sainte-Clotilde de Châteauguay ; il y est encore. Il a trois frères religieux et deux de ses sœurs sont religieuses de Sainte-Croix.

M. Joseph-Arsène Richard, fils de M. Simon Richard et de dame Eléonore Forest, naquit le 19 septembre 1859 et fit ses études au collège Joliette. Ordonné à Joliette le 17 mars 1889, avec neuf de ses confrères de classe : MM. Clairoux, Pelland, Lippé, Perrault, Cécyre, Guilbault, Bertrand, Cabana et Duchesneau ; il fut nommé vicaire à Saint-Barthélemy, sous M. E. Moreau, puis à Saint-Paul l'Ermite, sous M. Huot, et au Mile-End, avec M. Lepailleux ; puis en 1899, il fut chargé de fonder la paroisse de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun, dont il est le

premier curé. Trois de ses sœurs sont religieuses à Lachine et une autre à Saint-Laurent.

M. Israël Lachapelle, fils de M. Avila Lachapelle et de dame Elmire Sansouci, est né le 25 sept. 1873 et ordonné le 29 juin 1900, après avoir fait son cours d'étude au collège de L'Assomption. Il demeure au collège. Une de ses sœurs est religieuse de Sainte-Croix.

Religieux.—Frère Jean-Baptiste Laporte, C.S.V., né le 20 mai 1843, entre en religion chez les clercs de Saint-Viateur, le 21 septembre 1861, fait sa profession le 27 juillet 1870.

Frère Joseph-Trefflé Mercure, C.S.V., fils de M. Léon Mercure et de dame Domitilde Bourgeois, né le 31 juillet 1860, entre au noviciat le 23 août 1880, fait sa profession le 31 juillet 1887. Il est sous-directeur de l'institution des Sourds-Muets.

Frère Edmond Charland, C.S.V., fils de M. J.-B. Charland et de dame Marguerite Brisson, né le 29 février 1864, entre au noviciat le 23 août 1880 et fait sa profession le 31 juillet 1887. Il est directeur à l'académie de Lanoraie.

Frère Joseph Laporte, O.M.I., né le 12 septembre 1850, prend l'habit religieux le 14 août 1871, et fait profession le 15 août 1878.

Frère Henri Laporte, O.M.I., né le 8 novembre 1851, prend le saint habit le 7 septembre 1872, et fait profession en 1879.

Tous ces prêtres et ces religieux ont des sœurs ou des parentes religieuses de Sainte-Croix.

CHAPITRE XVII

JEUNES FILLES DU COUVENT DE SAINT-LIGUORI, ENTRÉES DANS LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINTE-CROIX

	Noms de famille	Noms de religion	Date de Profession	
1	Mlle Céline Barrette.....	Sœur M. de Saint-Ephrem.....	3 janvier 1873...	
2	" M.-A. Lanoix.....	" M. de Sainte-Adélaïde.....	3 janvier 1873...	Décédée
3	" Anna Dugas.....	" M. de Sainte-Amélie.....	8 janvier 1874...	
4	" Emma Copping	" M. de Saint-Firmin..	13 janvier 1876...	
5	" Mélina Laliberté.....	" M. de Sainte-Adèle.....	15 août 1877.....	Décédée
6	" M.-L. Richard.....	" M. de Saint-Simon.....	15 août 1878	
7	" Elisabeth Dugas.....	" M. de Saint-Roch.....	15 août 1879.....	Décédée

	Noms de famille	Noms de religion	Date de Profession	
8	Mlle R. de L. Laporte.....	Sœur M. de Saint-Théodule.....	23 janvier 1881...	
9	" Marie Rivet.....	" M. de Saint-Timothée.....	15 août 1881.....	
10	" Louisa Barrette.....	" M. de Sainte-Bibiane.....	31 août 1882.....	
11	" Rosalie Dugas.....	" M. de Saint-Félicien.....	21 juin 1884	Décédée
12	" Ozélia Rivet.....	" M. de Sainte-Elisabeth.....	15 août 1884.....	Décédée
13	" Philomène Laporte....	" M. de Saint-Alfred.....	28 juillet 1885....	
14	" Céline Rivet.....	" M. de Sainte-Ursule.....	18 janvier 1886...	
15	" A. de M. Robert.....	" M. de Sainte-Claire.....	10 août 1886.....	
16	" Lia Dugas.....	" M. de Saint-Louis de G	15 août 1887	Décédée
17	" Emma Dugas.....	" M. de Sainte-Elisabeth.....	15 août 1889.....	
18	" Céline Richard.....	" M. de Sainte-Eléonore.....	15 août 1889.....	
19	" Sara Copping.....	" M. de Sainte-Rose de L.	15 août 1890.....	

20	" Herméline Jetté.....	" M. de Sainte-Ludvine.....	15 août 1894.....
21	" Rosalie Lépine.....	" M. de Saint-Ambroise, nov. déc.	8 septembre 1886
22	" Emélia Cantin.....	" M. de Sainte-Olive.....	29 juillet 1896
23	" Anastasie Lachapelle...	" M. de Sainte-Adéline.....	21 juillet 1897... ..
24	" Delvina Brodeur.....	" M. du S. N.-de Jésus.....	19 décembre 1889
25	" Lucienne Robert.....	" M. des Séraphins.....	23 juillet 1900
26	" Hélène Beauséjour.....	" M. de l'Incarnation.....	23 juillet 1900....
27	" Maria Lachapelle.....	" M. de Saint-Raymond.....	29 janvier 1901...
28	" Octavie Perrault.....	" M. de Sainte-Louise.....	17 juillet 1901.....
29	" Amanda Forget	" M. de Saint-Damien.....	Novice.....
30	" Martine Laporte.....	" M. de Saint Joseph.....	"
31	" Clorida Forget.....	" M. de Saint-Guillaume.....	"
32	" M.-A. Lachapelle	" M. de Saint-Joseph de la Croix..	"
33	" Marie Gaudet.....	" M. de Sainte-Agnès de Jésus.....	"

	Noms de famille	Noms de religion	Date de Profession	
34	Mlle Alma Montpas	Sœur M. des Victoires.....	Novice.....	
35	" Imelda Perrault.....	" M. de Saint-Elzéar.....	"	

JEUNES FILLES DU COUVENT DE SAINT-LIGUORI, RELIGIEUSES DANS
DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS.

RELIGIEUSES DE SAINTE-ANNE

1	Mlle Virginie Ricard.	Sœur Marie-Euphémie.....	18 juillet 1861.....
2	" M.-Jane Goulet.....	" " -Emérentienne	13 février 1866.....
3	" Philomène Richard...	" " -Perpétue.....	27 juillet 1876....
4	" Justine Richard.....	" " -Stéphanie.....	28 juillet 1882.....
5	" Evélina Richard.....	" " -Agathe de la Croix.....	10 décembre 1891

6	"	"	Alexandra.....	"	-Amanda Goulet.....	24 juillet 1891.....
7	"	"	Thérésa.....	"	-Maria Goulet.....	9 août 1900.....

RELIGIEUSE DE L'HOTEL-DIEU

1	Mlle	Azilda Neveu.....	Sœur Azilda.....	10 février 1873....
---	------	-------------------	------------------	---------------------

RELIGIEUSES DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

1	Mlle	Céline Perrault.....	Sœur Marie-Céline.....	16 août 1875
2	"	Odile Perrault.....	"	" -Magloire.....
3	"	Marie Parent.....	"	" -Pauline.....
4	"	Emma Beauséjour.....	"	" -Casimir.....
5	"	Antoinette Tellier.....	"	" -Louise de Savoie.....
6	"	Adrienne Caisse	"	" -Bernard de la Croix.....
7	"	Maria Caisse.....	"	" -Marie de la Purification....

RELIGIEUSES DU BON-PASTEUR

	Noms de famille	Noms de religion	Date de Profession	
1	Mlle Philomène Champoux	Sœur Marie du Saint-N. de Jésus.....	25 novembre 1885	
2	" Georgina Champoux..	" " de Saint-Aimé	13 juin 1893.....	Décédée

RELIGIEUSE DU PRÉCIEUX-SANG

1	Mlle Olive Parent.....	Sœur Marie Saint-Jean Berchmans... ..	6 octobre 1892...	
---	------------------------	---------------------------------------	-------------------	--

RELIGIEUSES DU PERPÉTUEL-SECOURS

1	Mlle M.-Anne Barrette.....	Sœur Saint-Louis de Gonzague.....	27 mars 1894.....	
2	" Céline Barrette.....	" Saint-Stanislas de K.....	23 novembre 1895	
3	" Albina Barrette.....	" Sainte-Agnès de Jésus.....	30 août 1899.....	

FRANCISCALNE MISSIONNAIRE DE MARIE

1	Mlle Eugénie Marion.....	Sœur Marie-Pacifique.....	13 mai 1887 à Rome, en présence du Cardinal Vicaire.	
---	--------------------------	---------------------------	--	--

RELIGIEUSE DE LA PROVIDENCE DE MONTRÉAL

1	Mlle R. de L. Desrosiers....	Sœur Ferdinand.....	16 avril 1886.....	Décédée
---	------------------------------	---------------------	--------------------	---------

En tout cinquante-huit religieuses sorties du couvent ou de la paroisse de Saint-Liguori: trente-cinq religieuses de Sainte-Croix, sept de Sainte-Anne, sept de Jésus et de Marie, trois de N.-D. du Perpétuel-Secours, deux du Bon-Pasteur, une de l'Hôtel-Dieu, une du Précieux-Sang, une de la Providence et une Franciscaine.

CHAPITRE XVIII

NOMS DES SŒURS DE SAINTE-CROIX AYANT PASSÉ PAR
LE COUVENT DE SAINT-LIGUORI.

1869

Sœurs Marie de Sainte-Eugénie, Marie de Saint-Henri, Marie de Saint-Félix.

1869-70

Sœurs Marie de Sainte-Eugénie, Marie de Saint-Henri, Marie de Saint-Félix et Marie de Saint-Gabriel.

1870-71

Les mêmes, excepté sœur Marie de Saint-Félix remplacée par sœur Marie de Sainte-Anastasie.

1871-72

Sœur Marie de Sainte-Eugénie, Marie de Sainte-Mathilde, Marie de Sainte-Anastasie et Marie de Saint-Adolphe.

1872-73

Sœurs Marie des Anges, Marie de Sainte-Mathilde, Marie de Sainte-Anastasie et Marie de Saint-Théodore.

1873-74

Sœurs Marie de Saint-Julien, Marie de Sainte-Mathilde, Marie de Saint-Félix, Marie de Saint-Romuald ; Mlle C. Williams, maîtresse d'anglais (aujourd'hui sœur Marie de Saint-Antonin).

1874-75

Mêmes sœurs, même maîtresse laïque.

1875-76

Sœurs Marie de Bonsecours, Marie de Saint-Basile, Marie de Saint-Félix, et Marie de Sainte-Véronique ; Marie de Saint-Joseph arrive le 15 octobre.

Maîtresse d'anglais, Mlle C. Campbell.

1876-77

Sœurs Marie de Sainte-Euphrasie, Marie de Saint-Félix, Marie de Saint-Etienne, Marie de Saint-Joseph, Marie de Sainte-Sophie.

1877-78

Sœurs Marie de Sainte-Euphrasie, Marie de Saint-Edouard, Marie de Saint-Onésime, Marie de Sainte-Eusébie, Marie de Sainte-Dorothée.

1878-79

Sœurs Marie de Sainte-Marcelline, Marie de Saint-Edouard, Marie de Saint-Onésime, Marie de Saint-Jean de la Croix, Marie de Sainte-Dorothée.

1879-80

Sœurs Marie de Sainte-Eugénie, Marie de Saint-Jean de la Croix, Marie de Saint-Onésime, Marie de Sainte-Dorothée, Marie de Saint-Gaëtan.

1880-81

Mêmes sœurs.

1881-82

Sœurs Marie de Saint-Basile, Marie de Sainte-Dorothée, Marie de Saint-Léonard, Marie de Saint-Romuald, Marie de Saint-Narcisse, Marie de Saint-Euthyme et Marie de Sainte-Aldégonde.

1882-83

Sœurs Marie de Saint-Jean de la Croix, Marie de Sainte-Dorothée, Marie de Saint-Léonard, Marie de Saint-Romuald, Marie de Saint-Narcisse.

1883-84

Sœurs Marie de Sainte-Dorothée, Marie de Saint-Flavien, Marie de Saint-Alexis, Marie de Saint-Edwidge.

Mlle C. Lorrain, aujourd'hui sœur Marie de Saint-Martin.

1884-85

Sœurs Marie de Sainte-Dorothée, Marie de Saint-Flavien, Marie de Sainte-Sabine, Marie de Saint-Thomas d'Aquin.

1885-86

Sœurs Marie de Sainte-Léocadie, Marie de Sainte-Mathilde, Marie de Saint-Jules, Marie de Sainte-Sabine, Marie de Sainte-Clotilde.

1886-87

Sœurs Marie de Saint-Henri, Marie de Sainte-Mathilde, Marie de Saint-Jules, Marie de Sainte-Sabine, Marie de Saint-Bernard, et Marie de Saint-Emile.

1887-88

Sœurs Marie de Saint-Alexis, Marie de Saint-Joseph, Marie de Sainte-Sabine, Marie de Sainte-Eudoxie.

1888-89

Sœurs Marie de Saint-Alexis, Marie de Sainte-Eudoxie, Marie de Saint-Damien, Marie de Sainte-Martine, novice(sortie), Marie de Sainte-Philomène.

1889-90

Sœurs Marie de Sainte-Anastasie, Marie de Saint-Zéphirin, Marie de Sainte-Eudoxie, Marie de Sainte-Albine.

1890-91

Sœurs Marie de Sainte-Scholastique, Marie de Saint-Zéphirin, Marie de Sainte-Domitille, Marie de Saint-Thomas d'Aquin.

1891-92

Sœurs Marie de Sainte-Scholastique, Marie de Saint-Marcel, Marie de Sainte-Domitille, Marie de Sainte-Clémentine.

1892-93

Sœurs Marie de Sainte-Catherine de Sienne, Marie de Saint-Anselme, Marie de Saint-Zénon.

1893-94

Sœurs Marie de Sainte-Catherine, Marie de Saint-Anselme, Marie de Sainte-Alexandrine et Marie de Saint-Clément.

1894-95

Sœurs Marie de Saint-Alexis, Marie de Saint-Anselme, Marie de Sainte-Léonie et Marie de Saint-Clément.

1895-96

Sœurs Marie de Saint-Bernardin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Saint-Maximin, Marie de Sainte-Octavie et Marie de Saint-Augustin.

1896-97

Sœurs Marie de Saint-Bernardin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Saint-Maximin et Marie du Mont-Carmel.

1897-98

Sœurs Marie de Saint-Bernardin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Saint-Maximin, Marie du Mont-Carmel, Marie de Sainte-Blandine, et Marie de Sainte-Berthilde.

1898-99

Sœurs Marie de Saint-Bernardin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Sainte-Berthilde, Marie de Saint-Hilaire et Marie de Saint-Eustache.

1899-1900

Sœurs Marie de Saint-Bernardin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Sainte-Berthilde, Marie de Saint-Eustache, Marie du Rédempteur et Marie de Sainte-Hélène de la Croix.

1900-1901

Sœurs Marie de Saint-Bernadin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Sainte-Melchtilde, Marie de Sainte-Berthilde, Marie de Sainte-Hélène de la Croix et Marie de Saint-Eustache.

1901-1902

Sœurs Marie de Saint-Bernadin, Marie de Sainte-Léonie, Marie de Sainte-Melchtilde, Marie de Sainte-Berthilde, Marie de Sainte-Hélène de la Croix, Marie de Sainte-Sara, Marie de Saint-Eustache et Marie de Saint-Josaphat.

CHAPITRE XIX

RETRAITES POUR LES ÉLÈVES DU COUVENT.

PRÉDICATEURS.

Juillet	1870—M. Mainville, de Joliette.
Octobre	1870—M. H. Dupuis, Sainte-Elisabeth.
Décembre	1873—R. P. Laporte, Joliette.
Octobre	1874—R. P. Raynel, S. J., Montréal
Janvier	1876—M. Jos Toupin, Prêtre, S. S.
Avril	1877—M. J.-Bte Proulx, Saint-Laurent.
Janvier	1878—do do
Juin	1879—M. Beaudry, curé.
Octobre	1879—M. G. Bélanger, Joliette
Octobre	1880—le R. P. Ducharme, Joliette.
Février	1882—R. P. “ “
18 juin	1883—M. J. A. Larose, curé.
Juin	1884—“ “ “
Avril	1885—“ “ “
	1886—Retraite de paroisse.
	1887—“ “ “
Mars	1888—“ “ “
Mars	1890—M. Stanislas Tassé, Sainte-Scholastique.
Avril	1891—M. J. A. Larose, curé.
Juin	1894—Retraite de paroisse.
Juin	1895—“ “ “
Septembre	1898—M. Thérien, Joliette.

Table des Chapitres

	PAGES
Première partie—Vie de saint Liguori.....	1
Deuxième partie—Histoire de la paroisse de Saint-Liguori.....	21
PRÉLIMINAIRES.....	23

CHAPITRE I

La rivière Ouareau — Le moulin — Le pont — Le défrichement des terres — Les chemins de fer — Le lac Ouareau.....	26
--	----

CHAPITRE II

Les écoles.....	36
-----------------	----

CHAPITRE III

Paroisse canonique.....	39
-------------------------	----

CHAPITRE IV

Construction et bénédiction d'églises — Cimetières — Cloches — Chemin de Croix.....	64
---	----

CHAPITRE V

Presbytère — Autres demeures curiales.....	84
--	----

CHAPITRE VI

Marguilliers — Visite de paroisse.....	89
--	----

CHAPITRE VII

PAGES

Bedeaux — Gardiens — Chantres — Syndics des âmes du purgatoire.....	101
--	-----

CHAPITRE VIII

Retraites.....	107
----------------	-----

CHAPITRE IX

Visites d'évêques et d'archevêques.....	108
---	-----

CHAPITRE X

Quarante-Heures — Congrégation de la Sainte-Vierge pour les femmes mariées et les filles — Apostolat de la Prière — Tiers-Ordre — Société de Tempé- rance — Pain bénit.....	116
--	-----

CHAPITRE XI

Baptêmes d'adultes — Noces d'or.....	121
--------------------------------------	-----

CHAPITRE XII

Maires — Présidents des commissaires d'écoles — Dépu- tés.....	124
---	-----

CHAPITRE XIII

Le couvent — La maison rouge.....	129
-----------------------------------	-----

CHAPITRE XIV

Le couvent neuf — Ce qui s'y rattache.....	145
--	-----

CHAPITRE XV

Nos curés : MM. Perrault, Barrette, Beaudry, Larose et Thifault.....	180
---	-----

CHAPITRE XVI

PAGES.

Prêtres et religieux de Saint-Liguori.....	202
--	-----

CHAPITRE XVII

Jeunes filles de Saint-Liguori entrées dans la congré- gation des sœurs de Sainte-Croix et autres commu- nautés.....	205
--	-----

CHAPITRE XVIII

Noms des sœurs de Sainte-Croix ayant passé par le cou- vent de Saint-Liguori.....	212
--	-----

CHAPITRE XIX

Retraites aux élèves — Prédicateurs.....	217
--	-----